Neuvic sur l'Isle

Arnaud CHASSEIGNE
Tailleur de pierre – Beauronne

Sculpture au ciseau à pierre d'une feuille d'acanthe sur le chapiteau néo-roman de la nouvelle bibliothèque.

Bulletin d'Informations Municipales

Janvier 2011

Editorial

Madame, Monsieur,

La page de couverture de ce bulletin municipal a été choisie pour plusieurs raisons.

Il y a d'abord le côté esthétique du chapiteau de pierre qui porte les arcades reconstituées de l'une des ailes de l'ancien patronage.

Admirons aussi le travail du tailleur de pierre. Est-ce un artisan ou un artiste ? Les deux sans doute, il est de ceux dont le proverbe dit qu'ils ont de “l'or dans les mains” !

Il faut rendre aux métiers manuels toute leur noblesse, il y a toujours un cerveau bien fait qui commande le geste précis de la main dans ce métier comme dans tant d'autres.

La future bibliothèque de Neuvic sera inaugurée très prochainement et ce magnifique bâtiment public abritera sûrement l'une des plus belles du département. Ce ne sera pas la très grande bibliothèque mais ce sera la très belle bibliothèque.

Lorsque l'on arrivera à Neuvic par l'avenue Talleyrand Périgord, on ne pourra pas “manquer” l'entrée de la bibliothèque avec ses colonnes, ses arcades, son sol en pisé et à l'arrière-plan un grand jardin dont la profondeur sera soulignée par des arbres d'alignement.

Si l'on peut se réjouir de ce futur équipement à la fois éducatif et culturel, il ne faut pas oublier que toute politique municipale commence par l'emploi.

A ce sujet, le conseil municipal a délibéré pour acquérir la totalité du foncier bâti et non bâti de l'Ilot Marbot. A l'heure où sont écrites ces lignes, l'acquisition est en cours de finalisation.

Dans ce dossier complexe, j'ai toujours indiqué que la ré-industrialisation du site ferait partie des priorités. On peut dire aujourd'hui qu'un projet sérieux est en train de naître dans les bâtiments qui abritaient la fabrication des chaussures. D'autres projets créateurs d'emplois existent et souhaitons qu'ils évoluent favorablement pour notre cité.

Mes pensées vont bien sûr à toutes celles et ceux qui sont toujours à la recherche d'un emploi. Ici à Neuvic il faut garder espoir, des projets porteurs d'emplois concrets existent et ils verront le jour dans les mois qui viennent.

En ce mois de janvier de la nouvelle année, je vous présente ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, tous mes meilleurs vœux, sincères et chaleureux afin que 2011 vous apporte santé, joie et réussite.

Bien Cordialement

François ROUSSEL
Maire de Neuvic sur l'Isle

Bulletin
d'Informations
Municipales

Janvier 2011

LES SERVICES DE LA MAIRIE

Mairie

Tél. : 05 53 82 81 80
Télécopie : 05 53 82 81 81
Courriel : mairie.neuvic@libertysurf.fr

Secrétariat ouvert au public
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 18h,
- le samedi de 9h à 12h.

Comment rencontrer le maire et ses adjoints :
Le Maire :
Le Maire, François ROUSSEL
reçoit sur rendez-vous, à la mairie.
Contact :
Lydie Grellier : tél 05 53 82 81 86
courriel : lydie.grellier@libertysurf.fr

Les adjoints au Maire,
Serge FAURE, Paulette DOYOTTE, Gérard GOURAUD
Jeannine FRENTZEL, Gérard PEGORIE, Michèle LE GUEN
reçoivent à la mairie, tous les matins : il est cependant préférable de prendre rendez-vous au : 05 53 82 81 87
courriel : mairieneuvicadjoints@aliceadsl.fr

Service Social Emploi de la Mairie à "L'Espace Solidarité Emploi"

Z.A. de Théorat
Tél. : 05 53 80 86 86
Télécopie : 05 53 80 86 87
Courriel : sse.neuvic@wanadoo.fr

Directrice : Fabienne CASSÉ.

Secrétariat ouvert :
- lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,
- vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

Fermeture au public le mercredi.
Permanences : Psychologue de l'Association Nationale en Alcoologie et Addictologie, aide à l'illettrisme, Aide ASSEDIC et CAF.

Centre Médico-social

6 avenue Talleyrand Périgord
Tél. : 05 53 81 51 78

Assistante sociale : M^me^ Catherine DUPLAN.

Permanence
- le mardi de 9h à 12h (sans rendez-vous),
- le jeudi de 9h à 12h (sur rendez-vous),

pour le secteur de Neuvic, Saint-Séverin d'Estissac, Vallereuil, Saint Germain du Salembre, Chantérac et Saint Aquilin.

Secrétariat ouvert :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Service d'aide aux personnes

A.N.A.C.E.
rue Arnaud Yvan de Laporte
Tél. : 05 53 81 52 84 – Fax : 05 53 81 08 50
Courriel : anace24@wanadoo.fr

Secrétaire : M^me^ Chantal DOBINSKI.

Crèche - Halte Garderie

8 avenue Talleyrand Périgord
Tél. : 05 53 81 51 07
Courriel : les-pitchouns.creche-de-neuvic@orange.fr

Directrice : M^me^ Nathalie ESCARMENT.

Centre de Loisirs Maternel

10 avenue Talleyrand Périgord
Tél. : 05 53 80 20 42
Courriel : centreloisirsmaternel.neuvic@wanadoo.fr

Directrice : M^me^ Monique VEYSSIERE.

Centre de Loisirs Primaire

rue du Jumelage
Tél. : 05 53 81 56 09
Courriel : clshlescastorsjuniors@orange.fr

Directrice : M^lle^ Marie Christine FAUCHER

Point Information Jeunesse – PIJ Service Animations

Z.A. de Théorat – Hôtel d'Entreprises
Tél./Fax : 05 53 80 54 10
Courriel : neuvic.animations@wanadoo.fr

Animatrice : M^me^ Sylvie YON.

Accueil
- du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h,
- lundi et vendredi sur rendez-vous.

Centre Multimédia

6 rue des Frères Pouget
Tél. : 05 53 80 09 88
Courriel : multimedia@mairie-neuvic.fr

Animateurs : Emeric COLINET et Olivier DEFFARGES.

Accueil
- le mardi de 10h à 12h et de 17h à 19h,
- le mercredi et le jeudi de 14h à 17h,
- le vendredi de 10h à 12h.

LES SERVICES DE LA MAIRIE (suite)

Bibliothèque

Rue du Jumelage
Tél. : 05 53 81 66 27
Courriel : neuvic.bibliothèque@wanadoo.fr

Bibliothécaire : Catherine HAFSAOUI-MACARIE

Accueil
- mardi de 10h à 12h et de 16h15 à 18h
- mercredi de 9h00 à 12h et de 14h à 18h
- jeudi de 16h à 18h00
- vendredi de 16h à 18h
- samedi de 9h à 12h

Déchèterie

23 route du Grand Mur - Planèze
Tél. 06 14 42 02 44 - 05 53 80 31 27

Ouverture
Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Permanence du Conciliateur

Hôtel d'entreprises - bât. A
Prendre rendez-vous au 05 53 82 81 82
Le 2ème mardi de chaque mois de 10h à 12h

Permanence Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Centre Médico-social de Neuvic,
6 avenue Talleyrand Périgord.
Tél. : 05 53 81 51 78

Ouverture
- lundi de 14h à 15h30

Permanence du Pact-Arim - Habitat

Mairie de Neuvic
Prendre rendez-vous au 05 53 82 81 82
Le 1er jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h

Permanence de l'association France Alzheimer

Hôtel d'entreprises - bât. A
Prendre rendez-vous au 05 53 82 81 82
Le 1er vendredi de chaque mois de 14h30 à 16h30

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Allo service public 39 39

La première réponse à vos questions administratives

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Inscription sur les Listes Electorales

La démarche est à effectuer avant le 31 décembre pour une prise d'effet au 1er mars de l'année suivante :
il convient de se munir d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Pièce d'identité

La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité).
Elle doit être récente : en cours de validité, ou expirée depuis moins d'1 an.

Justificatif de domicile

Selon les situations, le demandeur doit fournir l'une des pièces suivantes :

- Justificatif de domicile dans la commune.

Si le demandeur habite chez ses parents : attestation des parents (sur papier libre), certifiant qu'il habite chez eux + un justificatif de domicile des parents.

- Justificatif de la résidence depuis + de 6 mois dans la commune.

- Justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans

Recensement militaire

Qui est concerné ?
Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Où et comment se faire recenser ?
Pour se faire recenser, il faut se présenter à la mairie du domicile, muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), et du livret de famille.

Défaut de recensement
En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat). Il a cependant la possibilité de régulariser sa situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile.

COLLECTE DES DECHETS

Les circuits de ramassage

Ordures ménagères

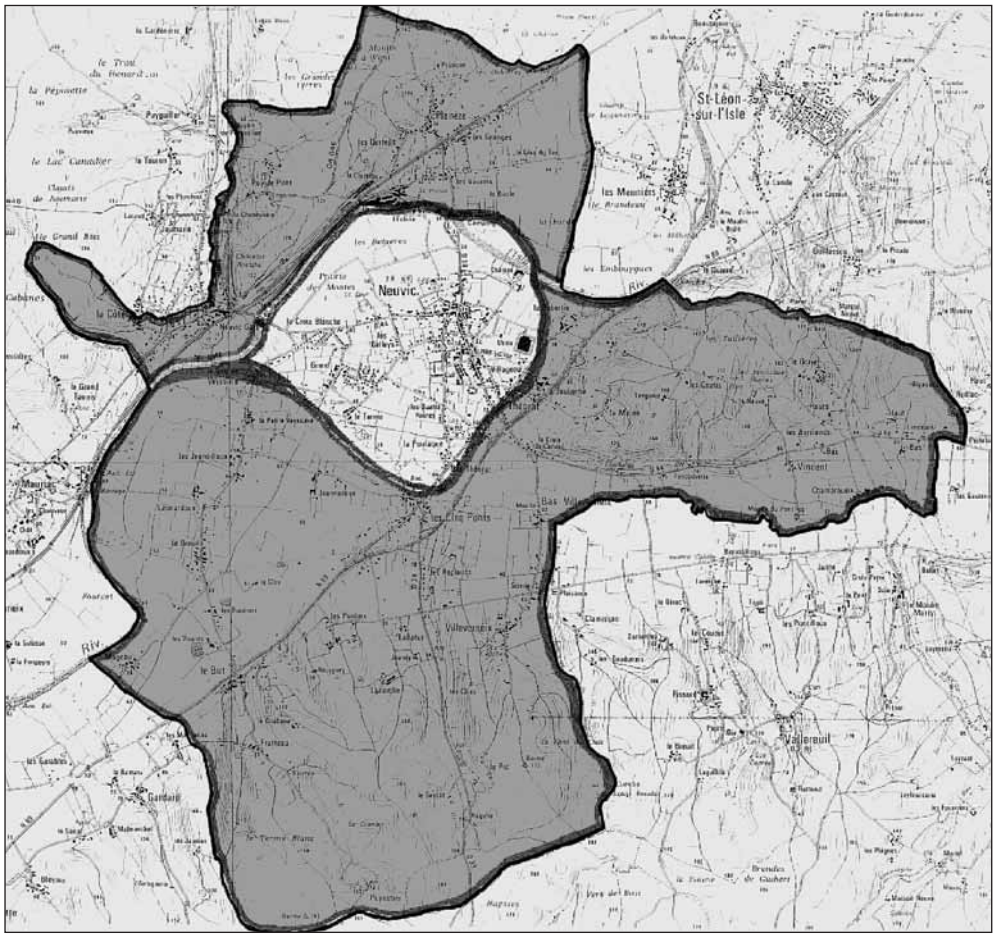

1 - LUNDI matin :

collecte des ordures ménagères sur le centre bourg, les lotissements et la campagne rive gauche de la rivière Isle.

2 - JEUDI matin :

collecte des ordures ménagères sur le centre bourg, les lotissements, et la campagne rive droite de la rivière Isle.

Pour les jours fériés, la collecte aura lieu : mardi 26 avril (pâques), mercredi 1er juin (ascension), mardi 14 juin (Pentecôte), mercredi 13 juillet (14 juillet), mardi 16 août (15 août)

Tri sélectif – déchets recyclables

Les sacs translucides (jaunes) sont collectés en porte à porte le vendredi sur tout le territoire de la commune. Les sacs sont à retirer à la Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

Ferrailles et Encombrants

Ces déchets sont collectés en porte à porte, le 1er lundi des mois de FEVRIER, AVRIL, JUIN, SEPTEMBRE et NOVEMBRE, sur tout le territoire de la commune :
7 février, 4 avril, 6 juin, 5 septembre, 7 novembre.

Les ferrailles et encombrants ne doivent en aucun cas être déposés au pied des conteneurs à ordures ménagères.

Si vous ne pouvez attendre le jour prévu pour la collecte, vous pouvez les déposer à la déchèterie située route du Grand Mur à Planèze, accessible, les lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Important :

Les agents du SMCTOM commencent la collecte à partir de 4h00 du matin, il est recommandé de sortir les sacs poubelle, sacs de recyclables et encombrants la veille au soir du ramassage.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le SMCTOM de Mussidan, au 0 800 77 59 58 (appel gratuit), accessible du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h00.

Déchèterie

23, route du Grand Mur à Planèze
Tél. : 06 14 42 02 44 - 05 53 80 31 27

Ouverture :
• Lundi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h30 à 12h 00 et de 13 h 30 à 17 h

Points d'apports volontaires

Conteneurs pour la collecte du verre

Lieux d'implantation :
Lotissement de la Chènevière, le But, le Breuil, les Cinq Ponts, la Croix Blanche, la Gare, Lotissement de la Croix Blanche, Rue Sainte Béatrix, Puy de Pont, Planèze (au passage à niveau rue de la Garenne), Lotissement du Terme Est, Stade-camping, Place du Chapdal, Place de la mairie, Boulodrome, Zone artisanale (3), rue de la Libération, Déchèterie (accessible de l'extérieur).

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Les déchets font partie de notre vie quotidienne. A la maison, tout le monde en jette à la poubelle plus d'un kilo par jour. Ces déchets ménagers sont de catégories et de matières très différentes et doivent faire l'objet d'un tri sélectif rigoureux :

Les déchets à recycler dans le sac jaune translucide :

- Bouteilles et flacons en plastique

- Aérosols, boîtes de conserve et de boisson
- Briques alimentaires et cartons
- Prospectus, journaux, et magazines

Les déchets non recyclés dans ma poubelle habituelle (sac noir) :

- Pots de produits laitier
- Suremballages, sacs, films en plastique
- Barquettes en polystyrène
- Papiers, boîtes en carton salis ou contenant des restes

Ce qui ne doit pas être jeté dans le sac noir et encore moins en vrac dans les conteneurs à ordures ménagères:

le verre bouteilles, bocaux, et pots en verre	Déposé dans les conteneurs prévus à cet effet et répartis aux endroits précisés page 5
Les encombrants : vieux meubles, matelas et sommiers, appareils ménagers, jouets, vieux vélos, meubles de jardin, batteries, tous les objets en métal (ferrailles, tuyaux...)	Doivent être portés à la Déchèterie ou déposés devant votre porte le jour prévu pour la collecte des encombrants précisés page 4
Les déchets verts : résidus de tonte de pelouses et de la taille des haies,	Portés en déchèterie : brûlage interdit
les piles	Déchet dangereux et toxique : elles doivent être rapportées dans les magasins qui les vendent.
les huiles de vidange	Un conteneur est prévu à cet effet à la déchèterie
Le textile	Déposé en déchèterie
Le polystyrène	Déposé en déchèterie
Les médicaments et produits médicaux	Ils seront rapportés à la pharmacie
Les seringues	Votre pharmacien vous remettra un premier collecteur : une fois plein vous le portez à la déchèterie, en échange il vous sera remis un collecteur vide.
Les déchets d'amiante	Déchets dangereux : ils doivent être portés au CSDU (centre de stockage des déchets ultimes) de Saint-Laurent des Hommes "Seneuil" Tél 05 53 80 42 74 Dépôt gratuit pour les particuliers du territoire de la communauté de communes de la moyenne vallée de l'isle
Les déchets électriques	Déposés en déchèterie

COLLECTE DES DECHETS

Brûlage des végétaux

Il est interdit de brûler des déchets ménagers à l'air libre : l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD), approuvé par arrêté préfectoral du 27 février 1984 pour le département de la Dordogne, l'indique clairement.

Dans la rubrique 20 de l'annexe II de l'article R.541-8 du Code de l'environnement, relatif à la classification des déchets, qui liste les déchets entrant dans la catégorie "déchets municipaux" on trouve les "déchets de jardins et de parc" (rubrique 20 02).

Les déchets verts issus de jardin entrent donc dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés, dont le brûlage est interdit par l'article 84 du RSD.

Cette interdiction de brûler des végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés, doit être respectée pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée.

Vous disposez d'un point d'apport volontaire à la déchèterie, gratuit pour tous les habitants de la commune de Neuvic, quel que soit le volume de déchets verts apporté.

Composteurs

Il est possible de se procurer un ou plusieurs composteurs auprès du SMCTOM de Montpon-Mussidan
Contact : Isabelle GENDRON - N° Vert 0800 77 59 58

INFORMATIONS PRATIQUES

Puits et forages à usage domestique

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Qu'est ce qu'un forage à usage domestique ?

Selon le décret n°2008-652 du 2 juillet 2008, il s'agit d'un puits ou forage destiné à prélever une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille, c'est-à-dire :

• les prélèvements et les rejets destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques propriétaires ou locataires des installations et de ceux des personnes résidant habituellement sous leur toit, dans les limites des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes.

En tout état de cause, est assimilé à un usage domestique de l'eau tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m3 d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs.

Pour les forages existants ?

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 devaient être déclarés avant le 31 décembre 2009. Mais il n'est pas trop tard pour régulariser.

Pour les nouveaux forages ?

Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1er janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux.

Comment faire pour déclarer ?

La déclaration devra être réalisée en remplissant le formulaire à retirer en mairie. Il faudra reprendre :

• les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement,

• les informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée.

Que doit faire la commune suite à cette déclaration ?

Le maire accuse réception, y compris par voie électronique, de la déclaration initiale et des informations qui la complètent dans les meilleurs délais et au plus tard un mois après la date de réception. Le maire enregistre cette déclaration et ces informations dans la base de données mise en place à cet effet par le ministère chargé de l'écologie. Ces informations sont tenues à la disposition du préfet et des agents des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Entretien des Terrains - Réglementation -

La détention d'un terrain oblige son propriétaire ou son locataire à l'entretenir. C'est notamment les règles de droit civil qui s'appliquent. En effet, des risques pour la sécurité, la salubrité ou l'hygiène publiques pourraient survenir en laissant un terrain à l'abandon. Des déclenchements d'incendie, la prolifération d'espèces nuisibles ou invasives (rats...), l'attroupement de groupes (squat) seraient ainsi facilités.

Si l'absence d'entretien d'un terrain ou son abandon font courir des risques pour la sécurité, la salubrité ou l'hygiène publiques, le maire peut engager une procédure spécifique pour obliger la personne responsable à entretenir dans le cas de défaut d'entretien portant atteinte à l'environnement.

Cette procédure prévue à l'article L 2213-25 du code général des collectivités territoriales, nécessite une atteinte grave à l'environnement constituant elle-même un danger grave et imminent.

1) les terrains concernés : non bâtis et en zone urbaine
En application de l'article L 2213-25 du code général des collectivités territoriales il s'agit des terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant

2) les personnes en charge de l'obligation d'entretien :
Ce sont les propriétaires ou leurs ayants droit.

Elagage aux abords des lignes électriques

ELAGUER SOI-MÊME OU FAIRE INTERVENIR UN PROFESSIONNEL ?

Le propriétaire doit réaliser les travaux sous certaines conditions bien précises.

Aucun travail d'élagage aux abords des lignes électriques ne pourra être entrepris par le propriétaire sans accord préalable d'ERDF. En cas d'accident ou incident électrique dû au non respect des consignes de sécurité, la responsabilité d'ERDF pourrait être dégagée.

ERDF recommande de faire réaliser les travaux d'entretien par des entreprises spécialisées. Les propriétaires ne peuvent les réaliser que s'ils remplissent les mêmes conditions. Le travail dans l'environnement électrique doit impérativement être confié à du personnel qualifié et équipé pour cette tâche dangereuse et très particulière (habilitation UTE 18-510).

LES DÉMARCHES A ENTREPRENDRE AVANT D'ÉLAGUER

Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'entretien à proximité des lignes électriques doit en faire la demande écrite (Demande de Renseignement) auprès du représentant local d'ERDF à l'aide du document Cerfa n° 90-188.

(Document disponible auprès des services techniques des mairies, DDE ou sur le site www.netdict.fr).

ERDF analyse cette demande et informe des dangers et de l'obligation pour le propriétaire ou l'élagueur de lui adresser, avant toute intervention, une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

Lorsque le propriétaire souhaite passer à la phase opérationnelle, il transmet à ERDF sa DICT. ERDF informe alors le propriétaire des mesures de sécurité à appliquer strictement pour la réalisation des travaux.

QUI EST RESPONSABLE DE QUOI ?
Le propriétaire, public ou privé

L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire si l'arbre se trouvant :

1. En domaine privé, déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (article 24 du décret du 14/03/1965, Chapitre IV).

2. En domaine privé ou public, n'a pas été planté à distance, conformément à la norme NF C 11-201 (voir chapitre distances minimales à respecter)

QUI PAIE QUOI ?
Le propriétaire, public ou privé

Dans les 2 cas cités ci-dessus, cet élagage est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix

(voir plus d'informations au dos du document).

ERDF
ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE

En dehors des deux cas spécifiques traités ci-contre, pour toutes les lignes situées en domaine public ou privé, ERDF assure l'élagage des branches.

Les collectivités locales, la DDE, le Conseil Général ou les propriétaires sont directement informés au préalable par l'élagueur de son intervention.

Les bois issus de l'élagage sont laissés rangés sur le domaine public ou sur la parcelle (privé).

ERDF
ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE

En dehors des deux cas spécifiques traités ci-contre, l'élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

DISTANCES MINIMALES A RESPECTER

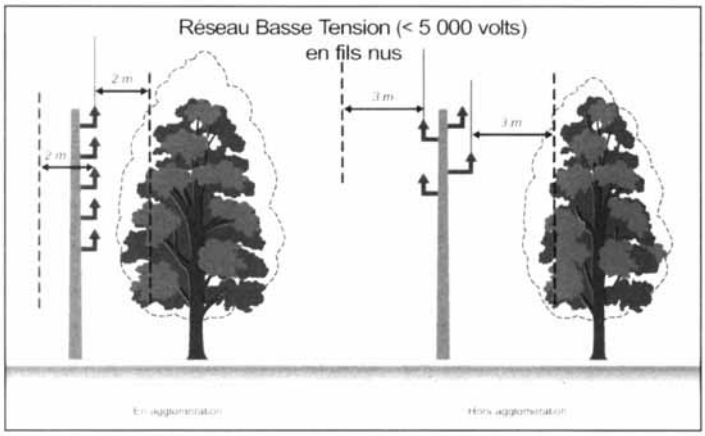

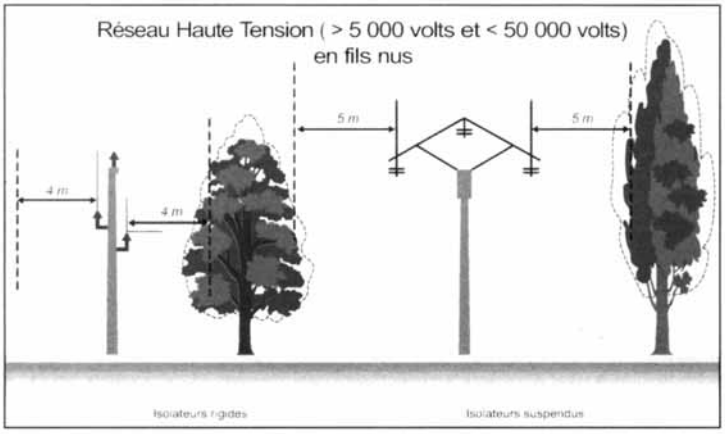

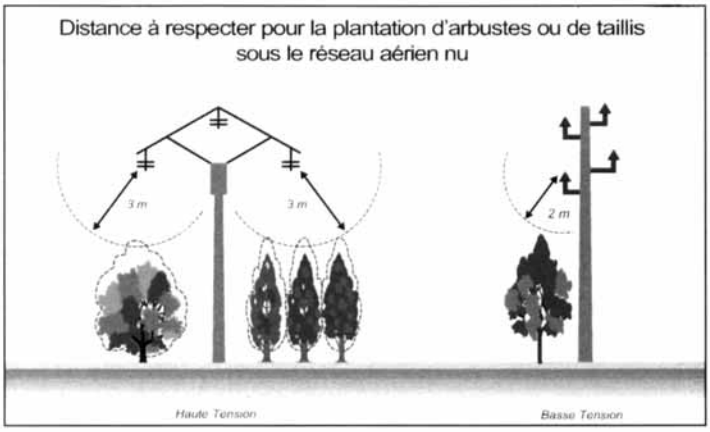

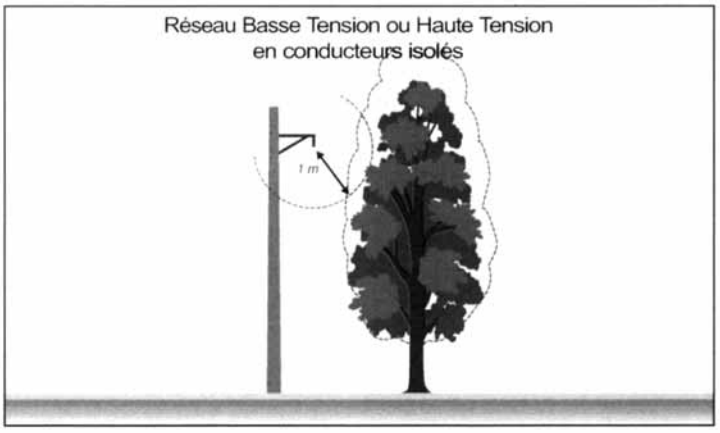

Le saviez-vous

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, ERDF engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages. Coût moyen des dégâts à la charge des propriétaires d'arbres : 6 000€

Conseil n° 1 : Aux abords des lignes, plantez dans le respect des distances à respecter.

Conseil n° 2 : Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat, en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Engagement ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Une charte de bonnes pratiques de la gestion de la végétation sous et aux abords des lignes électriques a été élaborée au sein des commissions mixte paritaires entre l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (ACPA), ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE (ERDF) et Réseau de Transport d'Électricité (RTE), les représentants de la forêt française, ainsi que les représentants des entreprises de travaux.

TNT

Le passage à la télé tout numérique ? C'est le 29 mars 2011

Dans le cadre de la campagne d'information du grand public sur le passage à la télé tout numérique "info mobile tous au numérique", un point d'information mobile sera présent sur le marché de Neuvic, mardi 22 février 2011, de 8 h 30 à 15 h 30.

Egalement un centre d'appels 0970 818 818, est accessible du lundi au samedi de 8 heures à 21 heures, pour répondre aux questions que vous vous posez.

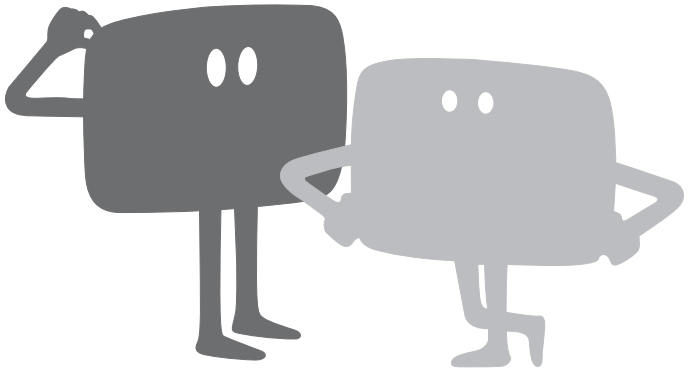

Qu'est ce que c'est ?

Le passage à ta télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

Quand ?

Jusqu'au 29 mars 2011, allumage progressif de nouveaux émetteurs TNT pour compléter et améliorer la couverture TNT de ma région.

Dans la nuit du 28 au 29 mars, tous les émetteurs (analogiques et numériques) seront éteints. La réception de la télévision par l'antenne râteau sera temporairement interrompue.

Le 29 mars, seuls les émetteurs numériques seront progressivement rallumés. Certaines chaînes changeront de canal.

Suis je concerné(e) ?

Oui, si je reçois la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure sur un de mes postes.

Non, si je reçois la télé par ADSL, le câble ou le satellite et si aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau.

La diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par le satellite AB3 s'arrêtera le 30 novembre 2011.

Que dois je faire ?

Je reçois les 6 chaînes analogiques ou moins :

Avant le passage, je vois défiler un bandeau d'information, j'équipe alors chacun de mes postes reliés à l'antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique.

Après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous ces postes.

Je reçois déjà La TNT par une antenne râteau ou une antenne intérieure : je suis déjà équipé(e) mais, après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous les postes reliés à mon antenne râteau.

J'HABITE UN IMMEUBLE : je vérifie auprès de mon syndic que l'installation de mon immeuble pourra recevoir les nouveaux canaux des chaînes de la TNT après le passage.

A qui m'adresser ?

A un professionnel qui a signé la charte de confiance "Tous au numérique". Il s'engage à me guider et à me proposer des prestations de qualité aux prix du marché. Les coordonnées des professionnels agréés sont disponibles sur www.tousaunumerique.fr ou au 0970 818 818.
Je fais attention au démarchage à domicile

Existe-t-il des aides ?

Afin de permettre à tous d'accéder à la télé tout numérique, l'état a prévu :

- des aides financières pour l'achat, l'adaptation ou l'installation d'une réception numérique dans ma résidence principale.

- une assistance technique pour la mise en service de mon poste principal et/ou la recherche et la mémorisation des chaînes. Cette aide gratuite à domicile est réservée aux foyers dont les membres ont 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap.

je sais maintenant l'essentiel !

Quand ? Ma région passe à la télé tout au numérique le 29 mars 2011.

Que dois-je-faire ? avant le passage, j'équipe tous mes postes reliés à une antenne râteau d'un mode de réception numérique. Après le passage je recherche et je mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous mes postes reliés à une antenne râteau.

En février, je recevrai dans ma boîte aux lettres un guide complet à lire et à conserver précieusement.

www.tousaunumerique.fr
ou en appelant le 0970 818 818

AUTORISATION D'OCCUPER LE SOL - droits et démarches

La réalisation d'une construction neuve, même de faible importance, pourvue ou non de fondations, la modification d'une construction existante, sont soumis à l'obtention préalable d'une autorisation, qui vise à certifier la conformité du projet aux règles d'urbanisme en vigueur dans la commune.

L'autorisation du Maire : pour quel type de travaux ?

A chaque projet correspond une autorisation spécifique dont le dossier est à déposer auprès des services municipaux. Après instruction, le demandeur recevra un arrêté du Maire acceptant ou refusant le projet.

Sont concernés : le droit de construire, de démolir, de diviser un terrain, d'aménager des locaux. Ces autorisations se distinguent en fonction de l'importance des travaux envisagés :

Certificat d'urbanisme

Il existe 2 types de certificat d'urbanisme :

- Le certificat d'urbanisme d'information qui permet de connaître la règlementation et les servitudes applicables au terrain,
- Le certificat d'urbanisme opérationnel qui indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet.

Déclaration préalable

Ce dossier concerne :

- la construction ou l'extension de moins de 20 m² d'un bâtiment (pourvu ou non de fondations)
- le ravalement ou la modification de façade(s),
- la modification ou la réfection de toiture,
- la construction d'une piscine non couverte,
- la division d'un terrain en 2 lots dont 1 à bâtir,
- l'installation d'une antenne parabolique de plus d'un mètre,
- le changement de destination d'une construction (sans travaux).

Permis de construire à déposer si vous souhaitez :

- implanter une construction à usage d'habitation ou non,
- changer la destination d'un bâtiment si les travaux modifient la structure ou la façade,
- étendre de plus de 20 m² une construction existante,
- créer des niveaux supplémentaires.

Permis d'aménager

Pour les lotissements qui créent plus de 2 lots à construire sur moins de 10 ans et qui prévoient la réalisation de voies ou espaces communs.

Modification d'un permis de construire en cours de validité

Tant que la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.) n'a pas été transmise, il est possible d'apporter des modifications mineures au projet.

Ouverture de chantier

Ce formulaire permet d'informer la mairie que les travaux ou aménagements autorisés sont commencés (uniquement pour le dossier de permis de construire)

Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.)

Ce document est à transmettre une fois que les travaux et/ou aménagements sont intégralement achevés.

Transfert de permis

Un formulaire est à compléter si vous souhaitez transférer le bénéfice d'un permis en cours de validité à une autre personne.

Permis de voirie et stationnement

Vous voulez effectuer ou faire effectuer des travaux sur le domaine public ou occuper temporairement le domaine public : il vous faut obtenir une permission de voirie ou un permis de stationnement.

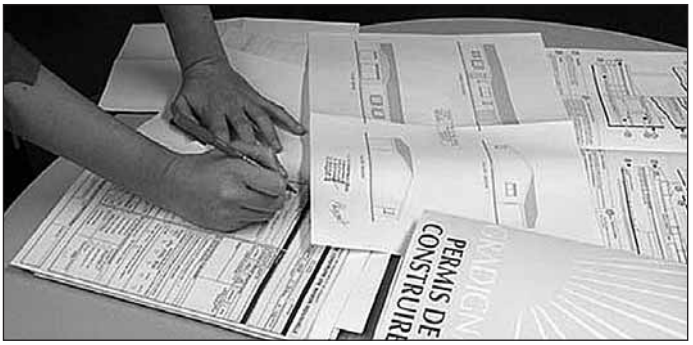

Photo *: Dossier de permis de construire fourni par le service urbanisme de la mairie*

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs et sur les sinistres.

Deux obligations distinctes d'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers ont été instaurées sur le département de la Dordogne.

- une obligation d'information sur les risques naturels et technologiques affectant le bien immobilier ; la liste des communes concernées est arrêtée par le représentant de l'Etat (Préfet).
- une obligation d'information sur les sinistres résultants de catastrophes naturelles ou technologiques reconnues ayant affecté en tout ou partie l'immeuble concerné.

Ainsi toute transaction immobilière affectant un bien immobilier bâti ou non bâti, doit faire l'objet d'un état des risques, établi à partir des informations mises à disposition par le Préfet.

Chaque vendeur ou bailleur de bien immobilier a l'obligation de remplir cet état qui doit être annexé au contrat de vente ou de location avec copie d'extraits cartographiques correspondants.

Pour chaque commune concernée, un arrêté préfectoral a été pris le 12 novembre 2009, Cet arrêté fournit la base des éléments nécessaires pour remplir l'état des risques.

Ces dossiers sont disponibles en mairie et sur les sites internet de la préfecture www.dordogne.pref.gouv.fr et de la direction départementale de l'équipement www.dordogne.developpement-durable.gouv.fr

DELAI DE CONSERVATION DES PAPIERS

Le délai de conservation des papiers varie selon leur nature. En matière civile, le délai de droit commun pour agir en justice est de 5 ans , les preuves doivent donc être conservées pendant cette durée. Néanmoins, le délai de conservation de certains documents peut être plus ou moins important.

Assurances

Quittances et primes	2 ans	Quittances, avis d'échéance, preuve du règlement ; courrier de résiliation et accusé de réception
Contrats d'assurance habitation et automobile	Durée du contrat + 2 ans	Le contrat doit être conservé tant qu'il n'est pas résilié puis 2 ans après sa résiliation. Les factures d'achat et de réparation des biens doivent également être conservés pendant toute la durée du contrat
Dossier "dommages corporels"	10 ans	Les papiers (factures, expertises, certificats médicaux) doivent être conservés 10 ans après la fin de l'indemnisation, voire plus longtemps si des séquelles sont prévisibles.
Assurance sur la vie et assurance décès	Durée du contrat + 10 ans	Le bénéficiaire peut faire valoir ses droits pendant 10 ans à partir de la date à laquelle il a eu connaissance du contrat d'assurance vie, en apportant la preuve de son ignorance jusqu'à cette date.

Voiture

Contravention	3 ans à compter de l' infraction
Facture (achat, réparation...)	Durée de conservation du véhicule

Banque

Chèques à encaisser	1 an et 8 jours	Passé ce délai, la banque n'a pas à le payer
Prêt à la consommation	2 ans	A compter de la dernière échéance du crédit
Prêt immobilier	2 ans	A compter de la dernière échéance de l'emprunt
Relevé de compte, virement, prélèvement, remise de chèque ou d'espèce, talons de chèque	5 ans	Ce délai correspond à celui de l'action civile

Attention : s'ils contiennent des informations sur des créances dont la nature fait courir une prescription plus longue, les talons de chèque et relevés de compte doivent être conservés plus longtemps.

Famille

Actes d'état civil (copies intégrales et extraits)	indéfinie	Les actes d'état civil sont valables en principe sans limitation de date. Toutefois, dans certains cas (en vue du mariage notamment), il doivent avoir été délivrés depuis moins de 3 mois ou 6 mois.
Remboursement des cotisations d'allocations familiales	3 ans	Les caisses disposent d'un délai de 3 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées (sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration).
Jugement de divorce, jugement d'adoption	indéfinie	En cas de perte, une copie sera fournie par le tribunal.
Acte de reconnaissance d'un enfant	indéfinie	La mairie peut en délivrer une copie.
Mariage (contrat, documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs)	indéfinie	En cas de perte du contrat de mariage, s'adresser au notaire qui l'a établi.
Livret de famille	indéfinie	En cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie.
Testament , succession	indéfinie	

DELAI DE CONSERVATION DES PAPIERS (suite)

Logement

Factures d'électricité et de gaz	2 ans	
Factures d'eau	4 ou 2 ans	4 ans si la distribution de l'eau est assurée par une personne publique, 2 ans s'il s'agit d'une entreprise privée
Facture de téléphone	1 an	
Factures liées aux travaux	10 ans ou 30 ans	Dépend de la nature des travaux
Certificat de ramonage	1 an	
Attestation d'entretien annuel des chaudières dont la puissance est comprise entre 4 et 400 kilowatts	2 ans au minimum	
Titre de propriété	indéfinie	Jusqu'à la revente
Charges de copropriété et correspondances avec le syndic	10 ans	
Contrat de location	indéfinie	Pendant toute la durée de la location et les 5 années suivantes. L'état des lieux et la quittance de versement du dépôt de garantie doivent être conservés jusqu'au remboursement.
Inventaire du mobilier pour les locations meublées	indéfinie	Pendant toute la durée de la location.
Quittance de loyer	5 ans	

Impôts et taxes

Impôt sur le revenu	3 ans	A compter de l'année qui suit l'année d'imposition. Par exemple, la déclaration de revenus de 2007 est à conserver jusqu'à la fin 2010.
Impôts locaux	1 an	Les avis d'impôts locaux doivent être conservés jusqu'à la fin de l'année au titre de laquelle l'imposition est due. Attention : depuis 2005, l'avis de redevance est commun avec l'avis de taxe d'habitation.
Redevance télévision	1 an	L'avis de redevance doit être conservé jusqu'à la fin de l'année au titre de laquelle l'imposition est due.
Preuve du paiement des impôts	4 ans	

Travail

Bulletin de salaire, contrat de travail, certificats de travail	indéfinie	Jusqu'à la liquidation de la retraite
Pièces utiles pour réclamer le paiement (salaire, indemnité de licenciement)	5 ans	
Allocations chômage (paiement)	2 ans	Les actions en paiement des allocation chômage se prescrivent au bout de 2 ans.
Allocations chômage (restitution)		Pôle emploi - Assédic dispose d'un délai de 3 ans pour réclamer les sommes indûment versées.
Titres de paiement de la pension de retraite	à vie	Ils peuvent être demandés pour le calcul des droits à la pension de reversion, s'il y a lieu.

DELAI DE CONSERVATION DES PAPIERS (suite)

Santé

Remboursement d'assurance maladie et maternité	2 ans	Les caisses disposent d'un délai de 2 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées. (sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration).
Mutuelle (carte, remboursement, ...)	variable	Au minimum suivant les délais prévus dans le contrat pour adresser une demande de remboursement.
Ordonnance	1 an	La délivrance de la plupart des médicaments peut se faire dans l'année qui suit leur prescription.
Versement d'indemnités journalières	variable	Au minimum jusqu'à la liquidation des droits à retraite dans l'hypothèse où la validation de ces périodes n'aurait pas été faite.
Remboursements, indemnités journalières, certificats et examens médicaux au titre d'un accident du travail	indéfinie	Il est préférable de conserver indéfiniment tous les documents, en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé de la victime.
Capital décès	2 ans	L'avis doit être conservé 2 ans à compter du jour du décès.
Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé de l'enfant	indéfinie	Pour le carnet de santé : au moins pendant la minorité de l'enfant.
Certificats, examens médicaux, radiographies	indéfinie	Les documents doivent être conservés car ils peuvent être utiles en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé.

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Dépenses : 2 687 876€

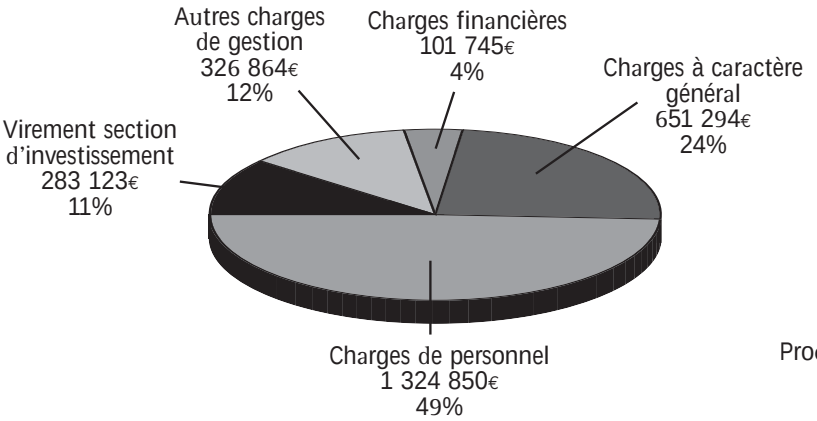

Recettes : 2 687 876€

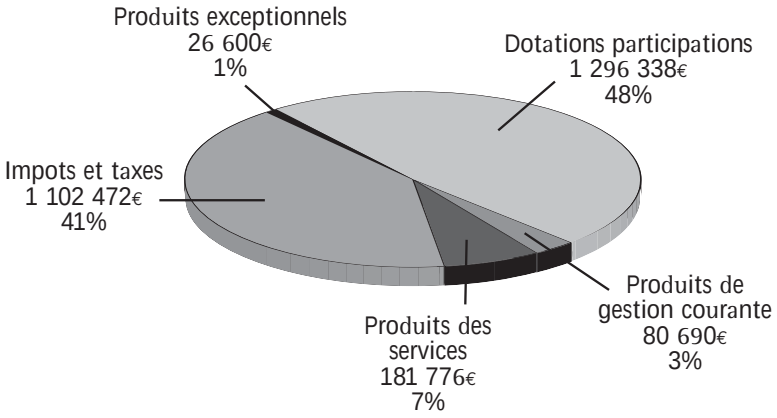

BUDGET PRINCIPAL (suite)

Section d'investissement - Opérations réalisées

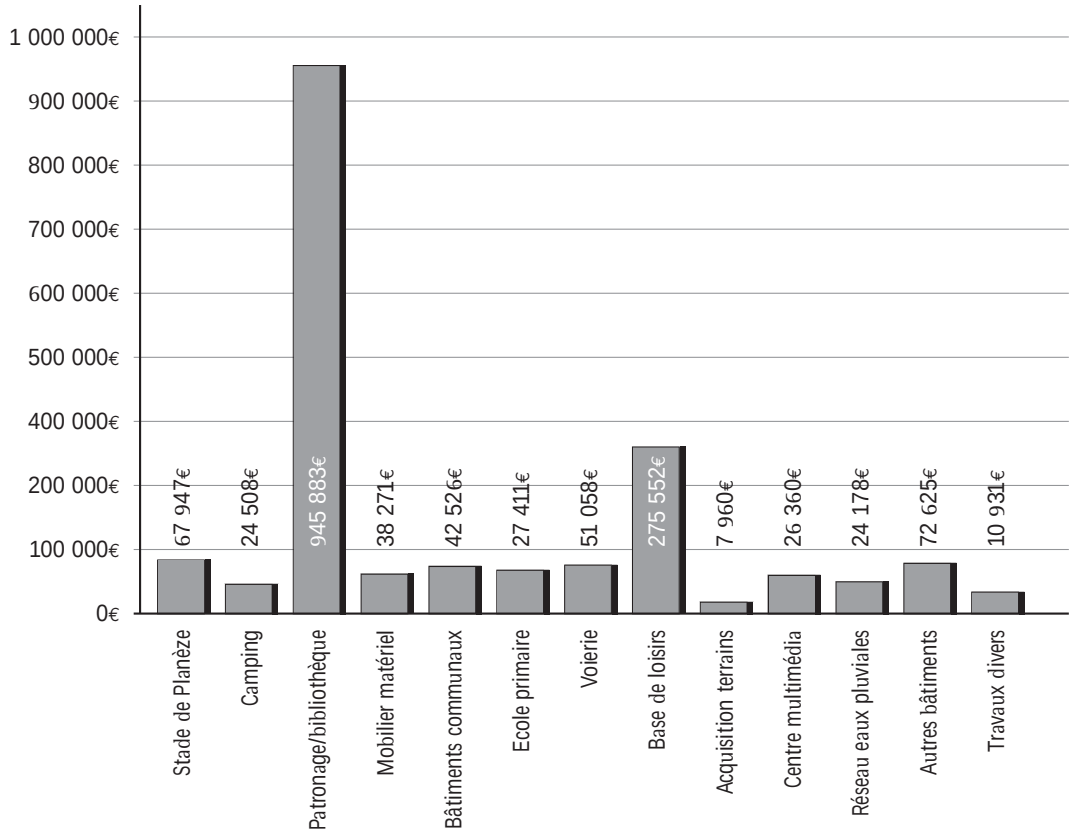

Budget du service d'assinissement - Section de fonctionnement

Dépenses : 826 435€

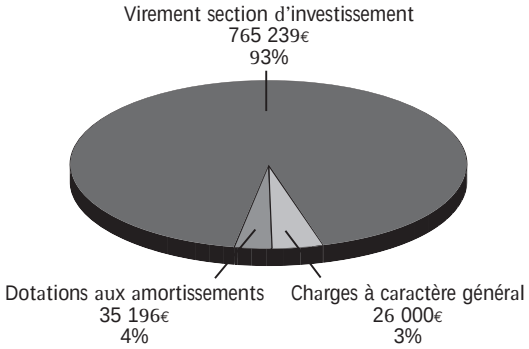

Recettes : 826 435€

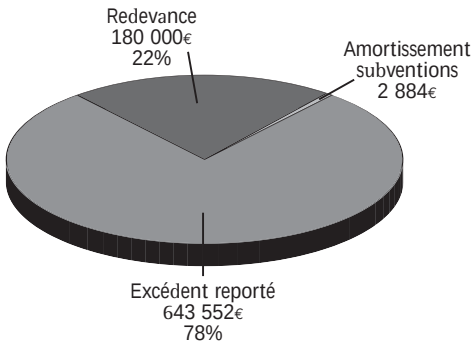

Budget du service d'assinissement - Section d'investissement

Dépenses : 1 426 320€

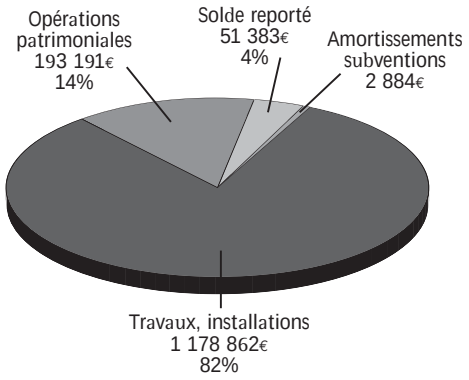

Recettes : 1 426 320€

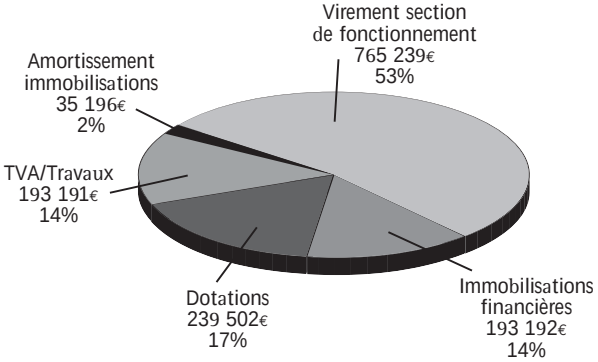

BUDGET PRINCIPAL (suite)

Produit de la fiscalité

	Base d'imposition	Taux	Produits
Taxe d'habitation	2 688 000	12,95%	348 096€
Foncier bâti	2 232 000	13,44%	299 981€
Foncier non bâti	61 800	90,00%	55 620€
Taxe professionnelle	837 938	11,84%	83 338€
TOTAL	5 819 738		787 035€

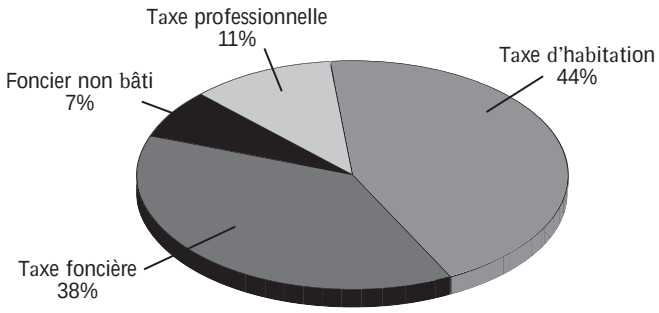

LES PROJETS

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme se profile

La commission municipale et les services de l'Etat, assistés d'un bureau d'études, travaillent sur la transformation du plan d'occupation des sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le projet de PLU va être arrêté définitivement dans le courant du mois de janvier 2011. Il sera alors considéré comme suffisamment avancé pour être soumis à l'avis des différentes administrations, cette consultation a une durée règlementaire de trois mois.

Celles-ci indiqueront notamment si le projet de PLU doit faire l'objet d'une évaluation environnementale (analyse de l'état initial de l'environnement et ses perspectives d'évolution, explication des choix retenus, analyse des incidences notables prévisibles du plan sur l'environnement, présentation des mesures pour éviter, réduire, compenser s'il y a lieu les conséquences dommageables de la mise en œuvre du plan).
Si ce document n'est pas nécessaire, le projet de PLU sera alors soumis à l'enquête publique.
Il sera consultable en mairie pendant un mois.

Le commissaire enquêteur, nommé par le Tribunal Administratif, tiendra des permanences pour recevoir la population.

Un registre sera également à la disposition des administrés pour recueillir les observations et requêtes éventuelles.

Le PLU sera ensuite approuvé et pourra alors s'appliquer.

Le TER joue la navette ferroviaire

De Mussidan à Niversac, d'ici quatre à cinq ans

Dans un contexte de préoccupations environnementales renforcées (rôle essentiel des transports dans les émissions de gaz à effet de serre et de polluants), la région a pour objectif de mettre en œuvre le cadencement du TER sur l'axe ferroviaire "Mussidan– Périgueux – Niversac". Les arrêts seraient les suivants : Mussidan – Neuvic - Saint-Astier – Razac – Marsac – Bas Chamiers – Périgueux – Vésunna – Saint Georges – Boulazac – Niversac (deux nouvelles stations seraient crées à Périgueux Vésone et Boulazac ZAE).

Le principe du cadencement c'est la mise en place de trains :

- qui circulent à intervalles réguliers,
- qui ont les mêmes itinéraires, les mêmes politiques d'arrêt, les mêmes temps de parcours
- dont les horaires sont coordonnés entre eux, ce qui permet la création de correspondances régulières.

Les avantages du système sont nombreux : horaires très lisibles pour le voyageur, création de correspondances régulières identifiées et systématiques, meilleure gestion des situations perturbées.

Dans un premier temps, les trains du Transport Express Régional (TER) vont être cadencés toutes les heures dès 2011.

La région s'est ensuite engagée à un deuxième effort vers 2014-2015 pour la Vallée de l'Isle : grâce à l'arrivée de nouveaux matériels, elle pourra rajouter des trains entre Mussidan et Niversac. L'objectif est d'atteindre sur ce parcours un train toutes les demi-heures aux heures de pointe.

Si tous les engagements sont tenus, il s'agira d'un formidable moyen de déplacement, de nombreuses personnes travaillant sur les zones d'activités de Marsac et de Boulazac, à la cité administrative également ; les scolaires, les visiteurs du centre de détention sont aussi des utilisateurs potentiels.

Un comité d'axe (groupe de travail avec les collectivités et organisateurs du transport) se met en place.

Une première rencontre a eu lieu le 17 décembre dernier.

Petit Patrimoine
Réhabilitation de la Fontaine Saint Pey

La communauté de communes de la moyenne vallée de l'Isle a engagé une opération de réhabilitation du petit patrimoine sur son territoire.

Pour la commune de Neuvic, c'est le lavoir de la Fontaine Saint Pey qui a été retenu pour un montant de travaux de l'ordre de 100 000€.

Une belle réussite architecturale dans le respect du savoir-faire des anciens

Aménagement des accès au stade, piscine, tennis, camping

Comme annoncé dans le bulletin d'information 2010 c'est un réaménagement complet des accès qui fait l'objet d'importants travaux.

Après "appel d'offres" l'entreprise SCREG a été retenue pour l'exécution de tous les travaux de voirie permettant l'accès aux différents sites et la reconstitution de la liaison contournant les stades. Ces travaux ont débuté et sauf intempéries devraient être terminés fin février.

Une très grosse tranche confiée aux employés communaux a démarré début décembre.

Le décapage des parkings Football et Rugby est terminé, le drainage est en cours et si le temps le permet la mise en œuvre des matériaux concassés débutera dans les jours à venir.

La haie de végétaux arrivant en bout de vie une haie en "laurière" a été plantée en fonction de la nouvelle configuration des lieux.

Afin de sécuriser les installations la construction d'une clôture en grillage rigide va débuter. L'entrée des stades de Foot et Rugby se fera directement en fond des parkings entre le terrain d'entraînement et le terrain de Foot. Un aménagement avec portail, portillons, caisses matérialisera ce nouvel accès qui sera beaucoup plus direct et évitera la circulation devenue dangereuse entre les terrains de tennis et court couvert.

Dès que ces nouvelles structures seront opérationnelles la voie d'accès à la route départementale près de la piscine sera condamnée définitivement car trop dangereuse.

Le parking de la piscine sera remis en état et du fait du déplacement de la voirie, la sécurité des utilisateurs de la piscine, notamment des enfants, nettement améliorée.

Parallèlement à ces gros travaux de voirie et aménagements un bâtiment a vu le jour, adossé à la tribune du Football. Depuis début décembre les employés communaux construisent un local de 130 m², bâtiment attribué pour 1/3 à l'entretien des stades, l'autre partie au camping pour le stockage des matériels pendant l'hiver et un atelier pour l'entretien.

Pour les services communaux, la construction de ce bâtiment va permettre d'obtenir un gain de temps important en évitant les allers retours quotidiens d'acheminement du matériel qui sera ainsi stocké sur place.

Le déplacement des installations techniques nécessaires au camping dans ce bâtiment va aboutir à la rationalisation de son fonctionnement en concentrant l'ensemble de ses structures sur une seule rive. Ce déplacement a pour but aussi de rendre son autonomie à la nouvelle base de loisirs qui pourrait se développer grâce à l'utilisation du bâtiment ainsi libéré par le gérant du camping. Si toutefois un accord est trouvé avec celui-ci.

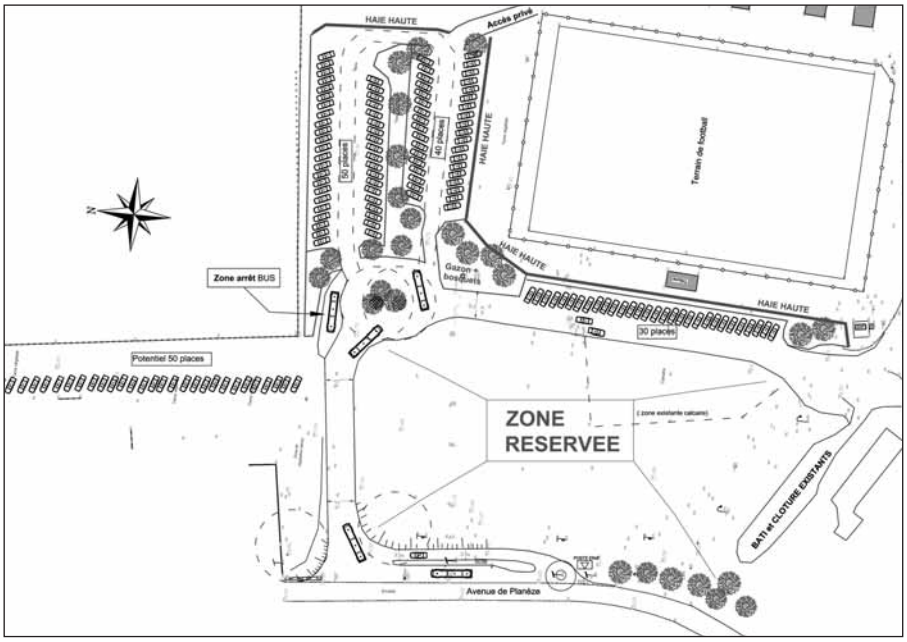

Tous ces travaux très importants permettront de structurer et rationaliser le fonctionnement des diverses activités avec des liaisons spécifiques à chacune, d'assurer la sécurité des personnes avec des aménagements adaptés et de mettre en valeur un site que beaucoup nous envient.

LES PROJETS (suite)

13ème tranche d'assainissement

Après le secteur de la Poutaque et du Bas Théorat desservant 115 foyers, mis en service en juillet 2010 c'est une nouvelle tranche qui raccordera au réseau collectif le village de Villeverneix, le Bas Villeverneix (Moulin) et la Croix de Canard (rue de la libération) courant 2011.

Le coût est estimé à près de 900 000€ auquel s'ajoutera une tranche de réhabilitation du réseau existant du lotissement de la Croix Blanche s'élevant à 100 000€ environ.

Lors de l'enfouissement de cette canalisation d'assainissement nous en profiterons pour réhabiliter et renforcer le réseau d'adduction d'eau potable.

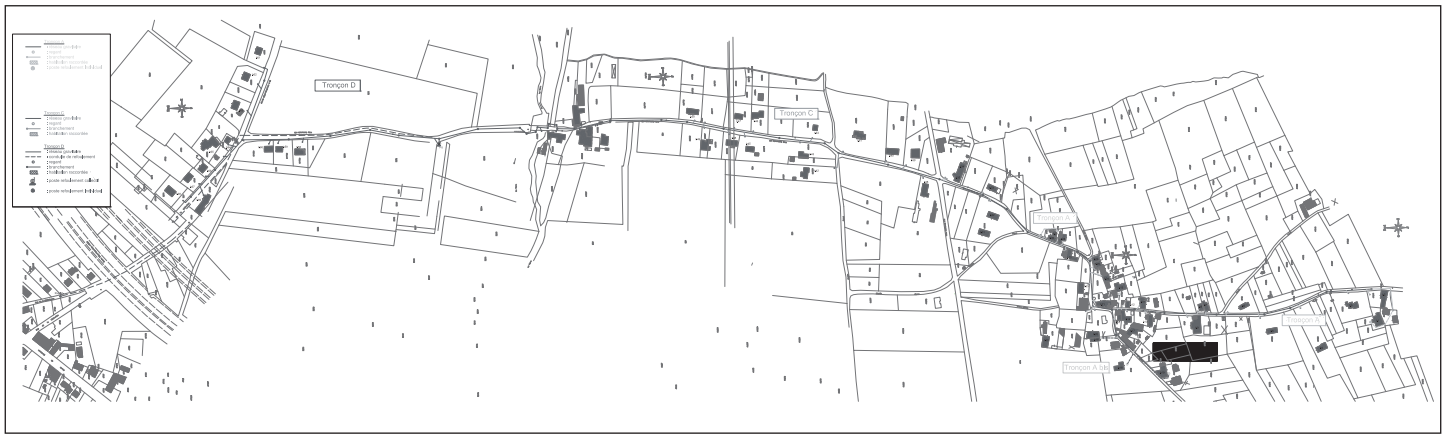

Du fait de la difficulté à réaliser des assainissements individuels conformes aux normes en vigueur ce vaste secteur était devenu prioritaire dans le schéma d'installation du système d'assainissement collectif.

La longueur du réseau à mettre en place, les difficultés techniques (rocher - rues étroites - traversée du Vern) le refoulement des effluents jusqu'au réseau gravitaire de Théorat en font une tranche onéreuse mais qui desservira 75 nouveaux foyers.

RAPPEL IMPORTANT : Il est obligatoire de raccorder son installation au "tout à l'égout" dans les deux ans suivant sa mise en service. Il est interdit de brancher les eaux de pluie dans ce réseau, des contrôles de conformité seront mis en œuvre.

ZONE ARTISANALE ET ECONOMIQUE DE LA JAUBERTIE

Comme nous l'avions annoncé dans une précédente publication (Petit Journal de Neuvic juillet 2010), l'activité de l'usine Interspray ainsi que ses éventuels besoins futurs ont amené la municipalité à réfléchir à la création d'une nouvelle zone pour les activités commerciales et artisanales.

Les acquisitions foncières nécessaires ne pouvant se faire vers le Château, monument classé sur un site inscrit à l'inventaire du patrimoine, le conseil municipal a porté son choix sur les terrains situés entre la deux fois deux voies et l'ancienne RN 89, zone où existent déjà le garage de la Jaubertie de Jean-Marie RONTEIX et les activités de la menuiserie de Thierry GAILLARD.

A ce jour, le conseil municipal a délibéré pour acquérir 19000 m² de foncier négociés à l'amiable, le reste des terrains est en cours d'acquisition en faisant valoir l'utilité publique.

Pour ce qui concerne le magasin Intermarché qui se déplacera et s'agrandira sur cette future zone, il faudra attendre une ouverture pour 2013 ;

En effet compte tenu des délais impartis, passage en commission CDCA et le recours éventuel contre ce type de surface commerciale, les travaux de viabilisation pourraient

débuter au second semestre 2011 et la construction se ferait en 2012

LES PROJETS (suite)

Cimetière
Extension du columbarium

Toute la partie végétale sera réalisée par les services techniques de la commune.

Le columbarium est le lieu dans le cimetière où sont déposées les urnes cinéraires contenant les cendres des morts. Le columbarium existant est composé d'un module représentant 10 cases , en totalité attribuées à des concessionnaires.

La municipalité a décidé d'entreprendre une extension, avec la création d'un module complémentaire comprenant 10 cases, et par opportunité de travaux il sera également réalisé un "jardin du souvenir" jusqu'à présent inexistant dans le cimetière et destiné à la dispersion des cendres.

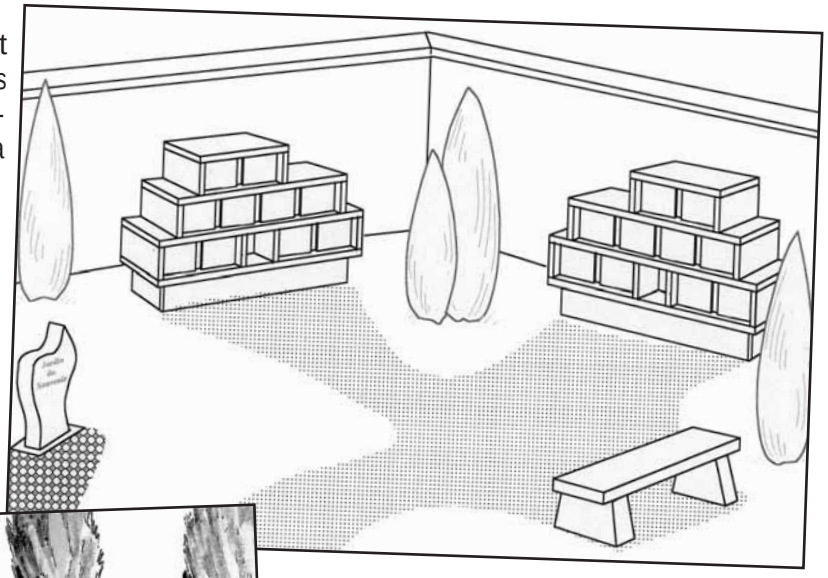

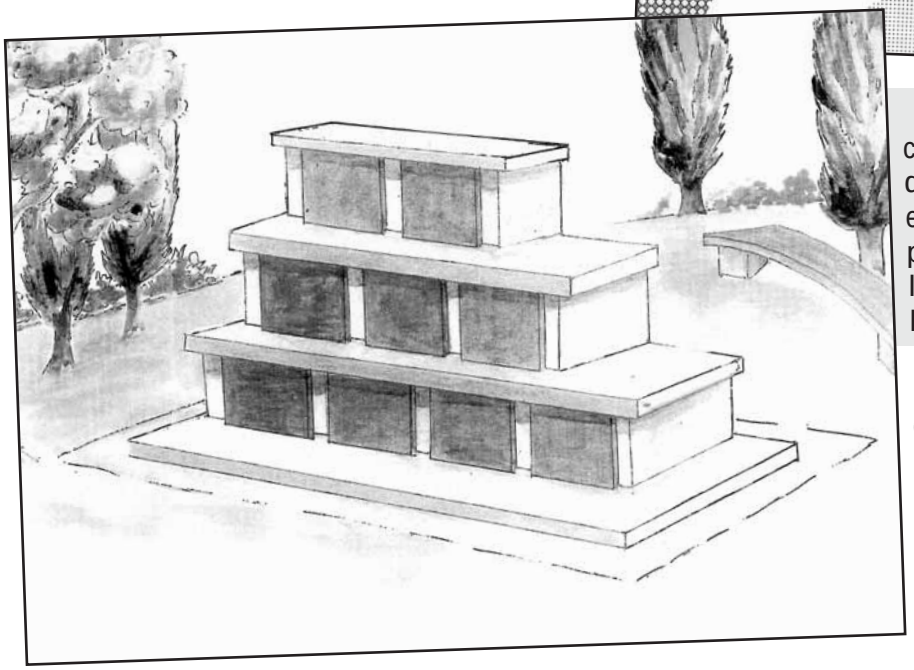

Il est rappelé que la dispersion des cendres issues de la crémation est possible, dans le jardin du souvenir du cimetière ou en pleine nature à l'exception des voies publiques : il est également possible pour les familles de conserver l'urne contenant les cendres au domicile.

Dans tous les cas, une déclaration de destination de cendres ou d'urne cinéraire doit être déposée en Mairie.

BIENVENUE A NEUVIC ET DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Artisans et commerçants

M. Xavier FAURE
Entreprise Générale
du bâtiment
23 avenue de Bordeaux
Tél : 05 53 81 45 31
09 63 02 06 81
Courriel : ent.xavierfaure@orange.fr

Mme Nadia SCHRICKE
La Malle à couture
6 place de l'Eglise
Tél : 06 01 78 96 77
Courriel : malle.couture@gmail.com

M. Christophe FRICHETEAU
Correspondant "Dordogne Libre"
pour le canton de Neuvic
11 rue Claude Caillé
Tél : 06 25 79 92 92
Courriel : copresse@gmx.fr

BIENVENUE A NEUVIC ET DISTINCTIONS HONORIFIQUES

M. Jean-François COPPENS
Magasin de presse
2 rue du Docteur Léger
Tél : 05 53 82 03 84

Atelier du Bois, Patrick MACAISNE
10 rue du Majoral Fournier
Tél : 06 40 11 35 76
Courriel : atelierdubois24@orange.fr
Site web : atelierdubois-france.com

Distinctions honorifiques

METGE Damien

17 rue de la Poutaque
Meilleur apprenti médaille de Bronze
échelon départemental
construction d'ensembles chaudronnés

Neuvicoise depuis deux ans, Laurie GÉRAUD, âgée de 16 ans, pratique la boxe française pour la sixième année consécutive au "Savate Club de La Double" situé à Beauronne.
Pour l'année 2009-2010, cette jeune fille a plusieurs titres à son actif :

- Vainqueur de la coupe d'Aquitaine
- Championne d'Aquitaine Cadette et Série 3
- Championne de zone à l'issue du Championnat de France Cadette.

Elle a également passé son grade "gants jaunes" lui permettant entre autre d'accéder au monitorat ou aux "gants d'argents techniques" (G.A.T).

VIVRE A NEUVIC

CONDUITE CITOYENNE (en milieu rural)

Beaucoup de personnes se plaignent de la vitesse excessive sur nos petites routes et chemins de campagne.

Or il faut savoir que la majorité des excès de vitesse sont commis par des personnes connaissant parfaitement ces routes.

Nous vous rappelons que vous allez croiser des enfants qui jouent, peut être les vôtres ou ceux de vos voisins et amis, rencontrer aussi des personnes qui marchent.

La multiplication des panneaux ne résoudra pas à lui seul ce problème. Seule votre conduite citoyenne sécurisera ces petites routes.

Levons le pied, n'attendons pas qu'il soit trop tard pour réagir.

SERVICE SOCIAL & EMPLOI

Vos interlocutrices

Fabienne CASSÉ
Conseillère ESF
Responsable de l'Espace Solidarité Emploi

Carine DUGOULET
Conseillère emploi, formation, insertion

ESPACE SOLIDARITE EMPLOI
Z.A. de théorat - 24190 NEUVIC
Tél. : 05 53 80 86 86 - Fax 05 53 80 86 87
E-mail : sse.neuvic@wanadoo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE
Lundi, Mardi, Jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 16h30
Mercredi : Fermeture hebdomadaire

Services au public

POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Accompagnement à la recherche d'emploi
- Suivi et aide individuelle
- Aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation
- Conseil et préparation à l'entretien d'embauche

L'accès aux offres d'emploi
- Affichage des offres d'emploi de Pôle Emploi, actualisées quotidiennement
- Affichage des offres d'emploi émanant directement des entreprises et des partenaires.

Formation
- Affichage des offres de formation
- Aide à la recherche de financement
- Suivis individualisés par des organismes de formation sur prestation de Pôle Emploi

Démarches administratives
- Inscription comme demandeur d'emploi via Internet
- Déclaration de situation mensuelle auprès de Pôle Emploi via Internet
- Gestion des problèmes divers en lien avec l'emploi

POUR LES ENTREPRISES

Accompagnement et soutien à l'embauche
- Information et documentation sur les mesures pour l'emploi
- Diffusion des besoins en personnel auprès du service emploi et de Pôle Emploi
- Recherche de candidats et présélection des candidatures

Le traitement des offres d'emploi

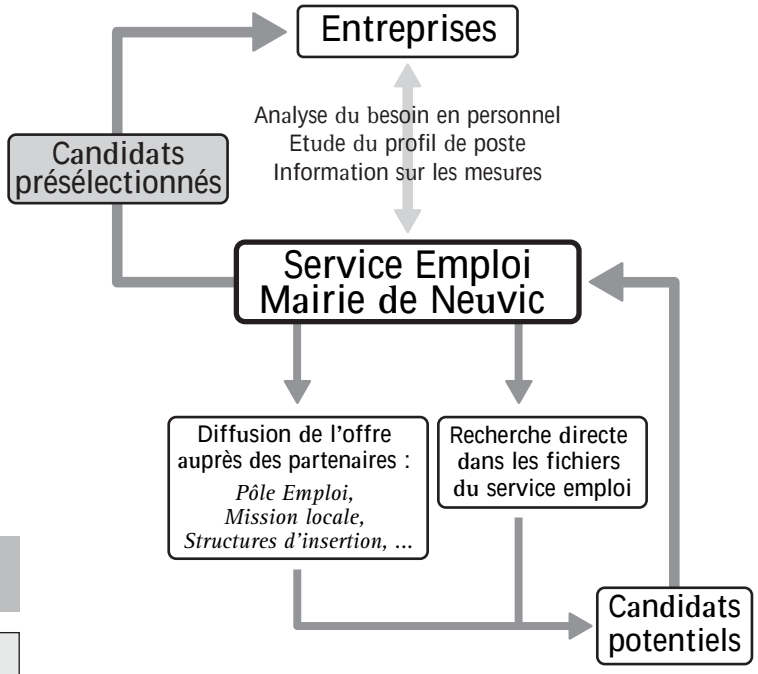

Nos actions en 2010

LES ATELIERS POUR L'EMPLOI

Comme chaque année, le SERVICE EMPLOI, en collaboration avec les associations ASCSN et LA TRESSE, a proposé aux demandeurs d'emploi du canton de Neuvic de participer à des ateliers thématiques.
En moyenne, 11 personnes par atelier ont pu aller à la rencontre de chefs d'entreprises, déposer leur candidature ou s'inscrire à des sessions de formation.

Les thèmes abordés cette année étaient les suivants :

1) Les métiers de l'industrie
   (visite de l'usine à chaux de Saint Astier)
2) Les jeudis de l'AFPA
3) Training : Image personnelle et communication verbale (1 atelier par semestre)
4) Simulation d'entretien d'embauche
   (1 atelier par semestre)
5) Les rencontres de l'intérim
6) Initiation informatique : rédaction du CV

Ces ateliers ont lieu une fois par mois dans les locaux de l'Espace Solidarité Emploi. Les personnes intéressées doivent se rapprocher du Service Emploi de la mairie au 05 53 80 86 86 pour procéder à leur inscription.

Visite des usines à chaux à Saint-Astier

L'impact de la couleur dans la communication

Les forums du Pôle Emploi

Cette année, le service emploi (relais pôle emploi) a participé à deux forums organisés par le pôle emploi.

1) Les rencontres de la santé et de la dépendance se sont déroulées le 13 octobre dernier à Mussidan et ont rassemblé environ 500 personnes. Les demandeurs d'emploi invités ont pu rencontrer des professionnels de la santé et de la dépendance. Ils ont pu aussi s'informer sur ces métiers en assistant aux deux tables rondes.

2) La journée de l'insertion s'est tenue à Saint Astier, le 18 novembre dernier. Cette rencontre, destinée aux chefs d'entreprises, avait pour objectif de présenter aux employeurs les différentes structures du territoire ayant en charge l'insertion des demandeurs d'emploi.

Les rencontres de la santé et de la dépendance

Vie quotidienne et accompagnement budgétaire

Le service social de la mairie travaille en collaboration avec les services sociaux du Conseil Général, de la Mutualité Sociale Agricole et la Caisse d'Assurance Maladie.

Ce partenariat se traduit par :

• Des actions collectives autour de différents sujets comme l'équilibre alimentaire ou encore la conservation des aliments.

• Des liaisons très régulières sur le suivi des personnes en difficultés financières

CENTRE MULTIMEDIA

6 rue des frères Pouget

Renseignements : 05 53 80 09 88
Réservations spectacles : 05 53 80 12 34
Fax : 05 53 80 12 01
E-mail : multimedia@mairie-neuvic.fr

Ouverture au public

- Mardi de 10h à 12h et de 17h à 19h
- Mercredi et jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 10h à 12h

La salle informatique

La salle informatique est ouverte à toutes et à tous.
Elle accueille petits et grands dans le but de faire découvrir et profiter des nouvelles technologies.

Forte d'un équipement de qualité, la salle informatique permet à ses utilisateurs de :

- naviguer sur Internet,
- découvrir et se perfectionner à l'outil informatique
- participer à des ateliers thématiques faisant appel à différents logiciels multimédias.

CENTRE MULTIMEDIA (suite)

Répartition des abonnés par activités

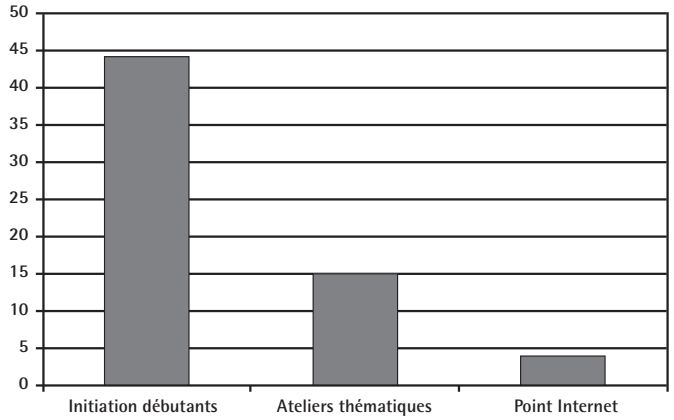

Répartition des abonnés par âge

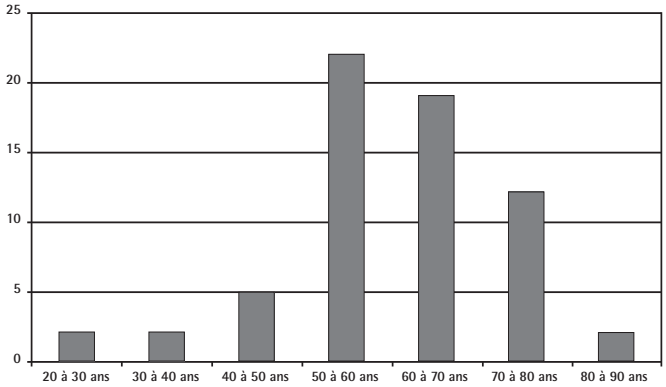

Malgré une tarification plus élevée pour les non Neuvicois, la renommée des animations proposées amène des utilisateurs d'autres communes.

Communes	Nombre d'abonnés	Total
CANTON DE NEUVIC		
Neuvic	22	36
Saint-Germain du Salembre	7	
Douzillac	1	
Vallereuil	5	
Chanterac	1	
AUTRES COMMUNES		
Saint-Astier	5	27
Saint-Léon sur l'Isle	5	
Grignols	2	
Sourzac	2	
Annesse et Beaulieu	1	
Bourgnac	1	
Mussidan	4	
Saint-Front de Pradoux	1	
Vilamblard	2	
Saint-Médard de Mussidan	3	
Saint-Hilaire d'Estissac	1	
	Total	63

Les utilisations sont diverses, les plus jeunes échangent sur les réseaux sociaux (Facebook, Messenger) et visionnent les clips de leurs artistes préférés sur Youtube. Les seniors prônent l'outil de communication et utilisent davantage le courrier électronique afin de garder le contact avec familles et amis, parfois éloignés.
L'atelier informatique reste une activité ludique, très convoitée, surtout durant la période hivernale.

Tableau des animations 2011

DATES	ANIMATIONS
10 au 28 janvier	TABLEUR / initiation débutant Point Internet (mardi 17h-20h et mercredi 14h-17h)
31 janvier au 11 février	Point Internet (mardi 17h-20h et mercredi 14h-17h)
14 au 25 février	Point Internet (lundi, mercredi, jeudi, vendredi14h-17h et mardi 14h-20h)
28 février au 18 mars	INTERNET / initiation débutant Point Internet (mardi 17h-20h et mercredi 14h-17h)
21 mars au 8 avril	RETOUCHE PHOTO / initiation débutant Point Internet (mardi 17h-20h et mercredi 14h-17h)
11 au 22 avril	Point Internet (lundi, mercredi, jeudi, vendredi 14h-17h et mardi 14h-20h)
26 au 29 avril	Point Internet (mardi 17h-20h et mercredi 14h-17h)
2 au 20 mai	TRAITEMENT DE TEXTE initiation débutant Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
23 mai au 3 juin	Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
6 au 24 juin	FILM / initiation débutant Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
27 juin au 01 juillet	Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)

La salle de spectacle

Parmi les 28 spectacles proposés cette année, plus de la moitié étaient des spectacles vivants.

Que ce soit en retransmission sur grand écran ou en direct sur la scène du centre multimédia, tous les styles ont été programmés.

La musique a été à l'honneur avec en spectacle vivant : conte musical pour enfants, slam, gospel, orchestre de 40 musiciens...

Toujours dans la musique mais dans un registre différent : opérette, opéra, ténor et concert ont été projetés sur grand écran.

Dans un autre style, les conteurs et humoristes ont donné de l'émotion au public.

De plus, comme chaque année le centre multimédia a participé au festival de la vallée et aux séances de cinéma en plein air.

Et même si pour beaucoup le théâtre ne leur semble pas accessible, les pièces de boulevard et les pièces traditionnelles sont appréciées par l'auditoire.

CENTRE MULTIMEDIA (suite)

Pour le 1er semestre 2011, le centre multimédia propose une programmation théâtrale.
Du théâtre de la Madeleine, du théâtre Michel ou du théâtre de la Pépinière à Paris, des pièces connues seront retransmises sur grand écran.

Sur scène à Neuvic, la compagnie Barrière de Villamblard reviendra jouer une comédie ; et en avril des rencontres de théâtre amateur seront proposées.

Quels spectacles en 2011 ?

Programme du 1er trimestre 2010

Dimanche 16 janvier – 15h	Les danses du monde	Spectacle de danses de salon et bal
Vendredi 21 janvier - 20h30	Ca va nettement mieux Charlotte de Turkheim	Diffusion sur grand écran
Vendredi 4 février - 20h30	La monnaie de la pièce Théâtre de boulevard	Diffusion sur grand écran
Vendredi 18 février - 20h30	Aux deux colombes Théâtre de boulevard	Diffusion sur grand écran
février - mars	Tournoi des 6 nations	Sport sur grand écran
Vendredi 5 mars – 20h30	Au repos du guerrier Compagnie Barrière	Théâtre amateur Spectacle vivant
Vendredi 18 mars – 20h30	Les chansonniers Théâtre des 2 ânes	Diffusion sur grand écran

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

25 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 05 53 81 66 27
E-mail : neuvic.bibliotheque@wanadoo.fr
Catalogue départemental : www.bibliotheque-dordogne.net

Dès l'ouverture, vous pourrez vous rendre dans la nouvelle bibliothèque aux horaires suivants :

Mardi :	10h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mercredi :	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi :		16h00 - 18h00
Vendredi :		16h00 - 18h00
Samedi :	9h00 - 12h00	

Les groupes sont accueillis sur rendez-vous

L'échéance approchant, la préparation des documents pour la nouvelle bibliothèque a suivi son cours.

Une exposition de la Bibliothèque Départementale de Prêt a été proposée sur le thème des albums d'aujourd'hui dans le cadre du festival de La Vallée au centre Multimédia, cette exposition fut accompagnée de séances de lectures d'albums et de petits jeux qui ont ravi les plus petits comme les plus grands.

Exposition Jean de La Fontaine

Le prêt de livres aux écoliers a été réduit au prêt de caisses de livres aux enseignants, mais une exposition «Jean de La Fontaine, un homme affable», a tout de même été proposée. Cette exposition a été réalisée dans le cadre du réseau des bibliothèques avec la médiathèque de Saint-Astier. Des conteurs, et des comédiens mettant en scène les fables accompagnent également cette animation, sur l'année 2010 et 2011.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (suite)

Modalités d'inscription :
- Formulaire à compléter
- Présentation d'une pièce d'identité
- Présentation d'un justificatif de domicile
- Le cas échéant : justificatif d'exonération du tarif de l'inscription

Nous acceptons toujours les dons de livres, une sélection pourra toutefois être effectuée par les bibliothécaires.

Il est toujours possible de demander qu'un choix de livres soit proposé à domicile pour les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer en téléphonant à la bibliothèque (05 53 81 66 27).

LES PITCHOUNS DE LA CRECHE

En ce début d'année 2010, l'effectif est de 28 enfants inscrits issus de la communauté de communes.

Au cours de l'année écoulée, les enfants ont fêté carnaval avec dégustation de crêpes avec leurs copains du RAM. Ils ont également fait une chasse aux œufs de Pâques dans la cour du centre de loisirs maternel.

Au printemps, après une longue matinée à jouer et à écouter des histoires racontées par Cathy HAFSOUI-MACARIE dans le parc du Château avec encore les enfants du RAM, un pique-nique avec le personnel et les assistantes maternelles ainsi que Corinne CARON (responsable du RAM) et Cathy, les a restaurés avant un retour à la crèche pour une sieste bien méritée.

Le pique-nique annuel en août avec les parents a été renouvelé.

Le journal de la Crèche «la feuille de chou» peut être consultable sur le site de la Mairie.

Une matinée de vente de jouets spécifiques pour les enfants a été organisée en novembre et a remporté un franc succès.

Le père Noël est passé et a apporté cette année des jeux pour la structure afin d'en renouveler un peu le stock.

Pour tout renseignement ou future inscription, pour la rentrée prochaine, veuillez prendre rendez-vous le plus vite possible avec la directrice.

Nous tenons à remercier les donateurs, les bénévoles du conseil d'administration ainsi que les parents qui se dévouent lors de nos manifestations.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2011.

LES PITCHOUNS DE LA CRECHE (suite)

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Accueil de loisirs maternel.
10 Avenue Talleyrand Périgord
Tél : 05 53 80 20 42

L'accueil de loisirs maternel est une structure d'accueil et de loisirs qui reçoit les enfants de classe maternelle le mercredi, durant les vacances scolaires et en périscolaire.

Les enfants sont essentiellement issus du territoire de la communauté de communes.

La capacité d'accueil du centre est de 20 enfants en périscolaire, le mercredi, et les vacances scolaires.

L'accueil de loisirs :

Un lieu de vie pour les enfants

Où ? - 10 avenue Talleyrand Périgord à côté de la crèche.

L'encadrement

L'équipe d'animation est composée d'animatrices diplômées BAFA et d'une directrice.

Les objectifs éducatifs

Le projet pédagogique de l'ALSH s'appuie sur les valeurs éducatives et sur les orientations éducatives du projet éducatif validé par la mairie.

Horaire	Temps de l'enfant	Proposition pour l'enfant
6h50 à 9h30	Accueil du matin	Un petit encas est mis à disposition jusqu'à 8h30. Différents ateliers sont proposés : Dessins, pâte à modeler, légos, puzzles...
9h30 à 10h30	Temps de présentation Activité du matin	Temps de présentation des activités, du programme de la journée, des vacances...
10h30 à 11h00	Temps libre	Des ateliers libres sont mis à disposition.
11h00 à 11h30	On se prépare pour partir au restaurant scolaire.	Le restaurant scolaire est à 200 m de l'accueil de loisirs.
11h30 à 12h30	REPAS	Les animateurs encadrent les enfants tout le long du repas.
12h30 à 13h00	On se prépare pour le temps de repos	Retour du restaurant scolaire, passage aux toilettes, etc...
13h00 à 14h30	Sieste	L'enfant sera amené à se détendre grâce a une histoire ou une musique douce
14h00 à 16h30	Reprise des activités	Activité à la carte, activités à thème
16h00 à 16h30	GOUTER	
16h30 à 18h30	Accueil du soir	Différents ateliers sont proposés Dessins, pâte à modeler, légos, puzzles....

MAISON DE LA PETITE ENFANCE (suite)

Les activités :

Catégorie	Moyens	Outils pédagogiques
Activités à thème	Les enfants se retrouvent autour d'un thème décidé par l'équipe d'animation en fonction de la vie du centre et des envies des enfants Les thèmes feront l'objet d'activités de différentes catégories Création, confection, bricolage Imaginaire, expression, sport, culture, découverte,	Ateliers, Ballade, Cinéma, visites, grands jeux, kermesse, informatique, Bibliothèque, piscine, Rencontre, chasse au trésor, olympiade, Cuisine.

Le périscolaire :

Où ? - A l'école maternelle.

Horaire	Temps de l'enfant	Proposition pour l'enfant
6h50 à 8h35	Accueil du matin	Différents ateliers sont proposés Dessins, pâte à modeler, puzzles, jeux, etc.
16h30 à 18h30	Accueil du soir	Différents ateliers proposés Dessins, pâte à modeler, puzzles, jeux etc.

L'accueil du matin

Objectifs	Moyens	Outils pédagogique
Permettre à l'enfant d'arriver et de s'installer à son rythme de retrouver ses copains ses animatrices Faciliter l'intégration du groupe Dialogue, échange entre parents/animatrices	Accueil échelonné. Prise en charge échelonnée. Cadre rassurant et convivial. Possibilité entre différentes activités de temps libre autonome : lire, jouer, discuter, ne rien faire, dessiner.	Coins jeux, dessin, bibliothèque, repos,

MAISON DE LA PETITE ENFANCE (suite)

L'accueil du soir

Objectifs	Moyens	Outils pédagogique
Permettre à l'enfant de s'amuser en attendant ses parents Echange entre parents et équipe d'animation	Présence sécurisante, rassurante, conviviale et dynamique de l'équipe d'animation. Temps de parole avec les enfants : Possibilité entre différentes activités de temps libre autonome : dessiner, lire, jouer, ne rien faire.	Coins jeux, dessin, bibliothèque, repos,

Les Inscriptions

La directrice se tient à votre disposition pour tous renseignements aux heures d'ouverture du centre.

Toute l'équipe d'animation vous souhaite une bonne et heureuse année 2011.

La directrice
Monique VEYSSIERE

CENTRE DE LOISIRS CASTORS JUNIORS

ALSH - “Les Castors Juniors”
Rue du Jumelage
Tél. : 05 53 81 56 09
Email : clshlescastorsjuniors@orange.fr

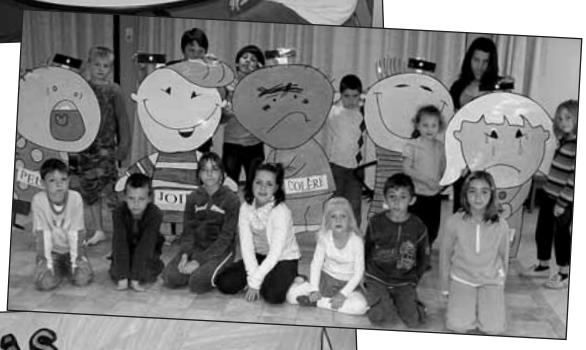

Qu’est-ce que l’Accueil de Loisirs ?

L’Accueil de Loisirs sans hébergement est municipal, sa capacité d’accueil est de 36 enfants. Il est habilité par la D.D.J.S. de Périgueux.

Quoi ?

Nous avons pour objectif d’aider les enfants à devenir les citoyens de demain en leur proposant tout au long de l’année, une palette d’activités respectant leur rythme de vie et leurs besoins. (Activités: manuelles, sportives, artistiques; découverte de l’environnement naturel, culturel et social...)

Par qui ?

Sous la responsabilité d’un directeur, l’encadrement est assuré par une équipe d’animation composée de personnes diplômées du B.A.F.A. ou en cours de formation.
En s’appuyant sur le projet éducatif de l’organisateur (Mairie), l’équipe met en place un projet pédagogique qui répond aux objectifs et aux intentions éducatives de l’organisateur.

Quand ?

Tous les mercredis de l’année scolaire, pendant les petites et grandes vacances et en périscolaire (avant et après l’école). L’Accueil de Loisirs est fermé tous les ans, pour le pont de l’Ascension, deux semaines au mois d’août (1er quinzaine) et la semaine entre Noël et le jour de l’An.

Où ?

Dans les locaux de l’école maternelle (à côté du collège).

Pour qui ?

L’Accueil de Loisirs accueille les enfants de 6 ans (à partir du C.P) jusqu'à leur 12ème année.

Comment ?

En Périscolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi) l’accueil est assuré de 6h50 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.
Les mercredis et vacances scolaires l’accueil est assuré de 6h50 à 18h30.

Quand, où et comment s’inscrire ?

Les inscriptions se font à l’année, au mois, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas, durant les heures d’ouverture à l’Accueil de Loisirs.

La plupart des documents peuvent être téléchargés sur le site : www.mairieneuvic.fr rubrique “Centres de Loisirs”.
Courriel : centreloisirsmaternel.neuvic@wanadoo.fr

Quelles ont été les sorties au cours de l'année 2010 ?

En février/Mars : sortie à la Patinoire "itinérante" à Bergerac, où les enfants ont pu s'initier à des jeux de glace.

En avril : Visite d'une ferme pédagogique à Sarlande "Asinerie du Périgord Vert". Les thèmes abordés ont été : Présentation de l'Asinerie; L'élevage des ânes (identification, reproduction, naissance); Le comportement de l'âne; La traite; Le lait : vertus du lait d'ânesse, dégustation du lait; Le savon : les différentes étapes de la fabrication.

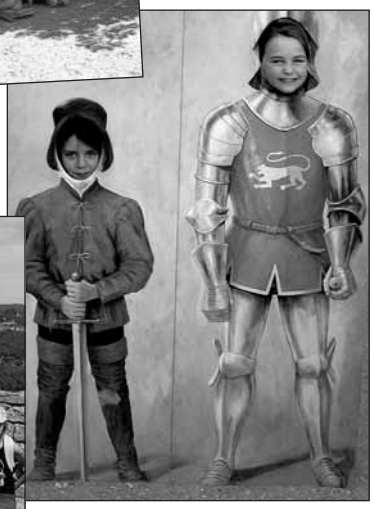

En juillet/août : Préhistoire et Moyen Âge au programme de cet été "Et si on remontait le temps...". A cette occasion, les enfants ont visité le plus grand parc d'Europe "Préhistologia". Ils ont pu découvrir la plus importante reconstitution grandeur nature de sujets préhistoriques qui retracent l'apparition de la vie dans les océans, puis sur la terre ferme avec les dinosaures jusqu'à leur extinction. Cette journée fut clôturée par la visite des grottes de Lacave où les enfants ont pu cheminer à travers 12 salles féeriques...

Visite du fac-similé de la Grotte Préhistorique de Lascaux, du Musée et du Parc Animalier du Thot Espace Cro-Magnon et initiation à l'art pariétal. Par groupe de deux, les enfants ont créé leur propre peinture néolithique avec les techniques d'antan.

Pour finaliser ce voyage dans le passé, visite du Château de Castelnaud, Musée de la Guerre au Moyen Âge. Les enfants ont assisté à des animations médiévales telles que : présentation et maniement d'armes, démonstration du Tir au Trébuchet et fabrication d'outils à la Forge.

En octobre : Sortie à l'École de Cirque de Saint-Émilion. Les enfants ont été accueillis sous une yourte par 2 professeurs, afin de leur faire découvrir les différentes disciplines du cirque : acrobatie, jeux aériens, équilibres sur objet, fil de fer et jonglage.

En décembre : Pour les fêtes de fin d'année, le repas de Noël pris au restaurant scolaire, a été suivi d'une sortie au cinéma de St Astier pour la projection du dessin animé "Raiponce" de Walt Disney. Cette journée fut clôturée par un goûter amélioré.
Une surprise les attendait au pied de l'Arbre de Noël !!!

CENTRE DE LOISIRS CASTORS JUNIORS (suite)

Quelles ont été les animations particulières en 2010 ?

(avec les partenaires locaux, fédératifs...)

Découverte du livre et du plaisir de la lecture à la Bibliothèque Municipale de Neuvic, à travers des ateliers animés par Cathy Hafsaoui-Macarie et Nicolas Caminel.

Animations au Centre Multimédia de Neuvic : jeux sur Internet puis "Rallye Internet", encadré par Olivier Deffarges.

Comme tous les ans pour Carnaval, les enfants ont pu participer à un grand jeu des vitrines chez les commerçants de Neuvic, préparé par le Comité des Fêtes (Neuvic Anim'). Ce jeu fut récompensé par une remise de cadeaux le mercredi 17 mars, après le jugement de Pétassou. Cette année, grâce au travail collectif des enfants de l'Accueil de Loisirs et des Services Techniques (notamment Marc Brunet), "Pétassou" avait pris l'apparence d'un dragon. Cette journée s'est achevée par un goûter copieux, suivi d'un bal masqué.

Mercredi 11 avril, les enfants ont été invités à participer au Cross de l'I.M.E. de Neuvic dans le Parc Botanique du Château. C'était l'occasion pour Raphaël Roux de terminer 3ème au classement du cross poussins, et pour l'ensemble des enfants de recevoir une coupe récompensant leur participation et leur motivation. Un pique-nique avec le petit groupe d'enfants de Martine Merceron (Éducatrice spécialisée à l'I.M.E) a permis de favoriser des échanges. Ce fut un moment très convivial dans un cadre magnifique.

Un "Méga Loto" a été organisé avec l'aide de Danielle Brassem (Animatrice à la Maison de Retraite). Les résidents se sont pris au jeu si bien qu'au moment des récompenses joie et déception se lisaient sur tous les visages (enfants et adultes). Il a semblé qu'un court instant, ces personnes avaient retrouvé leur âme d'enfant. Un goûter chaleureux est venu clôturer ces moments merveilleux de complicité.

Cette année, Le Festival de la Vallée a permis aux enfants de participer à une aventure collective dans le cadre du festival "La Vallée émois et moi...". Pour cette occasion, les enfants ont confectionné 5 personnages de légende "Tout en émoi". L'expression de leur visage représentait la joie, la fierté, la peur, la colère et la tristesse. Un jeu éducatif "Gliss' émoi au bon endroit" a aussi été fabriqué. Ces réalisations ont servi de décoration et de réflexion le temps de la soirée du mercredi 12 mai.

Mercredi 26 mai, les enfants ont fait une sortie au Domaine de Chaulnes à Grignols dans le cadre de la 17ème édition du Festival de la Vallée, millésime 2010. Cette journée Spéciale Centres de Loisirs a été organisée par le Service Culturel de la Ligue de l'Enseignement de Périgueux en partenariat avec le Centre Culturel "La Fabrique" de St-Astier. Plusieurs Centres de Loisirs des communes avoisinantes étaient sur le site. Le matin les enfants ont participé à des activités nature avec les élèves du Lycée Agricole et l'après-midi ils ont pu voir un spectacle intitulé "Trois petites notes". Ce fut une journée riche en expériences et découvertes.

Une journée "ANIM'SPORTS ÉTÉ" a été organisée par le Conseil Général de la Dordogne, au Dojo départemental à Coulounieix Chamiers et sur la Base Municipale de Marsac. Le matin, les enfants se sont initiés aux Arts Martiaux (Judo, Karaté et Aïkido) et l'après-midi aux Boules Lyonnaise, à l'Athlétisme, au Canoë-kayak et à la pratique du Handisport.

Dès que le beau temps nous l'a permis, des sorties à la Piscine Municipale de Neuvic ont été organisées le matin pendant les vacances de cet été.

Halloween oblige, le vendredi 29 octobre revêtus de leurs déguisements, les enfants ont défilé dans les rues de Neuvic pour collecter des friandises chez les commerçants ou leur jeter un sort!!!

Quels sont les projets pour cette année ?

Pour cette année 2011, des projets sont à l'étude tout en continuant les animations traditionnelles liées aux diverses fêtes...

Pour toutes informations et inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail en laissant vos coordonnés sur la messagerie.
On vous rappellera !!!

Les enfants et le personnel de l'Accueil de Loisirs, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2011.

Marie-Christine FAUCHER,
Directrice.

POINT INFORMATION JEUNESSE

NEUVIC ANIM' - POINT INFORMATION JEUNESSE
Hôtel des Entreprises - 24190 NEUVIC-SUR-L'ISLE
Tél./Fax : 05 53 80 54 10
Mail : neuvic.animations@wanadoo.fr

QUI SOMMES NOUS ?

LE POINT INFORMATION JEUNESSE (P.I.J.)

Le P.I.J.est un service gratuit et anonyme ouvert à tous. On y trouve de la documentation sur la scolarité, la formation, la vie lycéenne et étudiante en Aquitaine.
Le P.I.J. informe sur l'alcool, la drogue, les maladies sexuellement transmissibles, l'enfance maltraitée et tous autres "risques sociaux".

Vous pouvez consulter les annonces sur les formations, emplois saisonniers, les renseignements sur la vie associative (annonces de lotos, brocantes, concerts, expositions, etc. ...)

Des journées à thèmes sont proposées, comme information/ débat sur l'alcool et la toxicomanie, la prévention routière, le sida, ...

Les derniers camps d'été : 2009 : itinérant au Portugal,
2010 : Marseille et Espagne.

Prévisionnel 2011

Camp de jeunes itinérant en Corse du 8 au 19 juillet

La responsable, Sylvie YON, aide à l'élaboration de projets individuels ou collectifs., encadre et dirige les séjours en centres de vacances.

LE SERVICE ANIMATIONS

Le Local Jeunes est équipé d'un téléviseur, lecteur vidéo, différents jeux de société, un babyfoot, etc...

Le P.I.J. et le SERVICE ANIMATIONS sont des sections de l'association NEUVIC ANIM' (vide grenier, salon du livre, 14 juillet, bourse aux armes, spectacles musicaux, ...)

Fonctionne le mercredi et pendant les vacances scolaires. Les projets sont réalisés à partir des demandes des jeunes. Ces dernières années différentes sorties ou séjours en centre de vacances ont été réalisés, comme : Futuroscope, patinoire, bowling, Disneyland, stages de sports, ateliers musicaux, camps itinérants à la montagne et à la mer, séjours humanitaires en Roumanie, en Ukraine.

POINT INFORMATION JEUNESSE (suite)

Ces Passeports récompensaient 4 associations de la Dordogne : Neuvic Anim' pour les projets humanitaires en Roumanie et en Ukraine ; Radija de Château Lévêque pour ses actions au Maroc, Les ALiénors - section rugby féminin de Périgueux pour les actions des cadettes en faveur de l'école de rugby et enfin le Judo Club de Mussidan pour son projet " judokas sans frontière" au Sénégal.

INFORMATION JEUNESSE

Le 29 mai dernier, la remise des Passeports de l'engagement Jeunes avait lieu au local du PIJ de Neuvic ; choisi par le Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives.

L'ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES DE NEUVIC

QUE S'EST-IL PASSE EN 2010 ?

Au cours de l'année 2010, des échanges intergénérationnels se sont développés. En effet, dans le cadre des animations, des rencontres avec les adolescents de l'IME, les élèves des écoles maternelle et primaire de Neuvic, les enfants du Centre de Loisirs ont pu se réaliser.

Ces échanges ont créé de nouveaux liens, témoignant de l'ouverture de notre structure, dont voici quelques temps forts :

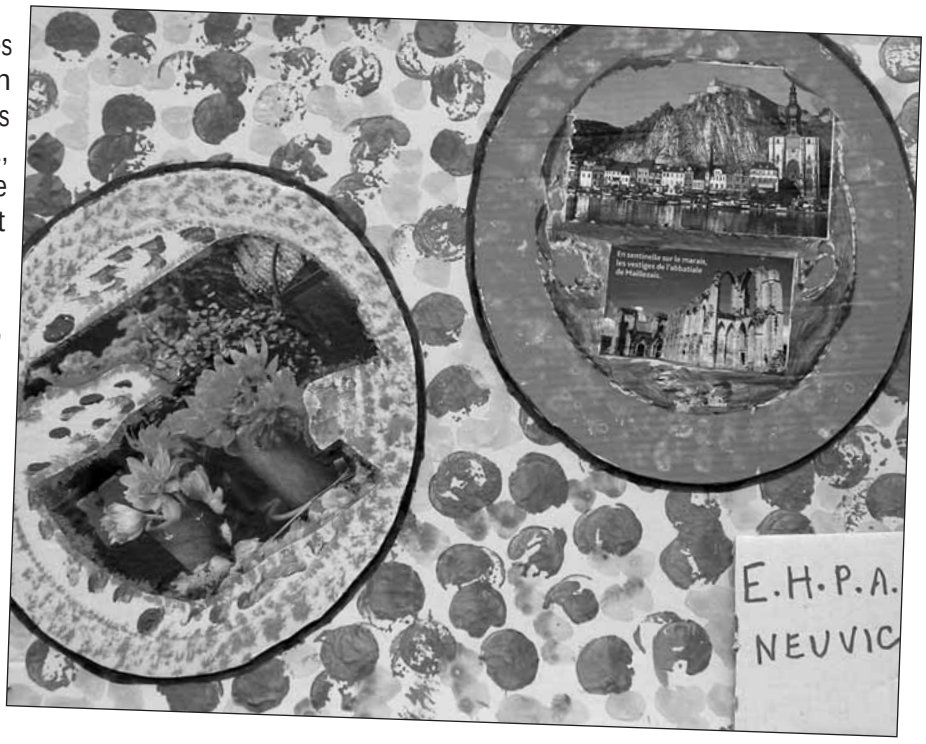

En mars 2010 : atelier peinture pour la décoration du festival de la Vallée avec les adolescents du château de Neuvic

EHPAD (suite)

En avril 2010 : chants traditionnels avec les élèves de l'école maternelle et loto avec les enfants du Centre de Loisirs.

En juin 2010 : les résidents ont pu assister au spectacle de fête de fin d'année de l'école primaire.

L'année 2010 fut également l'occasion pour nos résidents de confectionner du pain, du pain d'épice à la ferme du PARCOT, des confitures (abricots/amandes, gelée de coings) qui sont en vente à l'EHPAD au profit de l'amicale des résidents. Ils ont aussi partagé une journée "barbecue" au boulodrome en compagnie des résidents de l'EHPAD de TOCANE, animée par un accordéoniste et sa chanteuse. Une journée appréciée par toutes et tous et en retour nous avons été invités à un loto.

Le 19 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir les membres du CODERPA de la DORDOGNE (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées) qui ont tenu leur dixième réunion de bureau dans notre établissement. Au cours de cette journée, nous avons pu leur faire part de notre mode de fonctionnement, des contraintes et des difficultés que nous rencontrons. Nous tenons à les remercier pour leur écoute et leur engagement à nos côtés.

QUELLES PREVISIONS POUR 2011 ?

Durant l'année 2011, bien que notre projet d'extension-reconstruction d'un nouvel établissement soit mis en attente à la demande des autorités (conseil général agence régionale de santé), l'établissement devrait effectuer des travaux de ravalement et de clôture.

Nous procéderons également à la validation par nos instances de notre projet d'établissement pour les 5 prochaines années.

Je profite de cette occasion pour lancer un appel à votre générosité : pour celles et ceux qui souhaitent participer à la réalisation de nos animations, si vous avez des pots en verre avec couvercle et des petits lots pour nos lotos, nous les accepterons volontiers et nous vous en remercions par avance.

Au nom des résidents et du personnel, je vous présente nos meilleurs vœux pour l'année 2011.

Madame Florence GADRAT-FALLERT
Directrice

LA PAROISSE

Paroisse St-Pierre et St-Paul des Rives de l'Isle - Relais de Neuvic

Évêque de Périgueux et Sarlat :
Mgr Michel Mouïsse

Prêtres au service de la Paroisse :

P. Francis Adimou

P. Albert Pham Khanh Chanh

P. Sébastien Revirand
(curé modérateur)

Le Père Francis vient du diocèse de Cotonou, au Bénin ; les Pères Albert et Sébastien sont membres de la communauté des Chanoines Réguliers de Saint Augustin.

Horaires des messes à Neuvic :

Le dimanche à 11h00 une semaine sur deux ;
Le samedi à 18h30 les autres semaines.
Le vendredi à 10h00 à la Maison de retraite, une fois par mois.
Les autres semaines, le mardi à 9h30 à l'église.

Consultez le panneau d'affichage de l'église !

Le catéchisme :

Niveau 1 (8 ans) :
à St Astier, Razac, Chantérac ou Manzac.

Niveau 2 :
à Manzac, St Astier ou Razac.

Niveau 3 :
le mercredi de 10h00 à 11h00, au presbytère, avec M^me^ Croizier (05 53 81 53 94)

Niveaux 4, 5, 6 :
à St-Astier, un samedi par mois.

Il existe un groupe pour les débutants déjà grands (10-13 ans) : le samedi de 10h00 à 11h30, à St Astier, à la Maison Paroissiale.

Pour les 3-7 ans : des activités adaptées, deux samedis après-midis par trimestre, à Saint-Astier. Veuillez contacter les prêtres.

Les autres activités paroissiales pour les Neuvicois :

Visites aux personnes âgées, à la Maison de Retraite. Contact : M^me^ Gauthier - Tél : 05 53 81 63 79.

Bénévolat au Secours Catholique, pour accueillir les personnes, préparer et distribuer colis alimentaires et vêtements. Tél : 05 53 81 32 68

Groupe de partage biblique : découvrir ensemble les textes qui seront lus à la messe du dimanche.
Tous les mercredis soirs, à 20h30, au presbytère (ou à la sacristie de l'église).

Prier à plusieurs : chapelet à l'église, tous les jeudis, à 14h45.

Chanter : répétitions des chants un mardi sur deux, à Saint-Astier, de 18h15 à 19h30, avec le P. Sébastien.

L'accompagnement des familles en deuil :

Depuis juin 2008, une équipe d'une dizaine de bénévoles assiste les prêtres dans la préparation des obsèques et leur célébration, comme cela se fait en beaucoup d'autres paroisses. Une formation leur a été donnée. L'équipe peut toujours intégrer de nouveaux membres !

Pour contacter un prêtre :

Maison Paroissiale,
18 Place du 14 juillet 24110 Saint-Astier
Tél : 05 53 54 11 66 ou 05 53 04 10 46

ECOLE MATERNELLE

L'école maternelle accueille 116 enfants âgés de 3 à 5 ans. Du fait de la non reconduction de la 5ème classe, l'effectif s'avère chargé puisqu'il y a en moyenne 29 élèves par classe.

Nous retrouvons :

Mmes RAIGNIER Anne-Lise et PRESLE Corinne
avec une classe de PS/GS,
Mme FARCY Yveline avec une classe de MS/GS,
Mme LAFON Nathalie avec une classe de PS/MS ;
Mme MORTERO-VARGAS Sarah assurant la classe tous les lundis et ce dans le cadre de la décharge de direction.

De nombreuses animations sont proposées aux élèves dès ce premier trimestre : l'exposition sur Jean de La Fontaine, l'opération de Solidarité en faveur des enfants du Mali, une projection au centre multimédia à l'occasion de Noël et le spectacle "BOUBAM et le tam-tam" dès le 7 janvier 2011.

L'école maternelle participera encore sans doute cette année au Festival de La Vallée en mai et clôturera l'année scolaire par un spectacle des enfants...

Espérons que l'année 2011 verra la reconduction à titre provisoire de la 5ème classe afin que les conditions d'accueil et d'apprentissages scolaires soient optimales ainsi que la réalisation de l'aménagement des abords de l'école maternelle...

D'ores et déjà, les petits écoliers, le personnel enseignant et municipal se joignent à moi pour vous présenter leurs Meilleurs Vœux au seuil de cette nouvelle année riche de projets.

La Directrice,
Madame LAFON Nathalie

PS : Les futures inscriptions des enfants nés en 2008 auront lieu début mai 2011.

Photo de classe - Saison 2010 - 2011

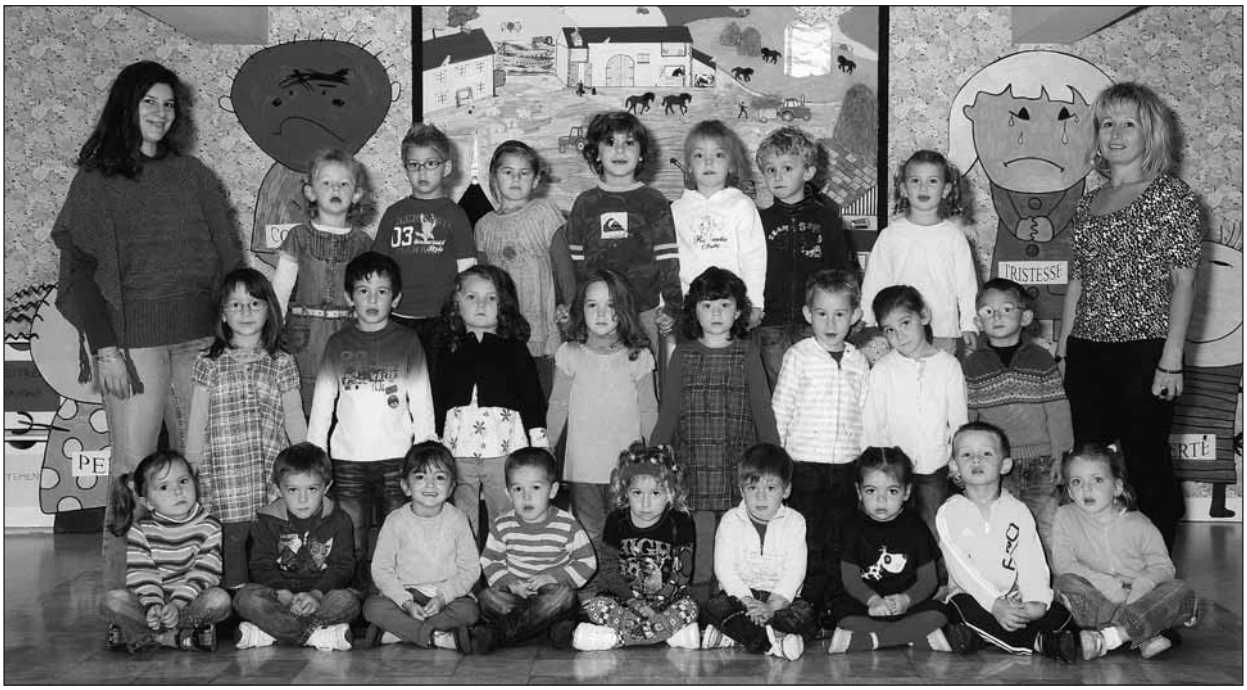

En haut de gauche à droite : Maitresse : Sarah VARGAS, Cloé SAUTEREAU, William-Philippe DEBRIS-AZIB Kaylis TAILLET, Tchad MAGNE, Clara CUMENAL, Antoine ELIAS, Fanny FAUCHER, Maitresse : Nathalie LAFON

Rangée du milieu de gauche à droite : Marion LACHENAUD, Samuel CHABANE, Louise BOUYSSOU, Ambre DEVAUX Marie QUERON, Enzo JOUBERT, Roxane BESSE, Léo MAIGROT

Assis de gauche à droite : Anaïs REBELO-MARQUES, Nathan BATAILLER, Charline VERGNES, Alexis MAGNE Lolita DEQUEKER, Louis BARRET, Zoé SILVA-CHALARD, Enzo REBIERE, Eléna CAZOT

ATSEM absente sur la photo : Cathy LE GUEN

Photo de classe - Saison 2010 - 2011

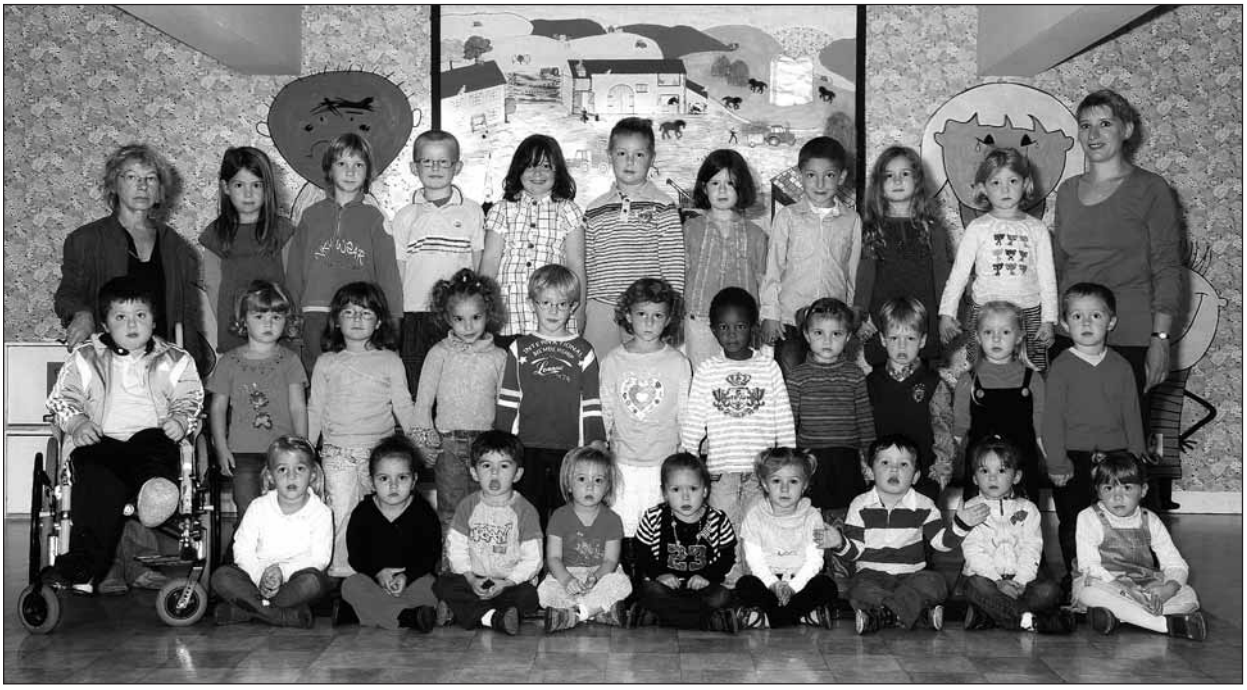

En haut de gauche à droite : Atsem : Lydie LACOUR, Sohée LE DORZE, Iannis SAGET, Allan DEPLANQUE Clémentine COUE, Matt STUDER, Charlène BEAUCOURNUT-BRIGOUT, Mathis MARTIN, Camille VALEIX Anaïs PRIOSET, Maîtresse Corinne PRESLE

Au milieu de gauche à droite : Enzo LOPEZ-TAVARES, Emma BERGER, Sam PEZON, Kelly CHEVALIER, Adrien CAMINEL Céline AMBLARD, Tony ALGARIN, Sophie GASCHARD, Maxime MORNAS, Avah SOCHA, Quentin PALEM

En bas de gauche à droite : Philippine ROPITAL, Isabelle DE SOUSA, Daël MEDARD, Louane POUMIREAU Emmy POTHIER, Léa LITOT, Eugène GALLIEZ, Sofia HELFRITT, Louise AUGUSTIN

Photo de classe - Saison 2010 - 2011

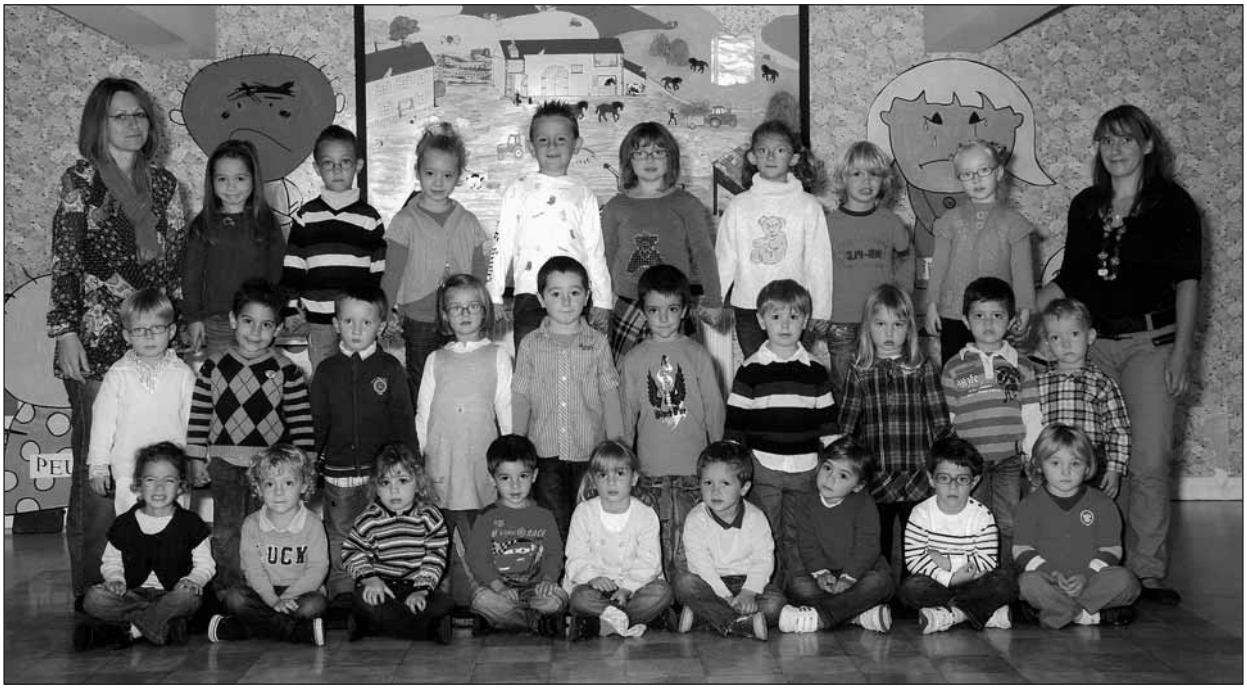

Haut de Gauche à droite : EVS ASEH : Céline REGNE, Ilana RONGIERAS, Jordan DANIEL, Sarah VICTOR-CHAMPAUD Killian CHASSIN, Anaëlle CLIQUET, Zoé MAIGROT, Romain RAGON, Cassandre SEJOURNE Maîtresse : Anne Lise RAIGNIER

Milieu de gauche à droite : Louis Oscar JAHAN, Miguel DESOUSA, Tom GUYON, Célestine ROPITAL, Basile VALE MORO Noah DESMARTIN, Augustin INGOUF, Célia LAFON FAUST, Noah MEDARD, Jérémy BERANGER

Bas de gauche à droite : Maëlys ZEDAM, Mathis ALARICH, Zoé DUFOUR, Rayley TAILLET, Cléo GABARD Gabriel GRAND, Léa LIEFOOGHE, Romain AUDEBERT, Manon BOUYSSOU, ATSEM absente sur la photo : Jacqueline LARGE

Photo de classe - Saison 2010 - 2011

Haut de gauche à droite : EVS ASEH : Virginie JORION - ATSEM : Sylvie BUISSON, Sacha AQUILA, Ines LACOSTE Lana DELEPLANQUE, Arséne BURNEL, Julia DASTE, Valentin BARRECA, Mathis LABRUE, Mélissa VISSE Stevan ARNOLD BALSAUX; Maîtresse : Yveline FARCY

Milieu de gauche à droite : Solène DE SAN NICOLAS, Kimmy FRESSIGNAC, Julien MOULES, Louise BISSON Lou Anne MOHR, Lucie LAMBERT-HIVERT, Ornella ROCHETEAU, Mathis BRUNET, Zoé LENGLET, Mickael HELFRITT

Bas de gauche à droite : Elina BOISSONNAT, Jordan POUMIREAU, Maëlys DELAGE, Evan BONJEAN, Clara BIBIE Matéo JOSEPH, Maëli FUSCO, Zachary MOYRAND, Lilas SILVA, EVS ASEH absente sur la photo Ginette KIEFFER.

ECOLE ELEMENTAIRE

Avec 57 entrées en CP pour cette année scolaire 2010/2011, les effectifs sont en très nette hausse cette année.

L'équipe enseignante, elle, reste stable, une seule entrée, l'arrivée de Mme Christine CAMINEL sur la classe du CP/CE1.

Christine CAMINEL

Quant à Mme Marjorie MORTERA qui avait déjà travaillé sur l'école, elle fait cette année le ¼ de décharge de Mme BEUN, et les 80% de Mmes HAZERA et LAMOUROUX.

Font également partie de l'équipe O. DEFFARGES qui gère les cycles 3 en informatique au Centre multimédia et Mme MARLIER a été nommée sur le poste d'assistante d'éducation et prend en charge les Cycles II en informatique. Travaillent également dans l'école à temps partiel quatre EVS-AVS sous contrat pour accompagner des enfants en difficultés. Et notre Stéphanie BERTRAND continue d'intervenir deux après-midi par semaine.

N'oublions pas tout le personnel communal qui prend en charge les enfants à la pause méridienne et à l'arrivée et au départ des transports scolaires.

L'association de bénévoles anime toujours deux fois par semaine une aide aux devoirs pour des enfants en difficultés.

De nombreux projets pédagogiques sont mis en place, notamment autour du tri des déchets, de l'environnement, de la sécurité, des saisons.....

Ces projets peuvent aboutir grâce, entre autres, au soutien de l'association de parents d'élèves FCPE et de la municipalité.

Toute l'équipe enseignante se joint à moi
pour vous souhaiter une excellente année 2011.

La directrice
K.Beun

LE COLLEGE ET “LES FRELONS”

L’association sportive “les frelons” du collège de Neuvic, forte d’une année passée riche en évènements (participation aux phases district et départementales dans 6 activités différentes et aux phases académiques en cross, badminton et course d’orientation avec un titre de Championne d’académie pour une équipe de minimes filles, qualifiée aux championnats de France (15° place) a donc démarré l’année pleine d’ambitions.

Plus de cinquante élèves du collège viennent donc tous les mercredis pour des entraînements ou des tournois dans les activités hand-ball, rugby et cross.

Plus de 40 élèves ont participé au cross de district à La Jemaye, et 34 d’entre eux sont qualifiés pour le cross départemental de Cadouin le 1° décembre 2010.

L’année 2011 démarrera avec les activités athlétisme, badminton et course d’orientation avec encore de belles émotions en perspective.

OFFICE DE TOURISME* DU PAYS DE NEUVIC

2, place de la Mairie
Tél./fax : 05 53 81 52 11
Site web : www.paysdeneuvic24.com
Blog : www.office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com
E-mail : ot.neuvic@wanadoo.fr

Président : Eric FOURGNAUD
Responsable : Karine JAMIER

Les différentes missions de l’Office de Tourisme :

1/ Accueil et Information du public

L’Office de Tourisme est ouvert toute l'année
(sauf congés annuels et réunions extérieures diverses)
Du mardi au vendredi : 9h30-17h30
Samedi : 9h30-12h30.

Du 14 juillet au 15 août :
Du mardi au vendredi : 9h30-17h30
Samedi : 9h30-12h30

Dimanche : 10h-13h : accueil personnalisé avec dégustation de produits du terroir à l’entrée du camping de Neuvic en présence des producteurs (foie gras, biscottes, rillettes de saumon, vin de pays, miel) et d’associations ou clubs (canoë, randonnée, centre équestre, modélisme).

OFFICE DE TOURISME* DU PAYS DE NEUVIC (suite)

2/ Promotion du territoire

Le site Internet : www.paysdeneuvic24.com

Patrimoine, loisirs, artisanat, gourmandise, animations, hébergements, restaurants, vie locale....

Guide se loger en vallée de l'Isle édition 2011

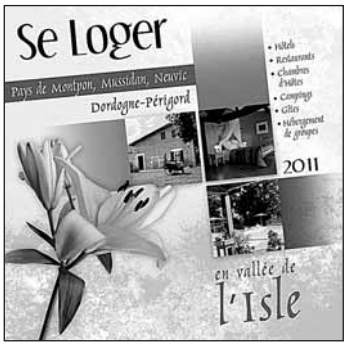

Ce guide rassemble les Hôtels, campings, chambres d'hôtes, hébergements de groupes et gîtes classés de la Vallée de l'Isle.

Nouveauté : la taxe de séjour est mise en place sur le territoire depuis le 1er janvier 2011. Documents disponibles à l'Office de Tourisme et sur le site Internet.

Guide touristique en vallée de l'Isle édition 2011

Sites à visiter, activités autour de l'eau, loisirs nature, activités enfants, artisanat, producteurs et restaurants.

Salon du Tourisme

Après avoir participé en 2010 au salon du Tourisme de Nantes et à un marché de producteurs de Pays à Paris, nous allons promouvoir la vallée de l'Isle au salon du Tourisme de Bruxelles début février.

3/ Communication et coordination

Les rencontres du Tourisme en Vallée de l'Isle

Tous les ans, une journée déstinée aux prestataires touristiques de la vallée de l'Isle est organisée en avril afin que tous se rencontrent, échangent des points de vue et de la documentation avec un objectif : apprendre à mieux connaître le territoire et les activités de chacun pour mieux le vendre.

Eductour en Vallée de l'Isle

Journée de découverte de la Vallée de l'Isle offerte tous les ans en juin aux commerçants et prestataires en contact direct avec la clientèle touristique. Les trajets s'effectuent en bus et les sites accueillent gratuitement les prestataires, seul le repas du midi est à la charge des participants.

Le blog de l'Office de tourisme :
www.office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com

Ce blog a pour objectif de favoriser le dialogue avec les professionnels et les élus du territoire et faire connaître notre activité à nos partenaires institutionnels. En somme, un moyen de faire partager la vie quotidienne de l'Office de Tourisme tout en informant sur les initiatives qui voient le jour sur le territoire. Un blog, également pour faire découvrir notre joli coin du Périgord grâce aux albums photos.

La page Facebook : Off Tourisme Neuvic Périgord

Elle permet de montrer l'actualité de l'Office de Tourisme et du territoire grâce à la rédaction d'articles et l'insertion de liens (articles de presse, vidéos à partager, photos, etc....)

4/ Animation du territoire

"L'Isle fête la randonnée"

En 2010, la randonnée a eu lieu à Douzillac le 15 mai où 90 marcheurs venus de toute la Dordogne étaient présents. Un parcours de 6 km accompagné et commenté était proposé ainsi qu'une randonnée de 12 km avec visite découverte de la pisciculture de Boissonnie. Pour 2011, le choix s'est porté sur le village de Planèze.

Balade contée aux flambeaux à Neuvic

Organisée le 8 août 2010, la balade contée par Gérard QUENOUILLE a attiré 129 participants. Parti du camping, le groupe a rejoint la cour du château de Neuvic en traversant le parc botanique à la lueur des flambeaux. Avant de déguster la traditionnelle soupe haricots couenne, tous ont pu assister à une reconstitution d'une scène de l'histoire du château, celle de la fausse marquise.

OFFICE DE TOURISME* DU PAYS DE NEUVIC (suite)

Les circuits de découverte en minibus :

Pour la 8ème année, des circuits de découverte ont été organisés le mercredi après-midi durant lesquels les participants (touristes et locaux) ont découvert des sites méconnus du grand public, rencontré des artistes passionnés et dégusté de savoureux produits du terroir.

Retenez dès à présent les dates pour 2011 :
20-27 juillet, 3-10 et 17 août.

Merci à tous les bénévoles pour leur aide précieuse sans laquelle nous ne pourrions réaliser toutes ces actions.

Merci également aux deux communautés de communes qui soutiennent et financent la structure.

N'hésitez pas à franchir la porte
de l'Office de Tourisme
pour obtenir plus d'informations.

Savez-vous .....

• qu'un nouveau centre équestre vient d'ouvrir à Saint Germain du Salembre ? sans oublier le centre équestre de Neuvic ouvert depuis un peu plus d'un an ?

• que pour fêter l'anniversaire de vos enfants, plus besoin d'aller au fast food car plusieurs structures proposent l'organisation de la fête pour vos petits ? Le château de Neuvic, la pisciculture de Neuvic, la ferme découverte des Mazières.

• que la pisciculture du Moulin de Boisssonnie à Douzillac vient d'obtenir le label ferme pédagogique ?

• qu'une nouvelle grille de classement pour les meublés de tourisme est en place ?

• que l'association "Initiatives et Tourisme en Vallée de l'Isle" va participer en février 2011 au salon du tourisme de Bruxelles durant 5 jours pour promouvoir la vallée de l'Isle ?

• que le projet de vélo route-voie verte a été validé par toutes les communautés de communes du territoire concerné ?

• que la taxe de séjour sera en place sur notre territoire à partir du 1er janvier 2011 ?

Afin d'être au courant de toute l'actualité de votre commune et de la vallée de l'Isle du point de vue touristique, je vous propose de vous inscrire sur le blog de l'Office de Tourisme :
www.office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com

Une fois sur le blog, vous trouvez sur votre droite la rubrique "newsletter". Inscrivez votre adresse e-mail et vous serez informés à chaque publication d'un nouvel article : Vous découvrirez ainsi toute l'actualité de votre Office de Tourisme : les animations organisées sur le territoire, le travail de l'OT tout au long de l'année, les nouvelles activités, les projets, etc....N'hésitez pas à poster vos commentaires directement sur le blog afin de faire partager vos idées !

Cordialement,

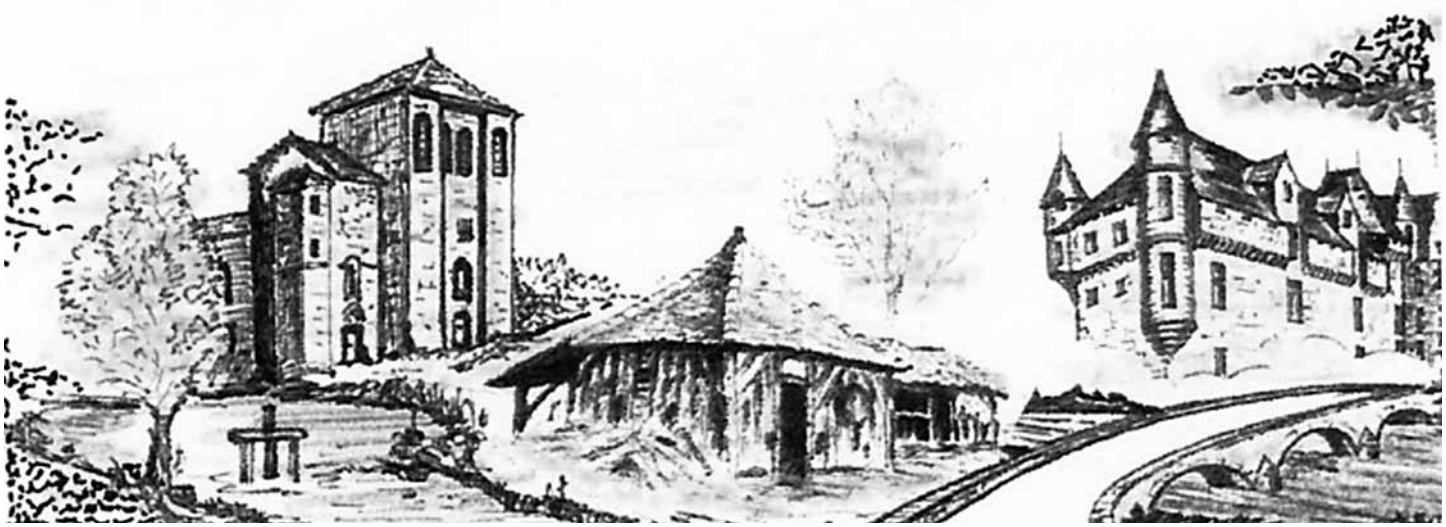

CAMPING “LE PLEIN AIR NEUVICOIS” ***

Tél. : 05 53 81 50 77 - Fax : 05 53 80 46 58
E-mail : camping.le.plein.air.neuvicois@cegetel.net
Site : http://www.campingneuvicdordogne.com

La saison estivale 2010 a bénéficié d’une météo plutôt favorable dans l’ensemble, avec un très beau début de mois de Juillet suivi de matinées souvent très fraîches tout au long du reste de l’été. Malgré cela, nos vacanciers, en général, résidants de la moitié Nord de la France et beaucoup plus mal lotis, ont apprécié notre soleil.

La bonne fréquentation de l’été 2009 s’était révélée excellente avec une progression de 19% dans le nombre de nuitées par rapport à 2008. Le résultat affiché en 2010 est encore meilleur avec 20,5% d’augmentation par rapport à 2009.

Si l’on tente d’analyser les bons résultats cités plus haut, dans l’appréciation du camping par la clientèle, on peut retenir par ordre d’importance les points suivants :

- Qualité de l’accueil et de l’écoute
- Excellent entretien des sanitaires et des espaces verts
- Sécurité assurée (présence permanente des gérants)
- Tranquillité (prise en compte des soucis de cohabitation)
- Documentation touristique et conseil à la réception
- Présence de l’Office de Tourisme, de ses bénévoles et des producteurs locaux les dimanches matins (photo).
- Taille humaine de l’établissement (77 emplacements)
- Proximité de la piscine et du toboggan aquatique
- Proximité des commerces et services

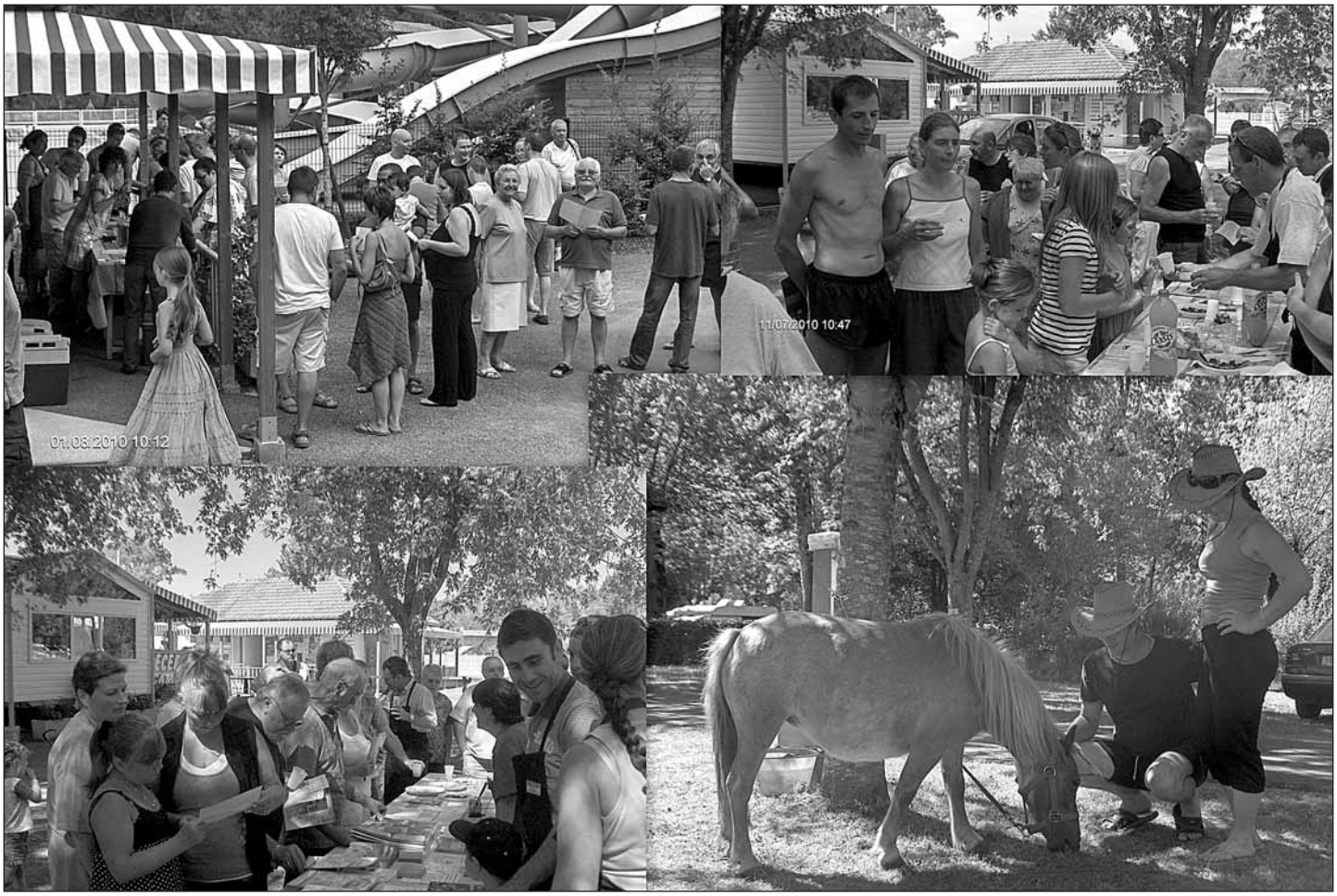

Ces résultats sont le fruit des efforts conjoints de la Municipalité et de la gérance mise en place depuis 10 ans, tant au niveau de la communication et de la commercialisation qu’au niveau des différents travaux de réhabilitation (qui devraient normalement permettre au camping de se maintenir à son niveau des 3 étoiles au regard des nouvelles normes).

En effet, tous les campings de France devront être reclassés en fonction de cette nouvelle grille de reclassement avant Juillet 2012. Ces contrôles ne seront plus effectués par les préfectures mais par des organismes indépendants privés et la classification qui jusqu’alors était de 1 à 4 étoiles, va désormais aller jusqu’à 5 étoiles.

De ce fait, le client de passage à Neuvic emporte avec lui un souvenir positif qui lui donne l’envie de revenir et qu’il ne manque pas de diffuser autour de lui.

La saison 2011 va enregistrer une nouveauté à savoir qu’après décision de la communauté de commune de la moyenne vallée de l’Isle, une taxe de séjour va être mise en place afin de contribuer à favoriser la fréquentation touristique. Le camping comme tous les autres hébergeurs sera donc un collecteur non négligeable de cette taxe.

LA VIE DU CHATEAU - I.M.E.-I.T.E.P.

Les organisateurs du Festival de la Vallée ont eu la gentillesse de lancer l'édition 2010 au château de Neuvic, avec un spectacle musical tout à fait adapté à nos vieilles pierres . Avant leur interprétation, les deux artistes du Duo Dithyrambe avaient pris le temps d'échanger avec les musiciens du groupe Coda (percussionnistes de l'I.M.E.), qui ont eux-mêmes joué lors de la soirée inaugurale.

De grands moments pour tous, avec le plaisir de les partager à domicile...

Le S.M.D.3, via un partenariat avec la mairie, nous a gentiment envoyé son ambassadrice du tri, Céline Prioset, pour aider l'ensemble du personnel des établissements de la Fondation à mieux gérer la gestion des déchets.

Comme cela représente un effectif de 130 personnes, nul doute que l'effet boule de neige sera important.

Le Parc Botanique a reçu la visite cet été d'un responsable régional de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, puisque nous faisons partie de ses refuges depuis 2006. Charmé par les aménagements réalisés (nichoirs, refuges à insectes, jachères), il nous a fait passer un dossier pour entrer dans le réseau "Mon établissement est un refuge L.P.O.". La charte y est une des plus abouties pour tout ce qui touche à la protection et au respect de la nature dans sa globalité. A suivre en 2011.

Le S.E.S.S.A.D. Dordogne Ouest, qui accompagne des jeunes en situation de handicap à partir de leur domicile et de leur lieu de scolarité ou de formation, a quitté ses locaux de Saint-Astier pour déménager à Mussidan, non pas que l'air y fût plus sain mais cela présente l'avantage d'occuper un meilleur positionnement géographique dans sa zone d'intervention (cantons de Neuvic, Mussidan, Montpon, Ribérac, Montagrier, Verteillac et Saint-Aulaye) d'une part, et d'avoir des bâtiments plus grands pour l'accueil des jeunes qui a augmenté (passant de 18 à 30 personnes), d'autre part.

Sur la demande de la D.D.A.S.S., la Fondation Hospice des Orphelines de Périgueux, propriétaire du château, a finalisé la création d'une nouvelle structure, l'Accueil Pour Enfants Autistes, basée à Champcevinel. Elle a ouvert à la rentrée de septembre après 3 années de documentation, de formation et de recherche d'innovations pour répondre au mieux aux besoins des familles concernées. C'est la deuxième structure dévolue à l'accueil d'enfants autistes en Dordogne, l'autre se situant dans le Bergeracois.

Enfin, la Fondation a changé de président le 13 octobre dernier :
M. Marc-Antoine Engrand a pris le relais du Dr Etienne du Chazaud, parti après 11 années marquées par un développement sans précédent de la Fondation. Nous le remercions tous chaleureusement pour son action, sa présence et sa disponibilité à nos côtés.

LES RECONNAISSEZ-VOUS ?

EQUIPE DE RUGBY - Année 19.....

En haut de gauche à droite :

Daniel AZEMA, Daniel MAGNE, Gérard MILLARET, Bruno ECLANCHER, J François NADAL, Didier POUJADE, Pascal SZEWCZYK, Patrick LACOUR, Philippe GOUSSEAU, Christophe POUPARD, Michel PRIOSET.

Accroupis de gauche à droite :

Patrick BEAUGIER, Christian POMMIER, François LEMARCHAND, Serge LAVIGNAC, Guy JEAN, Thierry LAURIERE Jean-François REVEILLAS, Gérard LAURIERE

EQUIPE DE FOOTBALL - Saison 1977-1978

En haut de gauche à droite :

M.BOISSARIE, J.BONNELIE, J.COUPLET, CH.BOISSARIE, G.MILLARET, G.RASPIENGEAS.

Accroupis de gauche à droite :

A.MALETERRE, JL.RONTEIX, J.POMARES, ...FEIGRE, J.DUCHENE, P.GOMINET

LES RECONNAISSEZ-VOUS ? (suite)

ECOLE DE FILLES - Année 1952

1er rang : Anne-Marie MAZE, Francine DROUET, Lucette LACOUR, Sylvette WEISSELDINGER, Madeleine JEAN, Claudette CORNU, Colette ALCALA, Yvette COUDERC

2ème rang : Suzelle CHARRIERE, Monique DECOLY, Claudette PENVEN, Gisèle REY, Josiane LEHOUX, Yvette PETIT, Laurette DELORS, Marie-Louise SIRIEIX, Reine LABRIOT, Jeannette ROUMAGERE

3ème rang : Jacqueline SIRIEIX, Gisèle CHAMINEAUD, Monique KEIP, Colette DUTHEIL, Nicole DESMAISON, Monique LAUTRETTE, Josette RAMBAUD, Jeannette ARTISIEN

ECOLE MATERNELLE - Année 1968-69

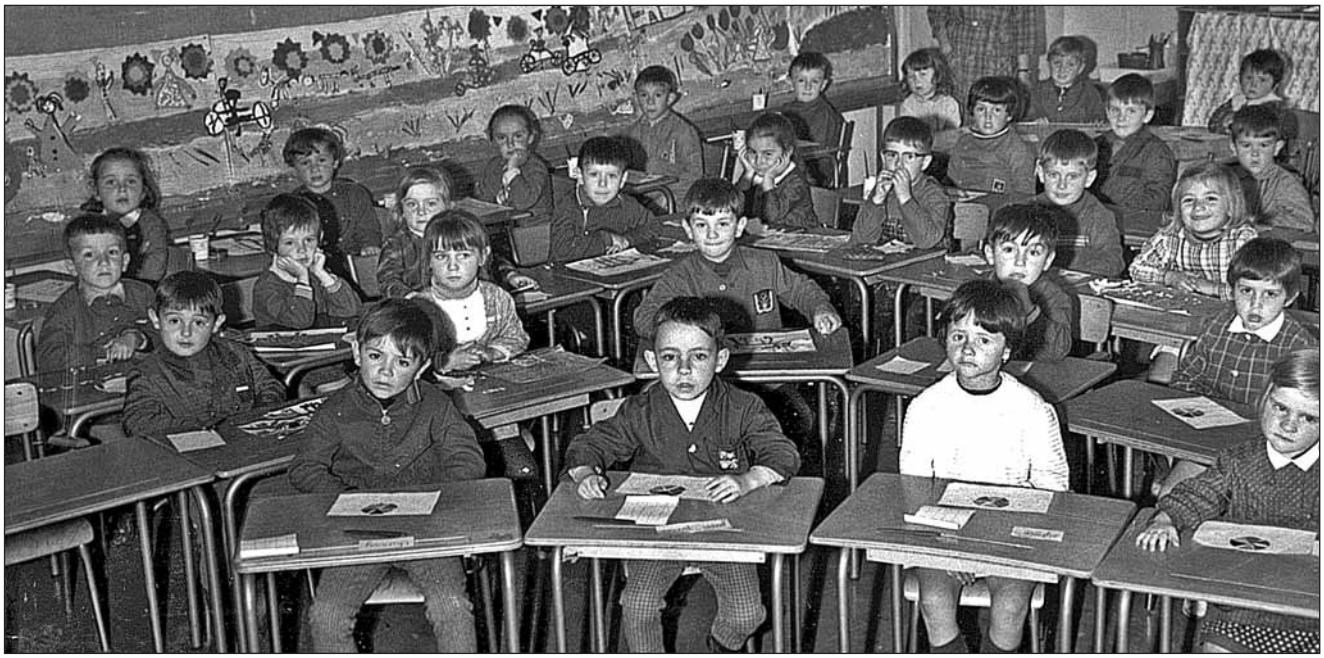

1er rang de gauche à droite : Thierry LAURIERE, J Pierre NICAUD, _____, Nadine MOUNET
2ème rang de gauche à droite : Eric PRIOSET, Fabienne VILISQUE, _____, Bruno PUYJALINET, Marie Pierre FARGIS
3ème rang de gauche à droite : Edmond GUIGNIER, Joel CASALIS, Maryline SUBRENAT, _____, , _____, Laurent DURIEUX, Didier FAUCOULANCHE, Sophie MATIGNON
Entre 3 et 4ème rang : Christophe SOUBIALE, Thierry MATHIEU, Denis FAURE
4ème rang de gauche à droite : _____, , _____, Lydie BESSE, _____, , _____, Martine PETIT, _____, , _____,

LES RECONNAISSEZ-VOUS ? (suite)

ECOLE MATERNELLE - Année 1979-80

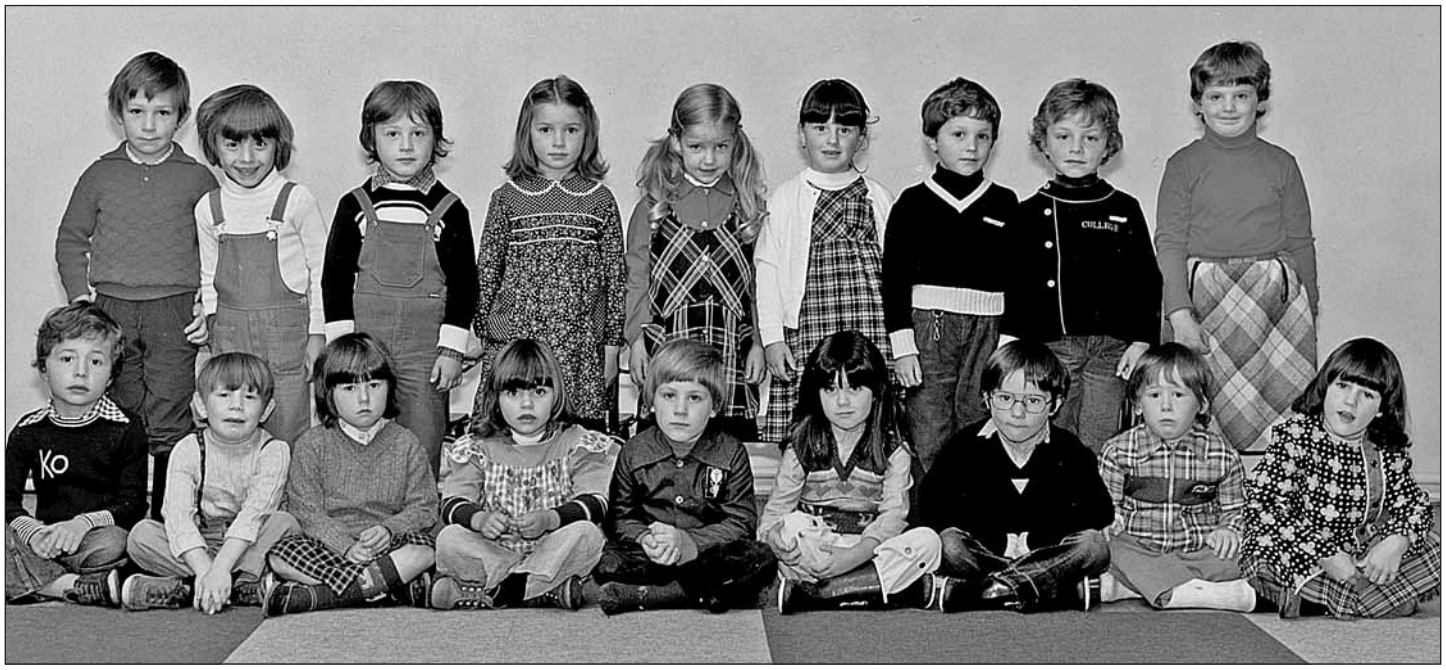

En haut de gauche à droite : Frédéric BESSE, Samuel MOISSAT, Romain PRIOSET, Estelle DINARD, Stéphanie MIGNOT, Sophie LACOMBE, Jérémie LE ROY, Jérôme LAJUNIE, Rachel RABATE

En bas de gauche à droite : Alexandre DUMONTEIL, _____ MERLET, Linda DUPOND, Aurélie DANIAS Bruno LABARSOUQUE, Isabelle PEGORIE, Thomas LACOUR, Laurent PALEM, Sandrine RASPIENGEAS

ECOLE MATERNELLE - Année 1983-84

En haut de gauche à droite : _____, Benjamin ROUSSEL, Audrey COLOMBANI, Sébastien SIMON, Cynthia DEVAUX, Laëtitia VILLESUZANNE, Pierre AZEMA, Caroline BORDAS, Céline HERVIER, Romuald LE LARGE

En bas de gauche à droite : Isabelle VANG, Samuel DELORD, Julie SAUVANIER, Laurent BELLINA Julien FAURE, Cécile HIVERT, Cédric LANDRY

Maitresse : Andrée VERNINAS

Assurer et rendre le service accessible et de qualité à TOUS.

Service autorisé depuis le 01/01/2010 par le Conseil Général (C.G). Cela implique une tarification et un partenariat plus étroit avec le C.G.

Une constatation : de nombreux ménages n'ont pas forcément les moyens de faire appel à des prestations de services à la personne pour répondre à leurs besoins. Notre activité aussi subit la crise, les avantages fiscaux ne suffisent plus pour créer de l'activité.

Pourtant, la part des personnes de 60 ans ou plus atteint 22,6% au 1er janvier 2010. 24,7% de la population a moins de 20 ans.

La France a enregistré 821000 naissances et 546000 décès en 2009. L'âge moyen de l'accouchement est de 30 ans et les couples se PACSent plus qu'ils ne se marient.

Dans cette démographie plutôt favorable, nous devons conforter notre positionnement d'action du médico-social en édifiant la construction d'une culture professionnelle partagée.

Notre action porte sur le développement et la généralisation des pratiques professionnelles auprès des personnes connaissant des pathologies ou des situations dites "à risques" telles que la fin de vie, la maladie d'Alzheimer, les troubles psychiques, le handicap et les maladies chroniques en tenant compte des aidants familiaux.

Notre fédération nationale, l'UNA, a mis en place des chantiers sur ces thèmes afin d'éclairer les personnels, de diffuser et de favoriser l'appropriation des pratiques. Nous y participons activement.

De ce fait, de nouveaux partenariats voient le jour avec le SSIAD, les infirmières libérales, les services d'accompagnement médico-sociaux pour adultes handicapés (SAMSHA), la Maison Départementale des Personnes Handicapés (MDPH).

Ils gravitent autour du bénéficiaire afin de valoriser son projet de vie et ils s'approprient des outils communs, formalisés tels que le cahier de liaison que nous allons instaurer pour toutes les personnes titulaires d'une APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) ou d'une PCH (Prestation de Compensation du Handicap).

Nous privilégions l'échange de pratiques entre structures d'où un partenariat validé par une convention avec l'AIVAP de Villamblard et l'ACCAD de Mussidan.

Chacune œuvre pour un partage de compétence dans une relation basée sur la confiance.

M. PARIS de Mussidan assure la direction des trois structures.

M^{me} Dobinski encadre les personnels.

M^{me} Griffet de Villamblard est responsable de la comptabilité.

Un bilan va être réalisé et des conclusions seront tirées mais déjà nous soulignons les bénéfices de cette action puisque par exemple nous n'avons plus besoin de nous déplacer à trois ; une personne représente les deux autres.

Nous menons une réflexion sur les aidants familiaux qui sont des acteurs, comme nous, de l'accompagnement de la personne aidée, ils sont souvent les interprètes privilégiés de la fragilité de la personne en perte d'autonomie. Leurs attentes et l'identification des besoins sont primordiales pour apporter des réponses dédiées et adaptées. Les risques d'épuisement sont fréquents et peuvent aller jusqu'à la maltraitance de la personne aidée d'où notre capacité à évaluer la situation pour proposer des réponses adéquates.

Il convient donc de poser un diagnostic complet sur la situation après visite et entretien et d'orienter vers les différents acteurs du métier à domicile afin d'obtenir une prestation "Clé en main".

Nous nous préoccupons beaucoup de l'habitat et des risques liés aux conditions de travail de nos salariées. Il convient de sécuriser le logement pour diminuer les risques d'accidents domestiques. Des réunions avec le personnel ont eu lieu et ont débouché sur la rédaction d'un document unique d'évaluation des risques professionnels. Nous avons dû analyser nos pratiques, voire les remettre en question et l'accès à la formation est toujours une priorité face à la complexité de certaines situations. Nous avons répertorié les obligations de l'employeur mais aussi de l'employé.

De grandes difficultés persistent avec le CARSAT (CRAM anciennement)

- retard dans le traitement des demandes
- retard dans les paiements
- incohérence dans des tarifs de prise en charge
- diminution des heures

Tous ces phénomènes aggravent nos conditions de gestion et notamment notre situation financière qui, malgré tout, dégage un résultat excédentaire en 2009.

Par mois nous réalisons plus de 3500 heures en mode prestataire et plus de 2000 heures en mandataire pour 65 salariées.

Les CESU préfinancés sont acceptés comme moyen de paiement et se développent. Par contre les CESU ou les entreprises privées sont des concurrents directs et il semble que le nombre de conflits opposant employeur-salarié soit en augmentation. Nous mettons en garde les utilisateurs des obligations relevant du droit du travail et elles sont nombreuses.

Nous voulons être créateur d'un lien social, éviter les exclusions afin d'améliorer la qualité de vie à domicile.

Notre Conseil d'Administration, aidé par un groupe d'utilisateurs ouvre la structure dans son environnement géographique et institutionnel. Elle s'inscrit dans un réseau local et cela impacte ses modalités d'actions, ses interventions, son organisation et ses pratiques. Elle réunit professionnels, usagers, partenaires, bénévoles et chacun apporte son concours à son niveau.

Une tâche a occupé notre équipe de direction mais le résultat est très positif.

C'est l'amélioration de la qualité et de la quantité des repas portés à domicile. Toujours confectionnés par la Sodhexo mais avec une nouvelle cuisinière, nous portons aujourd'hui plus de 35 repas/jour sur le canton soit une progression de 10% par rapport à la même période l'année passée.

Que 2011 soit pour vous une année "bonheur" mais en cas de besoin n'hésitez pas à nous joindre au :

Tél : 05 53 81 52 84

ou par mail : anace24@wanadoo.fr

L'Association Intermédiaire des Deux Vallées, toujours à votre service

L'AI des 2 Vallées crée de l'emploi localement en embauchant des salariés en insertion pour travailler auprès de :

- Particuliers
- Collectivités, Associations
- Entreprises du secteur.

Malgré quelques difficultés passagères, nous continuons à vous accueillir à :

- Neuvic, le siège social (dans l'Espace Solidarité Emploi)
- Montpon, à la Plateforme des services

Nous intervenons également sur les cantons de Mussidan, Villamblard et Villefranche de Lonchat.

Une permanence téléphonique est assurée au 05 53 81 37 46

Par une démarche rapide et simple, bénéficiez de services de qualité et de proximité pour des travaux à domicile, qui facilitent votre quotidien.

Vous avez la possibilité de régler par "CESU pré-financé"

- petits travaux de bricolage : peinture, tapisserie, plomberie, électricité, maçonnerie...
- entretien : ménage, lessivage, vitres, repassage, petits travaux de couture...
- garde d'enfants de plus de trois ans.
- préparation et portage de repas, aide aux courses, service à table...
- aide aux transports
- aide aux déménagements (avec ou sans chauffeur)
- gardiennage
- nettoyage voitures

N'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 05 53 81 37 46
E-mail : ai.deux.vallees@orange.fr
ZA de Théorat
24190 Neuvic sur l'Isle

ASSOCIATION CULTURELLE ET DE SOLIDARITES NOUVELLES

"Accompagnement vers l'emploi, environnement et textile"

Créée en 1982, l'ASCSN - association culturelle et de solidarités nouvelles - œuvre dans le champ de l'insertion par l'activité économique sur le territoire de la vallée de l'Isle et du Ribéracois.

ASCSN : association loi 1901 reconnue d'utilité sociale, conventionnée par la Direction du Travail pour deux chantiers d'insertion et agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports. Elle est financée par le Conseil Général de la Dordogne, l'Etat, le Conseil Régional, ses fonds propres et les recettes liées aux prestations de services qu'elle fournit. Elle bénéfice également d'un agrément comme organisme de formation.

Par ses deux chantiers d'insertion (La Bobine et le Service Environnement), elle propose un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies en leur donnant un contrat de travail à temps partiel et une aide à la construction d'un projet professionnel.

En 2010, la structure a salarié une cinquantaine de personnes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, des minima sociaux ou jeunes peu qualifiés ainsi que 7 salariés permanents. L'équivalent de 23 personnes à temps plein.

La Bobine

Située à l'Hôtel des entreprises de Neuvic, la Bobine, c'est :

- la boutique de prêt à porter de vêtements "2ème vie" de qualité et dans tous les styles, pour homme, femme, bébé, enfant, du linge de maison, des accessoires,
- le service de repassage de votre linge,
- le dépôt pressing en partenariat avec Point Net de Ribérac,
- la création et la location de costumes
- l'atelier de créations couture
- des articles de mercerie et loisirs créatifs
- l'organisation de défilés de mode présentant nos créations.

ASSOCIATION CULTURELLE ET DE SOLIDARITES NOUVELLES (suite)

Ces services sont ouverts à tous

Mardi 10h-12h30 et 13h30-17h
Mercredi 10h-12h30 et 13h30-17h30
Vendredi 10h-12h30 et 13h30-17h
Samedi 10h-12h30

Une carte d'adhésion annuelle (1 Euro) sera délivrée pour le premier achat.

Sur le même site et sur ces créneaux, vous pouvez également apporter vos dons. Merci.

En venant nous rendre visite, vous ferez un geste pour l'environnement (réduction de la mise au rebut d'articles ré-employables) et un geste pour la création d'emplois en milieu rural.

le service environnement

Depuis 1995, ce service propose aux collectivités territoriales, en vue de l'insertion des demandeurs d'emploi, des travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts, des forêts, des sentiers de randonnée et des ruisseaux.

Quelques prestations 2010

Entretien d'une partie des espaces verts de la commune de Neuvic, du Parc botanique,

Entretien des sentiers de randonnée pour la communauté des communes moyenne vallée de l'Isle,

Restauration des berges du ruisseau le Salembre pour le Syndicat de la Vallée du Salembre et du ruisseau Le Vern pour le Syndicat du Vern.

Le Service Environnement c'est aussi le nouveau JARDIN de LEONE, à St-Léon sur l'Isle. Ouvert au public avec participation libre, il constitue aussi un formidable support d'apprentissage pour les écoliers.

Nouveau en 2009-2010 : nous avons ouvert une antenne à Ribérac pour l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi du ribéracois, dans le cadre de travaux d'entretien de ruisseaux pour le compte du Syndicat du Pays Ribéracois et en partenariat avec l'AI Service.

ASSOCIATION CULTURELLE ET DE SOLIDARITES NOUVELLES (suite)

AVEZ-VOUS PENSE AUX COPEAUX DE BOIS POUR COUVRIR VOS MASSIFS ?

Issus de bois blancs de la vallée de l'Isle, ils étouffent les herbes sauvages, maintiennent l'humidité du sol, améliorent l'aspect de vos massifs et enrichissent le sol.
Contactez nous au 05 53 81 63 06 pour toute commande.

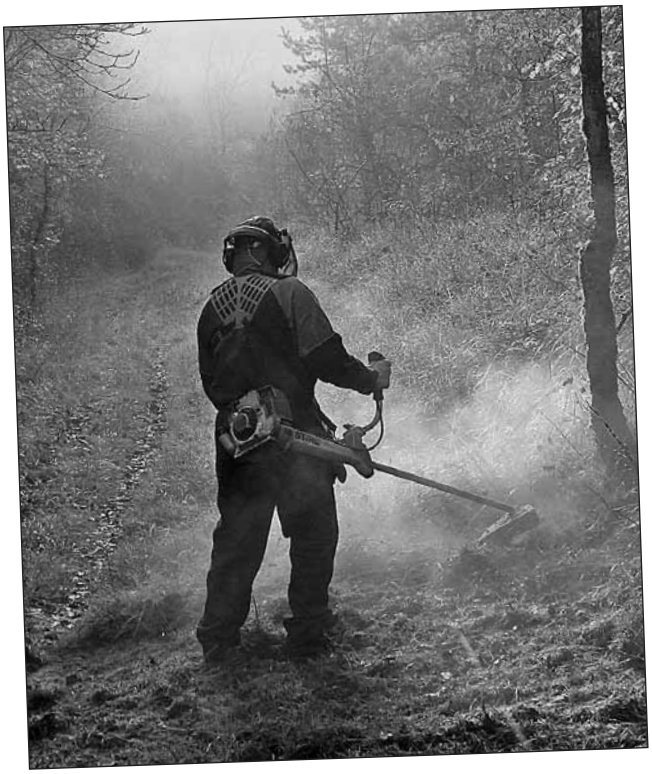

L'ASCSN est aussi un organisme de formation agréé spécialisé dans la sécurité (Sauveteur Secouriste du Travail et Evaluation des risques professionnel).

Administrateurs
Didier HELION, président,
Jean-Michel RAYNAUD, trésorier,
Lucienne CANTARELLI, secrétaire,
Fabienne RAYNAUD, vice-présidente,
Martine LECHELLE, trésorière adjointe,
Solange JOLLY, secrétaire adjointe,
Béatrice GUILLAUMARD, Nicole CANAS,
Colette PEYRUCHAUD, Marc HAGENSTEIN
pour le Syndicat de l'Isle et Michel FAVARD, membres.

- La démarche et les services de l'association vous intéressent,
- Vous souhaitez agir de manière solidaire, ou
- Vous êtes à la recherche d'un emploi et éligible au contrat unique d'insertion

Prenez contact avec nous.

A S C S N
Zone Artisanale de Théorat - 24 190 NEUVIC
Tél : 05 53 81 63 06 - fax : 05 53 82 68 64
Courriel : ascsn@wanadoo.fr

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE

Le don de sang, un cadeau précieux

Une personne généreuse et en bonne santé, tel est le profil type du bon donneur de sang .
1,72 fois par an, c'est la fréquence à laquelle celui-ci donne son sang ou son plasma alors qu'un homme pourrait être prélevé 6 fois par an, une femme 4 fois et l'un comme l'autre 20 fois en plasma. "Notre objectif consiste à porter cette fréquence à au moins 2 fois par an" indique Jacques Pélissard président national de la fédération française pour le don de sang bénévole.

Chaque année le 14 juin a lieu la journée mondiale du donneur de sang, elle vise à sensibiliser le monde entier à la nécessité de disposer de sang et de produits sanguins sécurisés pour les transfusions.

En 2010 cet événement de portée internationale a eu lieu en Espagne à Barcelone.

En ce qui concerne notre association, grande satisfaction. Nos collectes ont été des réussites, 102 donneurs en juin, record absolu pour Neuvic et sa région. Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour donner un peu de leur temps et apporter leur soutien à tous ceux qui attendent une transfusion. (320 donneurs se sont présentés en 2010), bravo à tous.

4 représentants de l'amicale de Neuvic ont assisté au congrès national à Tours (1250 participants) où nous avons rencontré de nombreux bénévoles qui oeuvrent comme nous pour améliorer le sort des malades par le don de sang.

Le 16 septembre, la 3ème collecte de l'année a eu lieu au club-house de rugby à Planèze 71 personnes se sont présentées. L'accueil dans ces nouveaux locaux a permis de recevoir les donneurs dans de meilleures conditions.
Nous serons mieux rôdés pour la prochaine collecte le 30 novembre (après-midi). Nous tenons à remercier la municipalité et particulièrement M. Serge Faure qui nous a accompagnés dans cette nouvelle structure en mettant tout le nécessaire à notre disposition. Merci à l'équipe médicale qui a admirablement bien pris ses marques.

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE

Le 3 octobre le loto a été une réussite sur le plan financier. Il faut savoir que c'est grâce à ce bilan positif que Neuvic peut être représenté dans pratiquement tous les congrès régionaux et nationaux depuis une bonne dizaine d'années.

Le 20 octobre nous avons été alertés par l'établissement français du sang car le niveau de stock des produits sanguins baisse de façon constante ; en cause une diminution des donneurs sur la quasi totalité des collectes et sites fixes, nous vous demandons de bien vouloir faire un effort afin que les collectes 2011 répondent à ces besoins et qu'un grand nombre de donneurs pense à venir faire ce geste de solidarité fraternelle, merci d'avance.

L'amicale a assisté à l'assemblée générale départementale le 7 novembre au Bugue (14 participants de Neuvic).

Notre assemblée générale a eu lieu le 21 novembre en présence de nombreux donneurs, de M. Anceret représentant la présidente départementale Jeanine Bazinet, des élus locaux. Pour remercier tous ces généreux et fidèles

donneurs (12 diplômes), M. Roussel a organisé une remise de diplômes officielle dans la salle du conseil municipal, samedi 18 décembre, merci M. le Maire.

M^mes^ Aupetit et Gay viennent de prendre un peu de recul par rapport à l'amicale, (elles restent toujours prêtes à nous aider), nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur collaboration durant toutes ces années. Pour compléter et renouveler notre conseil d'administration nous faisons appel à quelques bonnes volontés qui souhaiteraient apporter leur aide et leurs idées. Pour clôturer l'assemblée générale un apéritif a été offert par l'association et ensuite un repas convivial a réuni les participants.

Sensibilisez votre entourage au don du sang, incitez vos proches à passer à l'acte c'est le premier geste d'une chaîne de solidarité. Partager, convaincre et donner de soi, tel est l'objectif de notre association. La période de fin d'année est traditionnellement propice à s'engager pour autrui et à prendre de bonnes résolutions

Le personnel du centre de transfusion et l'amicale comptent sur vous, mobilisez-vous pour cette noble cause, merci !

Collectes 2011 :

Mardis 15 février et 21 juin de 15h à 19h,
mardi 11 octobre de 9h30 à 13h

Pour tous renseignements s'adresser à la présidente ou à un membre du bureau
Tel : 05 53 80 02 69 ou 06 72 58 80 28

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Espace Solidarité Emploi
Z.A. de Theorat
Tél : 05 53 80 59 07

CAMPAGNE 2010-2011

Les dates d'ouverture et de clôture de la campagne sont fixées chaque année par le conseil d'administration de l'association nationale. L'approvisionnement national couvre les besoins pour 16 semaines. La première semaine de distribution a eu lieu vendredi 03 décembre 2010.

Toujours de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 15h30.

Mais nous sommes toujours là pour les bénéficiaires qui ne peuvent venir pendant les heures ci-dessus, il suffit de nous prévenir.

L'accueil est le premier contact tant sur le plan humain qu'environnemental avec les Restaurants du Cœur. C'est donc une première étape qui demande l'attention de toute l'Equipe du Centre et qui engage toute sa responsabilité. "Sourire, Ecoute et Rigueur" permettront d'instaurer un climat de confiance et d'échange favorisant cet accompagnement.

L'aide alimentaire : l'inscription constitue une étape supplémentaire à l'accueil. Elle est un préalable à cette aide et s'appuie sur l'évaluation des ressources pour une aide adaptée à la situation familiale.

NOEL DES ENFANTS : comme tous les ans, en partenariat avec la Mairie de Neuvic, nous organisons un Noël, avec un spectacle à la Salle Multimédia, suivi d'un goûter avec distribution de cadeaux, pour les enfants de 0 à 10 ans.

Nous remercions la Commune de Neuvic, les communes limitrophes et des commerçants de Neuvic et du département, pour l'aide qu'ils nous apportent afin que nous puissions soutenir les bénéficiaires toujours plus nombreux.

Pour l'Equipe de Bénévoles
Michèle LANDRY & Sue HUTCHINGS

SECOURS CATHOLIQUE DE NEUVIC

Espace Solidarité Emploi
zone de Théorat

Les bénévoles du Secours Catholique sont à la disposition des familles du canton en situation de précarité.

L'accueil est ouvert tous les jeudis
de 13h30 à 16h30, afin :
- d'apporter une aide morale et un suivi
- de donner une aide ponctuelle aux familles après étude de leur situation.

La friperie du Secours Catholique est ouverte lundi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30.

La boutique est un lieu d'accueil convivial où chacun peut entrer, essayer et choisir librement un vêtement contre une faible participation.

Afin de réapprovisionner les stocks, tous les dons de vêtements propres et réutilisables sont acceptés. Pour éviter qu'ils ne soient mouillés ou dérobés, il est préférable de les porter aux heures d'ouverture de la friperie.

Les bénévoles remercient particulièrement Monsieur le maire et tous les services de la commune.

Contact :
Arlette TRABALLONI - Tél : 05 53 81 32 68

Bonne année !!

T.D. AUX DEVOIRS

Comme chaque année, et ce, après décision des enseignants de l'école primaire de Neuvic, les bénévoles de l'association "TD aux devoirs" prennent le relais auprès des élèves en difficulté scolaire.

Dès janvier 2010, l'association s'est vu confier par les parents, 4 élèves : 2 en CE2, 1 en CM1, 1 en CM2.

Ainsi, 4 bénévoles se sont relayés auprès des élèves les mardis et vendredis de 16h30 à 17h30.

Notre action consiste en une aide pédagogique : lecture, mathématiques, etc ... Nous avons également constaté une bonne concentration des enfants, favorisant une réelle organisation dans leur méthodologie de travail.

Bien que courte, cette année fut constructive et fortement positive.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'association compte recruter de nouveaux bénévoles, pour faire face au nombre croissant des élèves en demande d'aide.

Pour ce faire, merci de vous rapprocher de l'Espace Solidarité Emploi au Tél : 05 53 80 86 86.

Claire Falbet,
Présidente

FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE HENRI BRETIN

M^me^ M.C. SIMON a pris sa retraite, j'ai donc la tâche de lui succéder dans sa fonction de Président du Foyer Socio-éducatif.

Le foyer socio-éducatif du collège Henri BRETIN (association loi 1901) repose sur le bénévolat de quelques parents d'élèves et de quelques enseignants. Son but est d'aider les élèves et leurs familles dans le cadre des activités périscolaires qui leur sont proposées. Ses recettes proviennent des cotisations des familles adhérentes, des subventions des municipalités du canton et des bénéfices des différentes animations qu'il organise :

- Le concours de belote annuel en novembre
- Le vide grenier en mars
- Une après midi portes ouvertes suivie d'un spectacle de la chorale et de l'atelier théâtre du collège au centre multimédia
- La vente de photos de classe.

L'année précédente le FSE a contribué au financement de divers projets : les élèves de section européenne ont participé en Février à un voyage linguistique en Angleterre et nos élèves latinistes ont profité d'un séjour historique et culturel dans la Provence romaine. Le foyer remercie chaleureusement les municipalités du canton et plus particulièrement celle de Neuvic pour l'aide financière qu'elles lui ont apportée pour réaliser ces voyages qui seront un souvenir mémorable pour les élèves qui en ont bénéficié.

Pour l'année 2011, il participera au financement d'un voyage culturel et scientifique à Paris et aidera aussi les nombreuses activités et sorties pédagogiques initiées au collège.

Comme vous l'avez souhaité, je vous communique les dates des évènements prévus et organisés par le Foyer Socio-éducatif pour l'année 2010-2011 :

- vide grenier, le 20 Mars 2011.
- journée Sportive, le 28 Mai 2011.
- fête du Collège, le 24 Juin 2011

Pour continuer ses multiples actions en faveur des familles et de leurs enfants, le foyer fait appel à la bonne volonté de tous, parents et enseignants, et compte beaucoup sur la présence des habitants de Neuvic et de son canton aux diverses manifestations.

Le Président
Monsieur ETTE Damien

NEUVIC ANIM' - COMITE DES FETES

Que s'est il passé en 2010 : rétrospective sur une année bien remplie.

CARNAVAL : mercredi 17 mars, Pétassou a été promené dans les rues de Neuvic, jugé et brûlé devant les enfants des écoles, les élèves de l'IME et de nombreux parents. Un goûter et une animation musicale ont clôturé cette journée.

Petassou avant son jugement

VIDE-GRENIER : dimanche 23 mai :
plus de 150 exposants dans les rues du centre ville et un grand nombre de visiteurs.

Vide grenier de Pentecôte

TOURNOI INTER-REGIONAL DE PETANQUE : dimanche 20 juin en partenariat avec la Boule Neuvicoise

SPECTACLE MUSICAL : samedi 26 juin au Boulodrome avec "LES ANNÉES BOUM" qui ont enchanté plus de 800 spectateurs grâce à leur dynamisme et à leur interprétation de chansons des années 70-90 : SOIREE GRATUITE précédée d'un LOTO GEANT.

Merci à IVANTOUT , INTERMARCHE, L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS NEUVICOIS et à la MAIRIE pour leur collaboration.

Les années boum.

REPAS DES SANS CULOTTE : le 14 juillet, plus de 150 convives sous la halle et après le feu d'artifice, un bal populaire a terminé cette journée.

BOURSE AUX ARMES : dimanche 01 août, plus de 80 exposants, la reconstitution d'un camp de la seconde guerre mondiale avec exposition de véhicules militaires et, juste avant midi, un orage très violent a beaucoup compliqué la situation pour tout le monde : exposants, organisateurs et les 1450 visiteurs.

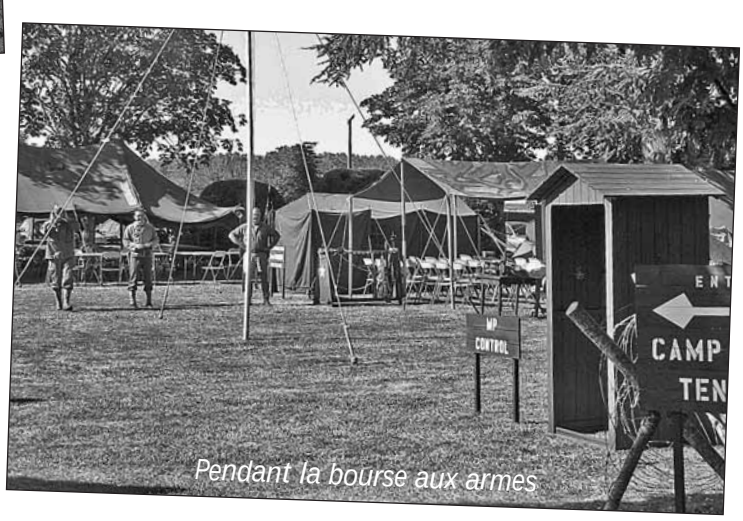

Pendant la bourse aux armes

VIDE-GRENIER : dimanche 12 septembre avec une météo très clémente, 160 exposants, de très nombreux visiteurs et beaucoup de transactions.

TELETHON : samedi 04 décembre avec l'organisation d'une tombola sous la Halle et la vente de gâteaux "maison" faits par les bénévoles du Comité.

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES : le résultat a eu lieu le 18 décembre à l'occasion de la visite du Père-Noël à Ivantout.

NEUVIC ANIM' - COMITE DES FETES (suite)

QUE SE PASSERA T'IL EN 2011

- CARNAVAL le 16 mars
- VIDE GRENIER le 12 juin, jour de Pentecôte
- TOURNOI INTER REGIONAL DE PETANQUE le 19 juin
- Soirée Music-hall le 25 juin avec la COSMOPOLITAN COMPANY et son nouveau spectacle "AMOR AMOR" : soirée gratuite au Boulodrome précédée du LOTO GEANT
- REPAS DES SANS CULOTTE le 14 juillet, bal et feu d'artifice
- BOURSE AUX ARMES le 07 août
- VIDE GRENIER le 11 septembre
- TELETHON début décembre
- CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES pour Noël

Et merci à vous tous qui venez de plus en plus nombreux assister à ces manifestations : cela nous encourage beaucoup, car c'est parfois lourd à organiser : nous sommes tous bénévoles et aucun d'entre nous ne compte ni son temps ni son énergie pour vous divertir.

Les membres (très actifs)
du Comité des Fêtes - Neuvic Anim'

Une partie des bénévols en plein travail

LES MAJORETTES POMPOM DE LA VALLEE DE L'ISLE

Nos majorettes de tout âge sont toujours là.

Notre petite mascotte a 3 ans.

Merci à la fanfare "Espérance Mareuillaise" qui se déplace quand elle peut avec nous.
Bravo aux musiciens !

Vous pouvez nous joindre au :

05 53 81 95 74
ou 06 77 88 79 21

Nous souhaitons à tous
une très bonne année 2011

CHORALE AMITIE MUCISALE

Nous sommes actuellement 32 choristes.
Notre chorale se compose de 4 pupitres.
Cette formation avec accompagnement au clavier

Nous allons animer quelques après midi dans les maisons de retraite en particulier à l'époque de Noël à Neuvic, Saint Astier, Montpon ou nos anciens nous accueillent toujours avec plaisir.

Remercions notre chef de chœur pour son efficacité.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre, nous serons ravis de vous accueillir et partager ces moments de joie.

Répétition le jeudi

de 19h15 à 21h30 au "club trait d'union" rue Arnaud Yvan Delaporte à Neuvic.

Plusieurs concerts sont en préparation pour l'année 2010/2011.

- Concert de Noël
  à l'église de Neuvic le 12 décembre 2010.
- A Vallereuil au printemps 2011
  pour la rénovation de l'église.
- Eglise de Saint Astier
- Concert en mars à Neuvic
  pour l'association RETINA France
  pour les maladies de la vue.

2011-Retenez les dates des deux manifestations organisées par l'amicale, sous la halle :

Lundi 25 avril - Bouse aux vêtements

Dimanche 20 novembre
bourse aux jouets et puériculture

Contact :

Présidente : 05 53 81 32 68,
Chef de chœur : 05 53 80 04 85,
ou tout simplement sur notre site :
http//amitiemusicale.wordpress.com

Remercions toutes les communes pour leur accueil
Très bonne année à tous

LA BANDA "LOS CAMPANÉROS"

Neuvic, charmante cité à quelques kilomètres de Périgueux où a été créée la Banda "Los Campanéros" en Mai 1986.

Celle-ci évolue déjà depuis presque 25 ans en résistant aux fluctuations de l'air du temps.

Toujours avec autant d'enthousiasme, avec une poignée de passionnés et du travail collectif et personnel, l'association maintient une réputation dans le département et ceux limitrophes.

Oh que oui, la Banda "Los Campanéros" a du talent et de la générosité.

Si le talent demande des qualités innées, il y a besoin d'innombrables répétitions, d'efforts individuels et collectifs, sous la baguette amicale de Nicolas et Boris BREME.

La générosité, c'est d'abord l'amitié et le dévouement pour toutes les causes où la fête bat son plein.

Les pantalons blancs et bérets rouges montrent qu'ils connaissent la musique et aiment s'amuser, mais surtout en faire profiter tout le monde.

Je remercie la municipalité et tous les acteurs qui contribuent au succès de la banda.

LA BANDA “LOS CAMPANÉROS” (suite)

La Banda “Los Campanéros” se réunit tous les mardis soir à partir de 20h30 à la salle de l’ancien collège. Toutes les personnes qui aiment la musique et voulant rejoindre le groupe peuvent nous contacter au 06 78 76 38 56

Je terminerai juste par ces quelques mots ; La mentalité saine des musiciens qui opèrent dans un même but, permet à un groupe d’évoluer tout en cultivant certaines valeurs quelque peu en voie de disparition de nos jours, entre autre, le bénévolat, la tolérance, le goût de l’effort, le respect, tout cela sans se prendre pour meilleur que son prochain ni se prendre au sérieux, mais en respectant les bases élémentaires.

Le Président,
Patrick BRUNAUD

NEUVIC CINE-PHOTO CLUB

Le NCPC, Nouveau Club Pour Circuit, a, cette année encore, fait preuve de dynamisme pour embellir ses installations et se faire connaître au grand public.

Ce club rassemble dans deux sections principales, des grands enfants passionnés de modélisme.

Les amateurs de petits trains fabriquent un réseau de chemins de fer à l’échelle 1/89ème. D’une longueur actuelle de 200 mètres, il est décoré à 60% par des paysages en partie du Périgord. Les visiteurs observent la reproduction du chantier de construction de l’A89, du château de Mauriac, ou encore de la ferme du Parcot.

Passionnés de réalisme, les “bâtisseurs” de la section souhaitent voir rouler des reproductions tout en respectant les règles de circulation en vigueur sur le réseau français. Depuis deux ans, le circuit se dote de feux de signalisation fonctionnels, changeant de couleur suivant le passage des trains. Mieux encore, les trains doivent réagir aux indications données par les feux. Le système, inventé et fabriqué par un adhérent, unique en Dordogne, permet la circulation d’une dizaine de trains. Les miniatures ralentissent au feu orange, s’arrêtent au feu rouge, et se lancent à pleine puissance au feu vert.

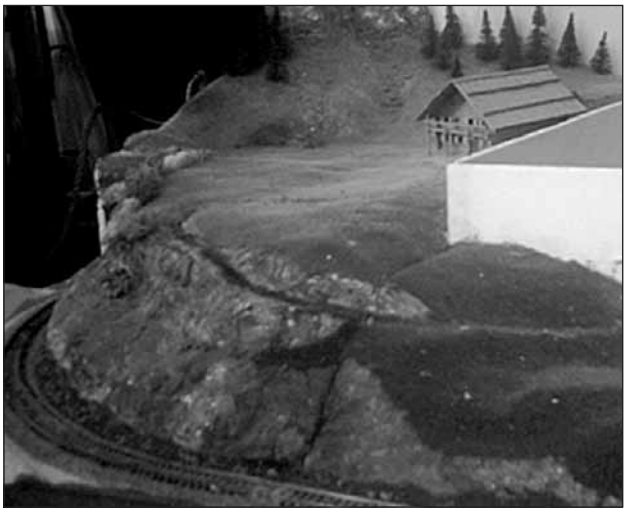

Le modélisme est une activité qui ne se termine jamais. Les projets pour 2011 concernent maintenant la poursuite de fabrication des décors. De grands espaces possèdent leur relief en polystyrène, n’attendant plus qu’un peu d’herbe, maisons, forêts et autres infrastructures que nous côtoyons tous les jours sans y prêter attention. Enfin, en réalité, les passages à niveau se ferment, les voitures s’arrêtent. Là encore, il est nécessaire que notre reproduction soit fidèle à la réalité, et nos passages à niveau vont bientôt s’animer.

L’objectif de la section est de pouvoir présenter son travail au grand public et observer le regard fasciné des enfants qui voient les petits trains passer devant leur nez. Afin de se faire connaître, un circuit mobile de quelque 10 mètres de longueur, se déplace au gré des expositions. Nous avons présenté notre travail au salon du jouet de Razac, à Saint-Emilion et à la gare de Périgueux pour le 150ème anniversaire de la ligne Périgueux - Limoges. En 2011, ces déplacements seront reconduits suivant les invitations que nous recevrons. Les horaires d’ouverture au public sont le dimanche de 10h00 à 12h00, et nous vous attendons nombreux.

NEUVIC CINE-PHOTO CLUB (suite)

Le NCPC, c'est aussi un club de "Slot Racing" reconnu dans toute la France. Le Slot Racing est l'appellation sportive de ce que les adultes d'aujourd'hui connaissent sous le nom de circuit 24. Notre piste de Quatre voies propose un tracé vallonné de 42 mètres de longueur, ce qui la rend unique en Aquitaine. Sa réputation nationale tient au fait qu'elle est équipée d'un système électronique permettant la circulation de 15 voitures simultanément. Les dépassements sont rendus possibles par des aiguillages qui permettent aux pilotes de changer de voie.

du Championnat du Sud Ouest. L'équipe 1ère de Neuvic monte sur la troisième marche du podium, se replace quatrième du championnat et brigue une troisième place au championnat 2010, moyennant un podium fin novembre à Tarbes, pour la dernière manche du CSO 2010.

Notre activité, que l'on peut considérer comme sportive, au vu de la fatigue physique qu'elle procure, est malheureusement peu connue. Pour cela, notre club vous invite à venir essayer ou vous entraîner tous les samedis de 17h00 à 19h00. Nous espérons augmenter le nombre de participants, afin de parfaire notre entraînement, et progresser dans la hiérarchie régionale, voir nationale.

Outre l'organisation des trois courses habituelles, l'année 2011 sera consacrée à la réalisation d'une piste mobile. Nous pourrons ainsi présenter des animations dans la vallée de l'Isle, afin d'attirer petits et grands.

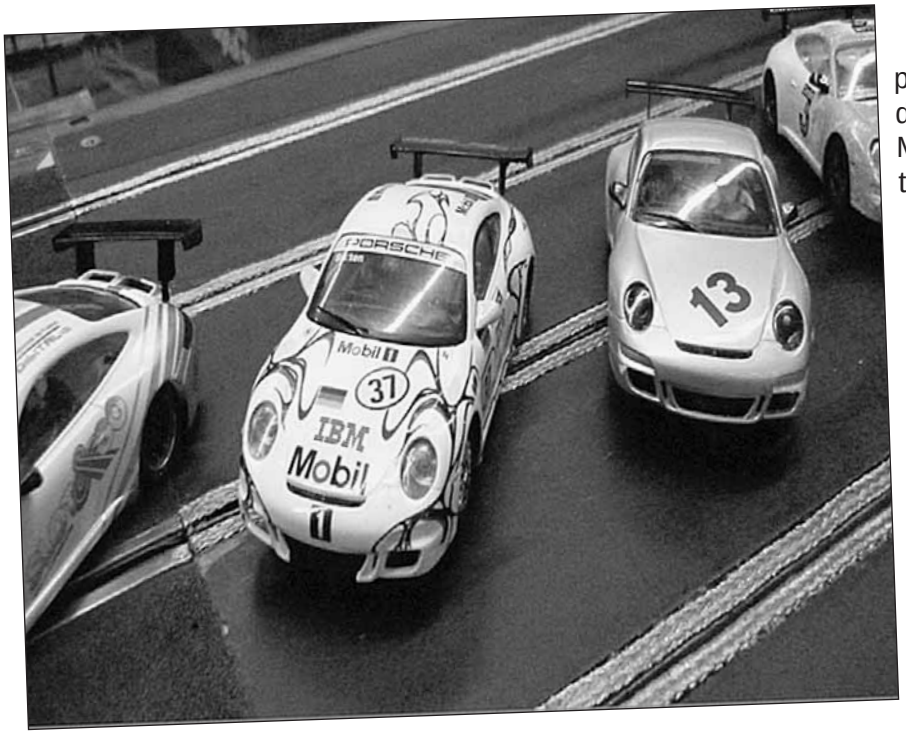

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier nos sponsors qui nous ont permis d'acheter et préparer deux "Porsche 956 - Le Mans", indispensables au fonctionnement du team "NCPC Neuvic".

Porche 911
Championnat de France 2010

Porche 956 - Le Mans

La beauté de notre piste nous permet d'accueillir des courses d'endurance de premier plan. Le week-end du 1er mai, chaque année, nous accueillons la deuxième manche du championnat de France. Cette épreuve de 12 heures sans interruption a vu la victoire cette année, d'une équipe parisienne semi professionnelle. Le dernier week-end du mois de juin, nous avons fêté la quinzième édition des 24 heures de Neuvic. 14 équipes se sont affrontées durant 24 heures non stop, voyant la victoire d'une équipe venant de Belgique. La particularité de l'épreuve réside dans le fait qu'entre 22h00 et 7h00 du matin, les voitures roulent phares allumés, piste éclairée par ses lampadaires, lumière de la salle éteinte. Le spectacle est unique en France. Enfin, au mois d'octobre, nous avons organisé la 5ème manche

ATELIERS NEUVICOIS

Les loisirs créatifs sont à la mode aujourd'hui. Ils répondent à un besoin de s'évader du rythme stressant du quotidien, de créer des objets de ses mains et d'en retirer

du plaisir. Aux Ateliers Neuvicois nous essayons de répondre à cette demande. Dans notre association nous faisons de l'initiation à des techniques décoratives particulières mais également nous échangeons des savoir faire ce qui est très sympathique. Nous faisons de la peinture sur soie, sur tissu, sur bois, de la décoration d'objets, de la création de bijoux, de tableaux en 3D. Nous proposons aussi des sorties. Cette année, comme tous les deux ans, nous sommes allés à Bordeaux au Salon des loisirs créatifs pour découvrir des techniques nouvelles. Des intervenants extérieurs viennent nous parler de sujets très divers : le mal au dos, la nutrition, le divorce, les héritages et cette année, les champignons.

Le club organise le 1er week-end de décembre une exposition vente à Neuvic. L'argent récolté sert à renouveler le matériel de base. C'est une bonne occasion de trouver des idées de cadeaux pour les fêtes qui approchent.

Si vous aimez la convivialité, les échanges, les partages, nous vous attendons aux Ateliers Neuvicois.

Les réunions ont lieu tous les mardis après-midi de 13H30 à 16H30, salle de la RPA, rue Arnaud Yvan Delaporte, en face de l'ANACE.

Notre bureau :

Marise Grégis, Présidente.
Marcelle Rambaud, vice-présidente.
Pierrette Biret, secrétaire.
Martine Huot trésorière.

Pour tous renseignements :
Marise Grégis : 05 53 81 53 68

LE PIGEON VOYAGEUR

Société colombophile Neuvic

Voici qu'une entière saison colombophile se termine pour notre société. Une saison troublée par des incidents tant redoutés par les colombophiles.
En effet, exemple : mauvaise météo, température trop élevée.

Nous tenons à féliciter M. Jean-Paul BROUX et M. Loïc LIMELETTE pour leur résultat au niveau de la douzième région.

Résultats 2010

Vieux pigeons

VITESSE :	1er - PETIT	2ème - LIMELETTE
DEMI-FOND :	1er - LIMELETTE	2ème - ANDRIEUX
FOND :	1er - ANDRIEUX	2ème - LARDE

Jeunes pigeons

1er - J-P. BROUX	2ème - LIMELETTE

Une photo de nos champions
Loïc LIMELETTE et Jean Paul BROUX

Amis chasseurs : N'oubliez pas de traiter et vacciner vos pigeons à partir du mois de février.

Très amicalement.
Roger PETIT

LE CLUB DE SCRABBLE

De nombreuses personnes aiment jouer au scrabble mais n'ont jamais pratiqué la forme "Duplicate" : chaque joueur a son propre jeu et dispose des mêmes lettres pour agencer les mots horizontalement et verticalement. A chaque tour, seul le mot qui rapporte le plus de points est retenu et reporté sur chacune des grilles.

Le club de scrabble est un lieu qui peut favoriser cette initiation et les débutants sont cordialement accueillis. Chacun

essaie de faire au mieux, sans but de compétition. L'essentiel est de passer un moment de plaisir, d'échanges, de détente, tout en participant à une activité stimulante pour l'esprit.

Nous nous réunissons le samedi à partir de 14h00 dans la salle de l'Hôtel d'Entreprises que la Mairie met à notre disposition.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Jeanine PETIT : 05 53 82 25 04

COMITE DE JUMELAGE NEUVIC - TESTBOURNE/PARISHES

Après les animations traditionnelles de début d'année comme la soirée-crèpes et le loto qui a été une réussite, 28 membres du comité, dont 6 nouveaux et surtout 2 jeunes enfants, se sont envolés de BERGERAC le vendredi 7 MAI pour fêter la 31ème année de retrouvailles, et ont atterri à SOUTHAMPTON où nos correspondants de WHITCHURCH et alentours sont venus les chercher.
Un succulent "cream tea" les attendait en présence des responsables du comité anglais et des élites locales.

L'Assemblée générale a clôturé cette année 2010 avec un bilan positif et encourageant.

Pour toute information si vous souhaitez nous rejoindre, contactez le Président

Jean-Pierre NICOT au 05 53 82 65 76

ou la secrétaire

Jacqueline DELAMARCHE au 05 53 81 51 81.

Sortie des membres des 2 Comités près de WHITCHURCH en MAI 2010

Les samedi et lundi étant consacrés aux familles d'accueil, plusieurs sorties différentes comme Londres, Bath, le bord de la mer..... avaient été organisées.
Le dimanche, sortie en groupe sur l'île de WIGHT, où nous avons pu admirer la côte, les plages de cette magnifique grande île, ses ports et sa campagne typiquement anglaise et, ce, malgré une météo maritime "humide"!
Le mardi midi, grand repas de gala pour clore ces 6 jours de retrouvailles. Retour à BERGERAC le mercredi après-midi.

Que de bonheur et d'amitiés dans ces échanges que nous renouvellerons en 2011 en les accueillant à NEUVIC pour la 32ème rencontre!

Pour la reprise après les vacances d'été, une excellente poule au pot a réuni la presque totalité des membres du Comité de Neuvic ravis de se retrouver pour visionner toutes les photos prises en Mai.

Soirée "poule au pot" des membres du Comités de NEUVIC en Octobre 2010

COMITE DE JUMELAGE NEUVIC - SAINTE-BEATRIX

Le comité de jumelage, après un an de sommeil, a redémarré avec un nouveau CA dont vous trouverez la photo ci-jointe.

Voici le calendrier prévisionnel de nos activités pour l'année 2011. Certaines dates restent à préciser.

- Dictée francophone ; première quinzaine de mars
- Assemblée générale le samedi 12 mars
- Concert québécois avec les Dupuis à l'église de Neuvic: première quinzaine d'août.

D'autres manifestations sont susceptibles de se rajouter.

APPEL A CANDIDATURE

Vous avez le statut étudiant pour l'année 2010-2011.
Vous cherchez un job d'été ?

Nous vous proposons un travail rémunéré inter-municipalités au QUÉBEC.

Conditions à remplir :
Etre de nationalité française, âgé de 18 à 30 ans
Etre disponible pour toute la durée du contrat
Départ en groupe le dimanche 26 juin 2011
Le retour depuis Montréal est prévu le samedi 20 août 2011 (arrivée à Paris-Orly le dimanche 21 août)
Lettre de motivation

Renseignements et inscription :

André MARCEL
Les Cinq Ponts - 24190 Neuvic
Téléphone : 05 47 19 50 80 - Mobile : 06 09 98 39 61
Mail : Andre.marcel70@sfr.fr

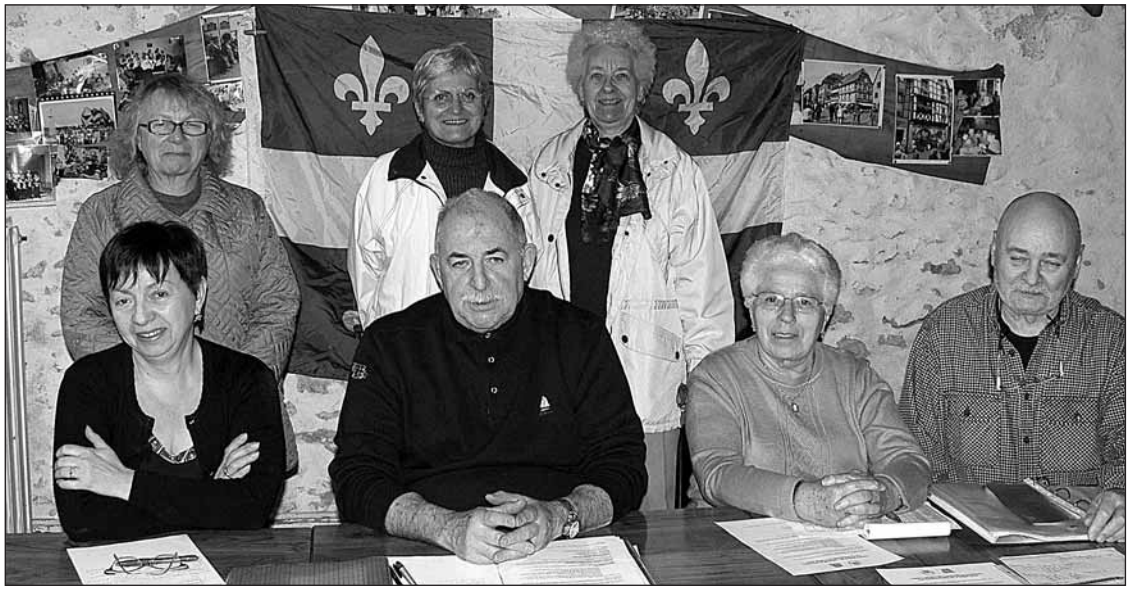

Pour le président
André Marcel

la secrétaire
Catherine Bastide

Debout : Mireille SENRENS, Josette PETIT, Danièle MARCEL
Assis : Catherine BASTIDE, André MARCEL, Lucienne CANTARELLI, Raymond PETIT

AMICALE DU PERSONNEL DU CENTRE DE DÉTENTION DE NEUVIC

SERVICE DES SPORTS

BILAN D'ACTIVITES 2010

TOURNOIS INTERNES :

- Février : tournoi de badminton
- Mai : tournoi de Ping-pong
- Juin juillet : tournoi d'été de football
- Septembre: tournoi de tennis en simple

Pour tous les tournois, des lots vestimentaires sont offerts à tous les participants (gants de musculation; tee-shirts, sweat-shirts, etc... financés par l'association).

STAGES INTERNES :

BOXE : Depuis le mois de septembre, entrainement tous les mercredis de 17h30 à 19h00 dirigé par un coach du club de Bergerac.

Stage remobilisation : encadré par un diplômé d'état cette activité est proposée aux détenus ayant certains problémes médicaux, et sédentarisés.

RENCONTRES INTERNES :

19 juin : match de football détenus (15 participants) contre le club de Douzillac

SORTIES SPORTIVES
dans le cadre d'une permission de sortie :

Sortie V.T.T. (avril, mai, juillet) sur les chemins de randonnée de Neuvic Grignols ; participation de 3 détenus encadrés par les moniteurs du centre.

Sortie canoë (28 mai) en association avec la maison d'arrêt de Périgueux sur la rivière Dordogne.

Montagne : du 13 au 16 septembre, stage plein air à Argeles Gazost (Pyrénées)

V.T.T., randonnée haute montagne au sommet du Turon 3100 mètres (financé par l'association)
Participation de 5 détenus avec encadrement.

AMICALE DU PERSONNEL DU CENTRE DE DÉTENTION DE NEUVIC (suite)

Sortie culturelle et découverte (18 novembre) Visite du château de Castelnaud puis activité spéléologie

SPORT HEBDOMADAIRE :

Chaque détenu qui ne travaille pas, peut participer à 7 heures de sport en salle (musculation, badminton, ping-pong, cardio) ou en extérieur (football, tennis, basket, course à pied, volley).

Sortie avec 5 détenus au château de Castelnau

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE NEUVIC

Activités de l'année 2010 :

Le 23 janvier 2010 - Assemblée générale de l'association

- Compte-rendu financier présenté par le trésorier Paul PELAT,
- Compte-rendu des activités de l'année écoulée par le secrétaire Marc GRASSET.
- Le Président Paul DURIEUX demande à l'assistance d'observer une minute de silence en l'honneur des camarades disparus au cours de l'année.
- Monsieur Paul EMERY le plus ancien de l'association est nommé président d'honneur de la section de Neuvic.

18 avril 2010 : Congrès départemental à Brantôme, une forte délégation de la section de Neuvic était présente à ce congrès.

08 mai 2010 : Cérémonie commémorative du 08 mai 1945. Comme il est de coutume la cérémonie commence par le dépôt de gerbes au monument aux morts de Théorat en présence des autorités civiles et militaires. Ensuite rendez-vous au monument aux morts de la place Eugène Le Roy à Neuvic, montée des couleurs en présence des porte drapeaux, allocution et message, minute de silence, sonnerie aux morts, fin de la cérémonie.
Vin d'honneur offert par la municipalité de Neuvic suivi d'un repas pris en commun au centre multimédia de Neuvic.

27 juillet 2010 : Cérémonie à Lespinasse, commune de Saint Germain du Salembre en l'honneur des victimes résistants lors de l'affrontement avec les troupes d'occupation allemandes.

09 août 2010 : Sortie soirée spectacle pour l'anniversaire de la bataille de Castillon, soirée agréable suivie d'un spectacle sons et lumières.

20 août 2010 : Grand rassemblement des APCPG AFN et de leurs amis pour la cérémonie commémorative des fusillés de Neuvic à la stèle de Théorat, nombreuse assistance, présence entre autre, de Monsieur le Maire de Neuvic et des autorités militaires suivi d'un vin d'honneur.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE NEUVIC (suite)

21 août 2010 : Anniversaire de la libération de Neuvic.

11 novembre 2010 : Cérémonie commémorative de l'armistice 1918 au monument aux morts, place Eugène Le Roy à Neuvic, dépôt de gerbes, sonnerie aux morts, minute de silence, message de Monsieur le Maire de Neuvic. Ensuite rendez-vous à la salle du "Sourire" pour un vin d'honneur offert par la municipalité de Neuvic, repas en commun au foyer Delaporte à Neuvic.

05 décembre 2010 : Cérémonie officielle au monument aux morts des victimes d'Afrique du Nord à Coursac, présence d'une délégation des anciens combattants de Neuvic.

Allocution du président départemental des CATM, prise de paroles des autorités civiles et militaires, sonnerie aux morts et minute de silence en présence d'une délégation militaire de Périgueux.

FEDERATION DES RETRAITES DES CHEMINS DE FER

SECTION DE NEUVIC / MUSSIDAN

La section de Neuvic, malgré l'effritement des effectifs vieillissants, reste active et offre à ses adhérents des possibilités de discuter les informations nombreuses en matière de protection sociale, maladie, retraite sans cesse en mutation. Tout cheminot retraité et veuve de retraité ont bien leur place dans notre association qui a pour but principal de se tenir informé de nos droits en relation avec les instances SNCF et les pouvoirs de tutelle.

Cette association loi 1901 existe depuis 1917 et a connu les Compagnies Ferroviaires puis la formation de la SNCF. Elle a su rester neutre dans l'esprit de la loi et elle accueille tout cheminot de tout grade et de toutes sensibilités. Le magazine "Le Cheminot Retraité" qui paraît chaque mois informe les adhérents abonnés, moyennant une modeste cotisation annuelle.

Des réunions d'information ont lieu sur convocation en cours d'année.

Cette année 2010 nous avons commenté les diverses réformes. Chacun attend les décisions finales avec beaucoup d'interrogations.

L'Assemblée Générale se tiendra le jeudi 3 février 2011 à 10 heures salle "Hôtel d'Entreprise" et le repas annuel aura lieu fin avril.

Une sortie spectacle à "L'ANGE BLEU" a été programmée pour le 2 décembre 2010. Nous déciderons pour le printemps 2011 d'une sortie balade avec repas. Les amis de notre section sont toujours les bienvenus dans nos activités.

Meilleurs vœux et bonne santé pour 2011

Le président
P. Renaudie

LE CLUB TRAIT D'UNION NEUVIC

Club de loisirs pour actifs et retraites
Rue Arnaud Yvan de Laporte
24190 NEUVIC SUR L'ISLE

Le Club TRAIT D'UNION propose à ses adhérents une large palette d'activités :

- LA GYMNASTIQUE : le mardi de 15h00 à 16h00
- LA RANDONNEE : le mercredi à 8h45 de juin à septembre et à 13h45 les autres mois
- LES JEUX-DETENTE : tous les jeudis de 14h00 à 16h30 (belote, scrabble, tarot, et tous jeux de société à la demande)
- LE TAROT pour initiés : tous les lundis à partir de 20h00
- LES COURS D'ANGLAIS : (pour français) le mardi de 18h15 à 19h15
- LES COURS DE FRANÇAIS : (pour étrangers) le mardi de 19h30 à 20 H 30

LES VOYAGES ET LES SORTIES :

- 2 voyages par an
- Plusieurs sorties à thème d'une journée
- Nombreuses sorties pour assister à des spectacles...

Comme tous les ans, les deux voyages organisés par le Club ont rencontré un vif succès.
Du 9 au 18 avril 2010, la Corse nous a accueillis avec toutes ses splendeurs et ses habitants débordant d'hospitalité. L'île de Beauté nous a offert un véritable dépaysement. Tous les participants sont revenus enchantés de cette escapade.

LE CLUB TRAIT D'UNION NEUVIC (suite)

En septembre, le Marais Poitevin nous a fait découvrir une région riche en histoire et la cinéscénie au Puy du Fou nous a émerveillés par son spectacle grandiose.

Au mois de juin, un barbecue géant gratuit a rassemblé tous les membres du club et leurs conjoints. Le loto de juillet a permis de financer une partie importante de la vie du Club. Enfin, le repas dansant de décembre au Centre Multimédia a clôturé en beauté une année chaleureuse et conviviale.

Composition du bureau :

Président : Jean-Christophe ORSONI
Vice-Président : Maurice TRAYAUD
Trésorière : Jeannine WOJDALA
Trésorier-adjoint : Daniel GABILLARD
Secrétaire : Marie-Jeanne RENAULT
Secrétaire-adjointe : Maxima JUGIE

Pour tous renseignements :
Jean-Christophe ORSONI
Tél : 05 53 81 64 47 - 06 84 60 81 63
et tous les jeudis de 14h00 à 17h00
Rue Arnaud Yvan de Laporte

LA GAULE NEUVICOISE

La Gaule Neuvicoise reste active et comme je le signalais en 2010, tout reste à refaire car la nature, elle, n'attend pas. Le nettoyage des ruisseaux reste le point important pour la repopulation en truites. Depuis deux ans des lâchers de truitelles de souche atlantique ont été réalisés. Des aménagements ont été créés pour accélérer le courant et permettre des caches nécessaires à la vie des alevins que nous déversons et récupérons l'année suivante. Le Touron est déjà aménagé et d'autres cours d'eau le seront prochainement. Bien sûr c'est du bénévolat il faut des bras, de la conviction et de la volonté.

Aménagements apportés au ruisseau Touron

Nous sommes toujours mobilisés pour la repopulation en truites sauvages mais n'oublions pas pour autant notre belle rivière l'Isle que nous débroussaillons avec l'aide des riverains et du Syndicat des Berges de l'Isle. Si les prises cette année n'ont pas été très nombreuses, les poissons sont bien là. En exemple les prises faites lors du concours du 8 Août. Quelques carnassiers ont été capturés et en prime de monstrueux silures, peu appréciés mais qui procurent de belles sensations et des montées d'adrénaline lorsque le moulinet se dévide et que la canne ploie.

LA GAULE NEUVICOISE (suite)

Deux journées d'initiation en faveur des élèves de l'école de Neuvic les 4 et 11 juin ont été effectuées. La journée pêche-nature-méchoui du 27 juin a été une réussite de convivialité et de bénéfice pour le trésorier. De nombreux Neuvicois sont venus assister à la remise des prix du concours de pêche du 8 Août. 51 concurrents ont participé et à la pesée nous avons compté 352 poissons pour un poids de 34, 850 kg. Bravo aux 6 enfants qui ont participé

Le gagnant du concours de pêche

à ce concours. Nous les invitons à revenir et à amener des copains au prochain concours. Le loto du 8 octobre, très encourageant, nous a permis de maintenir une bonne trésorerie. Une autre soirée loto est programmée pour le 10 décembre. Le résultat sera connu lors de l'assemblée générale du 17 décembre.

Pour 2011 nous poursuivrons les travaux de valorisation des ruisseaux, des berges et effectuerons les alevinages programmés : 300 kg de truites, 500kg de gardons, 100 kg de sandres et 100kg de brochets. En Février nous prévoyons une nouvelle journée pêche-nature sans doute une initiation

Les enfants participants au concours de pêche

en faveur des élèves de Neuvic, un concours de pêche et des lotos.

Nous invitons tous les titulaires de la carte de pêche à venir aux assemblées générales pour être informés précisément sur les actions et les intentions de notre association mais aussi pour donner leur avis. Rien n'est plus néfaste que les ragots, très peu constructifs, entendus au bord de l'eau.

Alors, faites vivre votre A A P P M A dans un bon esprit associatif et amical. C'est notre souhait.

Bonne année de pêche et bonne santé
Le Président G. DURIEUX

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS DE NEUVIC

Le bilan de la saison s'annonce meilleur que le précédent notamment en ce qui concerne le petit gibier.

Le lapin de garenne est présent en quantité appréciable. Très peu de foyers de maladie ont été signalés. Un prélèvement maximum de deux lapins par jour et par chasseur a été instauré pour la saison 2010-2011 et de nouvelles campagnes de régulation des prédateurs seront maintenues au cours des périodes autorisées par les lois en vigueur.

En ce qui concerne le lièvre, les efforts de repeuplement entrepris depuis de nombreuses années continuent de porter leurs fruits. Sa présence a été constatée en quantité appréciable. Toutefois, un prélèvement d'un lièvre par chasseur et par saison a été reconduit afin de maintenir sa présence durable à un bon niveau.

Quant à la perdrix, sa présence est pratiquement nulle et sa réimplantation significative parait difficile à obtenir (terrains et modes de cultures inadaptés).

Malgré des lâchers de faisans reproducteurs, cette espèce ne doit guère sa présence qu'aux gibiers de tir lâchés tous les quinze jours. Pourtant, plusieurs couvées constatées au printemps ont été, en grande partie, anéanties par les prédateurs (renards, fouines, buses, chiens et chats à l'abandon).

La présence du grand gibier, chevreuils et particulièrement sangliers est bien au rendez-vous. Au vu des dégâts causés aux cultures, y compris en plaine, nous nous devons d'assurer une régulation indispensable mais raisonnable.

Mais, la chasse, c'est aussi de très beaux moments de franche convivialité avec les "petits casse-croute" du dimanche et les repas à la cabane des chasseurs. Ceux-ci permettent de réunir autour d'une même table les chasseurs, les propriétaires et les non chasseurs. Hélas, le succès étant, nous sommes dans l'obligation de refuser du monde à chaque repas, même si nous essayons de pratiquer l'alternance au maximum.

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS DE NEUVIC (suite)

Enfin, nous rappelons à tous les Neuvicois que nos piégeurs agréés sont à leur disposition pour les aider à se défaire de la présence de tous animaux nuisibles (dans la limite des lois en vigueur)

Meilleurs vœux à tous.
Le président, Alain BEAUDEAU

CLUB DE BADMINTON

Cette année encore, notre club de Badminton n'a pas à rougir des quelques bons résultats de ses adhérents en compétitions départementales et régionales.
Mais au-delà de la compétition, qui n'est pas l'unique raison d'exister de notre association et qui en fait définitivement son charme, il est également à souligner l'engagement toujours généreux de nombreux joueurs bénévoles dans la vie du Club.
Ainsi, en tant que président du CBNM pour la première année, je suis heureux de compter parmi notre cinquantaine d'adhérents, des champions et des championnes de Dordogne, mais également :

• Des encadrants bénévoles prenant de leur temps le soir et en semaine pour donner envie à nos jeunes et moins jeunes recrues de progresser

• Des volontaires pour porter avec passion de nouveaux projets

Champions et Vice Champions de Dordogne 2010 en double et double mixte

2010, une année riche en compétition :

Le bon taux de participation des adhérents aux compétitions départementales ainsi que le goût de l'effort ajoutent cette année encore de bons résultats à notre palmarès :

• Christophe PRIORET et Philippe GALLAND,
Vice champions d'Aquitaine 2010
en Double Homme catégorie Sénior Non Classé

• Sébastien GALLAND, Champion de Dordogne 2010
en Simple Homme Sénior catégorie C

• Thibault JARA-URETA, Champion de Dordogne 2010
en Simple Homme catégorie Minime

• Christophe PRIORET et Philippe GALLAND,
Champions de Dordogne 2010
en Double Homme catégorie Sénior Non Classé

• Fleure MAZE et Franck SAFONOFF,
Vice Champions de Dordogne 2010
en Double Mixte catégorie Vétéran

• Enfin, aux Interclubs de Dordogne,
le CBNM se place 3° en Division 1.

Thibault JARA-URETA, Champion de Dordogne Simple Homme Catégorie Minime 2010

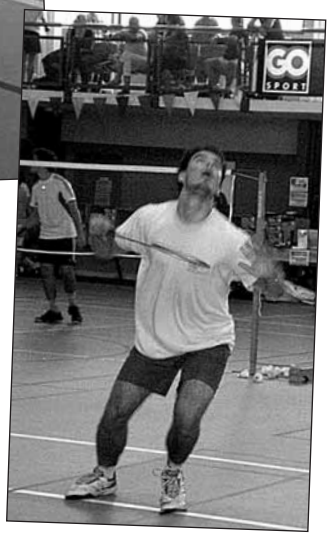

Sébastien GALLAND, Champion de Dordogne 2010 en Simple Homme catégorie C

CLUB DE BADMINTON (suite)

Du temps, des moyens et du dévouement mis en oeuvre pour former nos jeunes champions :

Pas moins de 6 adhérents bénévoles se relayent chaque semaine pour assurer un encadrement suivi et structuré de nos jeunes pousses. Au sein du Club, on compte d'ores et déjà 2 initiateurs et un entraîneur homologués par la Fédération. L'école des jeunes est notamment labellisée FFBA pour la 2ème année consécutive.

Téléthon 2010 : de l'énergie et de la générosité

Se dire : "Cette année pour le Téléthon, on pourrait jouer pendant 24h non stop et collecter des dons pour l'AFM", c'est bien. Mener le projet - presque - à bout (22h30 de jeu réellement non stop sur 24h) avec une collecte de presque 700€, c'est mieux et c'est une belle-performance.

C'est ainsi que Neuvic a su rassembler en ce froid week-end de début décembre de nombreux amoureux du Badminton, mais également de généreux bénévoles, juste venus pour aider.

C'est une opération réussie dont le CBNM peut être fier, et qui doit son succès à Mr Philippe GALLAND (photo ci-contre), trésorier du Club, qui a pris particulièrement à cœur la bonne organisation de ce beau projet.

SPORTING CLUB NEUVICOIS

Après une première phase où les Neuvicoises finirent invaincues, l'équipe fanion (séniors féminines) a assuré, au cours de la deuxième partie de la saison, la montée en division pré-régionale pour la saison 2010/11 en terminant seconde du championnat de promotion d'excellence. Notre benjamine a également porté haut les couleurs locales en ne perdant en finale départementale qu'après deux prolongations avec l'équipe de l'entente de la vallée de l'Isle.

Cette année encore, le SC Neuvic fait partie de l'Entente de la Vallée de l'Isle, avec trois autres clubs (St Front de Pradoux, Montpon et Moulin-Neuf).
Cela permet aux jeunes neuvicois d'être présents dans les différents championnats. L'équipe cadette s'entraîne et joue sur Neuvic et l'équipe minime est portée par le club.

L'école de basket, encadrée par Nathalie et Chrystelle les mercredis après midi et vendredi soir, est toujours aussi dynamique.

Des stages pendant les vacances scolaires sont mis en place avec l'aide du comité départemental ; et les équipes de poussins et mini-poussins présentes sur les plateaux de Dordogne offrent de belles prestations avec bien souvent des victoires à la clé.

SPORTING CLUB NEUVICOIS (suite)

Enfin, pour terminer la revue des effectifs, l'équipe sénior loisirs mixte, avec un créneau horaire le vendredi soir et un responsable d'équipe, Damien, a maintenant trouvé sa vitesse de croisière pour pratiquer un basket ludique et sans contrainte. Alors, avis aux amateurs, n'hésitez pas à venir voir et vous amuser avec nous.

Debout de gauche à droite : Anne CLEMENT, Nathalie LEY, Nathalie DURAND, Manue VACHER, Aurélie SENRENT, Jenny LAGRANGE-BACARY, Estelle MOURCIN
Assises de gauche à droite : Chrystelle PEYTOURET, Anne BROUSSE, Coralie DUMOND, Mathilde RONGIERAS

Pour suivre toute l'actualité de notre association sportive d'un simple clic, allez sur notre site internet www.scneuvicbasket.com et surtout venez rejoindre nos nombreux supporters dans le gymnase municipal qui ne désemplit pas, et encourager nos 50 licenciés répartis dans les 6 équipes qui évoluent dans les différents championnats.
En cette nouvelle année, l'ensemble des dirigeants et des joueurs du Sporting Club Neuvicois section Basket-ball vous présente tous ses vœux de bonheur, de prospérité et bien évidemment une année très sportive à nos côtés.

Horaires des entraînements :

Ecole de basket : le mercredi de 16h30 à 18h45
le vendredi de 18h30 à 20h00

Cadettes : le mercredi de 18h45 à 20h00

Seniors féminines : le lundi de 20h00 à 21h30
(à Saint Front de Pradoux)
le mercredi de 20h00 à 22h00

Equipe loisir : le vendredi de 20h00 à 22h00

Renseignements :

Laurent Ley - Président : 05 53 81 37 53 (le soir)
Nathalie Durand Secrétaire : 05 53 82 97 12

CLUB DE CANOË KAYAK USNCK NEUVIC

Nos valeurs nous rassemblent : Partager le plaisir de naviguer

Encore des résultats sportifs pour 2010, avec pour commencer la 15ème place de Jérôme Muller qui représentait Neuvic aux Championnats du monde de Canoë Marathon à Banyoles en Espagne. Il signe une performance encore meilleure que l'an passé.

Les kayakistes Neuvicois ont, de plus, décroché plusieurs podiums durant cette saison :

- Inter région descente St Léonard des bois :
Jérôme Muller 1er en sprint et 2ème en classique,
- Régionale descente de Lalinde :
Sébastien Maury 1er, Jérôme Muller 1er,
Félix Chamineaud et Jérôme Muller 2ème
- Régional Slalom de Montbron :
Jérôme Muller 1er,
- Marathon de Castelnaud :
Loïc Robillard 1er, Nathan Dessaignes et Sylvain Rey 1ers,
John Brown et Fabien Forens 3èmes, Yannick Delage 1er,
Jérôme Muller 1er,
- Régionale descente de Tonneins :
Axel Omietanski et Julien Pino-Cortes 1ers, Sylvain Rey 2ème,
- Régional slalom d'Angoulême :
Sébastien Maury 2ème,
- Régional slalom de Périgueux :
Jérôme Muller 1er, Yannick Delage 3ème,
Jérôme Muller et Yannick Delage 3èmes,
- Inter région descente d'Argentat :
Sylvain Rey 2ème en sprint et classique,
- Régional slalom de Jarnac :
Jérôme Muller 2ème, John Brown et Sébastien Maury 2ème,
Sébastien Maury 3ème.

Sans oublier les petits nouveaux ! Pour leur 1ère année à l'école de pagaie de Neuvic, Jules Miglinieks et Lucas Baigneux, en catégorie poussin, terminent respectivement 1er et 3ème sur la 1ère course régionale à Tonneins en octobre. Ils sont également en tête du classement numérique départemental. Le club a intégré en septembre plusieurs autres recrues dont les exploits vous seront certainement rapportés prochainement.

Se former et transmettre

2010 a été une année studieuse pour les bénévoles qui se sont formés à l'Université. Le club bénéficie d'un encadrement qui se professionnalise, avec Kévin Delmouly et Loïc Robillard étudiants en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), Yves Lachartre en préparation physique et Sandra Kiansky en psychologie du sport.

CLUB DE CANOË KAYAK USNCK NEUVIC (suite)

S'associer pour mieux partager

Grâce au travail de ses bénévoles, le club a reçu durant la belle saison de nombreux pratiquants occasionnels. Encadrement de groupes et stages pour les jeunes, descente aux flambeaux et parcours d'interprétation nature ont rythmé l'été.

Le fruit de ces efforts a permis l'acquisition de plusieurs bateaux. Le club est sur le point d'acquérir un canoë de compétition 9 places, petit bijou très apprécié et que peu de clubs ont la chance de posséder en France !

Le club est accessible à tous, toute l'année, pratiquants réguliers et occasionnels, pratiquants sport adapté et handikayak,

Le mercredi de 14h à 17h,
Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
Le dimanche et durant les vacances scolaires (sorties et stages)
Tous les jours en Juillet et Août.

Etre fort de nos différences

Pour l'année 2011, le club innove en organisant un 1er Cross-kayak à Neuvic le 16 janvier. Les neuvicois sont invités nombreux sur les bords de l'Isle.

Renseignements :

Site : www.canoeneuvic.com
Tél : 06 74 36 28 77
Courriel : canoeneuvic@yahoo.fr

CLUB RUGBY USN

Equipes seniors.

Les deux équipes évoluent dans le comité du Périgord Agenais en première série.

Après des années aux résultats chaotiques, la saison 2009-2010 ne laissera pas un grand souvenir sur ses performances, donc son classement, qui jusqu'à la fin du championnat, a laissé planer le doute sur le maintien en première série. Heureusement la chance et les maladresses de certains clubs ont permis ce maintien et même si les résultats sportifs n'ont pas été à la hauteur des objectifs fixés en début de saison, les enseignements qui ont pu être retenus ont permis de préparer et de mettre en œuvre une année 2010-2011 prometteuse.

L'année passée a montré qu'un effectif de qualité, s'appuyant sur des joueurs capables d'évoluer à des niveaux bien supérieurs, ne suffisait pas mais qu'il fallait aussi un nombre de remplaçants important et de valeur sensiblement égale pour jouer les premiers rôles pendant la durée de la saison et ne pas faire simplement illusion durant les 5 ou 6 premiers matchs.

La leçon étant retenue, les "recruteurs" ont fait un travail remarquable pour attirer dans notre club des joueurs jeunes, pleins de talent, ayant envie de jouer et de s'amuser. Nous avons pu vérifier dès cette première partie du championnat que les remplaçants n'avaient rien à envier aux titulaires blessés qu'ils ont dû remplacer et ceci avec brio.

De bons joueurs, sans un encadrement suffisant et compétent n'arrivent pas à faire une équipe qui gagne. Là aussi le recrutement judicieux de Christian Martin, entraîneur reconnu pour son expérience et sa rigueur, supervise et dirige d'une main de fer les entraînements dispensés par le duo Eric Eymerie et Laurent Naudon.

CLUB RUGBY USN (suite)

L'équipe 2 ne s'en laisse pas compter et à l'image de l'équipe 1 se bat pour rester dans le trio de tête de son championnat. Deux entraîneurs s'occupent de cette équipe et travaillent en collaboration étroite avec le groupe 1 puisque les remplaçants sortent inévitablement des rangs de cette réserve.

Ecole de rugby.

Elle accueille les enfants, garçons et filles le samedi de 13h30 à 16h00 en période scolaire au stade de Planèze et ceci dès l'âge de 5 ans.
Aujourd'hui l'école de rugby c'est 70 enfants licenciés, encadrés par 16 adultes éducateurs et bénévoles.

Le prix de la licence est fixé à 30 euros pour l'année. A l'issue de chaque entraînement, un goûter est offert aux enfants par le club. Lors des tournois les déplacements sont organisés en bus.

Bénéficiant d'un encadrement de qualité, les enfants sont initiés à la pratique du rugby par une équipe d'éducateurs diplômés dispensant un enseignement adapté avec des règles de jeu spécifiques à chaque âge.

Le rugby, école de la vie, reconnaît à chaque partenaire (jeunes joueurs, éducateurs, parents) des droits, notamment droit au respect, droit à l'expression, droit à la santé, droit au plaisir à travers la
pratique sportive mais confère également des devoirs : comportement responsable, respect des règles communes, sécurité des joueurs, entre autre.

La reconnaissance de la qualité et du niveau du sport enseigné par les éducateurs va être dès cette année certifiée officiellement par la fédération puisque après avoir subi tous les tests et répondu aux critères nécessaires, la labellisation de l'école de rugby va leur être attribuée en début d'année 2010.

Pour faire vivre tout ce monde petit et grand, pour assumer les frais de déplacement, le remplacement et l'entretien des équipements, la nourriture, etc... un budget important est nécessaire. Nous remercions tous nos sponsors, membres bienfaiteurs, commerçants et artisans qui nous permettent d'assurer ces dépenses.

Bonne année à toutes et à tous et surtout n'hésitez pas à venir encourager nos équipes le dimanche.

Les présidents Serge Faure et Christine Lafon
Et pour l'école de rugby Régis Bonhomme

CLUB DE FOOTBALL DE NEUVIC SAINT-LEON

Equipe A

Concernant le bilan moral de cette saison 2009/2010 nous retiendrons surtout la nouvelle dynamique qu'a apportée le nouvel entraîneur, Guy CLAVERIE, au sein du club, grâce à laquelle l'équipe A termine troisième de sa poule et meilleur club de PL du département. Malheureusement un manque d'effectif de qualité dû principalement aux blessures et aux suspensions nous a, sans doute, coûté la montée pour cette année. L'équipe B, pour les mêmes raisons n'aura pu, hélas, éviter la descente en P2 la saison prochaine. En espérant que ceci ne sera qu'un bref passage et que bien vite elle remontera à l'étage supérieur.

Equipe B

Les jeunes en entente avec nos voisins de Mussidan, ont connu une année sans récompense. En effet, les U18 finissent troisième de première division. Les U15B entraînés par Fabien NAUDET terminent cinquième de deuxième division et sont éliminés en huitième de finale de la coupe du District. Les U 15 A sous la houlette de Daniel MILLARET se classent troisième en excellence et s'arrêtent en demi-finale de la coupe de la Dordogne.

Equipe U15

Quant à l'école de Football : les U13 encadrés par Bertrand GADAUD ont fait une saison satisfaisante malgré le départ de plusieurs joueurs. Les U11 dirigés par Stéphane EYNARD, et les U9 par Jean-Claude THOMAS, ont gagné des matches, en ont perdu d'autres, mais ont pris du plaisir à se retrouver sur le terrain.

Le 3 avril 2010, Christian RAIGNIER s'est vu remettre la médaille d'argent de la Ligue d'Aquitaine, Jean HAZERA (dirigeant), Fabien NAUDET et Jérôme SERRE (joueurs) ont reçu la médaille d'honneur du District.
Félicitations aux récipiendaires qui sont là récompensés de leur investissement au sein de l'association.

Le 30 mai 2010, le matin, a eu lieu l'inauguration du nouveau terrain de football au stade de Planèze, en présence des autorités politiques du canton et sportives de la Ligue et du District. L'après-midi, notre association a organisé les finales départementales des différents championnats seniors de la Dordogne. Cette journée fut une réussite totale. Nous en profitons pour remercier également le club de rugby qui nous a prêté ses installations lors de cette manifestation.

Nous tenons également à remercier tous les membres (dirigeants, éducateurs, joueurs) les parents qui contribuent tout au long de la saison au bon déroulement de celle-ci, ainsi que nos arbitres Cyril DELAFORGE, Fabrice DUBOIS, Jean-Guy VALADE pour leur implication dans le club.

Merci à la municipalité pour sa participation tant au niveau de la subvention que de son aide au plan de l'organisation, des installations sportives et du prêt d'agents communaux, sans oublier les différents sponsors qui nous soutiennent tout au long de l'année lors de nos différentes manifestations.

CLUB DE FOOTBALL DE NEUVIC SAINT-LEON (suite)

Nous tenons également à remercier tous les membres (dirigeants, éducateurs, joueurs) les parents qui contribuent tout au long de la saison au bon déroulement de celle-ci, ainsi que nos arbitres Cyril DELAFORGE, Fabrice DUBOIS, Jean-Guy VALADE pour leur implication dans le club.

Equipe U11

Merci à la municipalité pour sa participation tant au niveau de la subvention que de son aide au plan de l'organisation, des installations sportives et du prêt d'agents communaux, sans oublier les différents sponsors qui nous soutiennent tout au long de l'année lors de nos différentes manifestations.

Composition des équipes :

Equipe A : Debouts de gauche à droite : J. COUPLET, M. SYLVA, A. CAMARA, A. DARGENT, B. FOULARD, D. BONNELIE, B. BESSE, F. NAUDET, G. RASPIENGEAS, A. BÂ.
Accroupis : Ch. RAIGNIER, A. OULARE, G. AERA, J. SERRE, W. BERGER, A. LOZANO, L. LANXADE, F. LAURIOT.

Equipe B : Debouts de gauche à droite : M. LOZANO, C. PEYTUREAU, A. PINEAU, B. BODIN, F. DANIEL, F. FERRE, Y. BODIN, J. SMITH, J-M. BLONDEAU.
Accroupis : M. DUPUY, O. LOZANO, M. RAIGNIER, A. PELLETINGEAS, L. LANXADE, L. ETIENNE, Ch. CALBOU.

Equipe U15 : Debouts de gauche à droite : J-M. DEFFARGES, B. GADAUD, A. GAY, J. BLONDEAU, N. MARCHAND, S. KINE, Y. CARRIOU, G. GAILLARD, Cl. COUSTILLAS, Ph. GAY, A. AUDOUIN, C. REY, J-M. BLONDEAU, D. MILLARET.
Accroupis : L. SCELLES, J. GADAUD, F. MONIER, M. PINTO, J. DEFFARGES, A. MILLARET, N. LEROY, J-L. TOBIE, B. LANXADE.

Equipe U11 : Debouts de gauche à droite : W. BERGER, L. GRANDIN, K. BERGER, Q. PRADINES, Q. VIGE, S. EYNARD, P. GUICHARD, G. JACOB, J. NEGRIER, R. DUPEYRE, F. PAILLARD, Ch. TAGHON.
Accroupis : L. GRANGER, J. CHASSIN, R. ROUILLON, J. EYNARD, L. GUICHARD, Cl. TAGHON, T. BAZILLE, S. ZAUZERE, T. FRUGIER.

Equipe U9 : Debouts de gauche à droite : S. PEYCHER, B. GISPERT, S. BERGER,T. CHABOT, J. HAZERA.
Accroupis : Q. BERGER, E. BRUNEL, B. BLANDIN.

Equipe U7 : Debouts de gauche à droite : F. DANIEL, . PORCHER, B. MILHES, A. LE MAOUT, S. DANIEL, M. PUYASTIER, J-C. THOMAS.
Accroupis : M. DA SILVA CORREIA, J. DANIEL, A. KEITA, K. CHASSIN, (manque G. PORCHER).

Equipe U9

Equipe U7

JUDO CLUB NEUVICOIS

Troisième sport le plus pratiqué dans l'Hexagone, le judo permet à ses jeunes licenciés d'acquérir des valeurs morales telles que politesse,courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi, amitié.

Comme l'an passé, le judo club neuvicois propose des disciplines variées permettant de répondre aux attentes de chacun :

- judo pour petits et grands
- taïso (renforcement musculaire à partir d'une approche douce des arts martiaux)
- jujitsu (méthode de self défense)
- aïkido (art martial japonais utilisant des techniques avec armes ou à mains nues)

L'équipe dirigeante a intégré un jeune professeur, Julien Lopes, qui partage l'enseignement du judo avec Aurore Petit.

Roger Charles Depulle (mercredi de 16h à 19h et samedi de 16h à 17h30)
le taïso enseigné par Aurore Petit (jeudi de 19h30 à 20h30)
le jujitsu enseigné par Jean Marc Chastanet (mercredi de 19h30 à 21h)
l'aïkido enseigné par Patrick Huet (mardi de 19h45 à 21h et samedi de 10h à 12h)

Vous pouvez venir découvrir l'une de ces disciplines tout au long de l'année au dojo municipal lors des entraînements ou contacter :

M. Labriot
(président du club)
au 06 71 65 70 03

Un jeune licencié du club depuis de nombreuses années, Candré Haspot Mendawé, a intégré le pôle France de Bordeaux dès la rentrée de septembre.
Candré s'est brillamment distingué lors du championnat de France au cours duquel il a fini 5ème de sa catégorie.

Cette année, le judo périgourdin a eu le privilège d'accueillir le championnat de France 1ère division élite avec la présence de toute l'équipe de France au Palio de Boulazac les 13 et 14 novembre (évènement qui ne se reproduira pas avant un demi-siècle !)
Beaucoup de membres du judo club neuvicois se sont investis bénévolement dans l'organisation de cette manifestation dont ils gardent un souvenir inoubliable.

Le judo club neuvicois comporte donc 4 sections dans lesquelles participent une cinquantaine de licenciés :
le judo enseigné par Aurore Petit et Julien Lopes assistés de

LA BOULE NEUVICOISE

Assemblée générale du 11 Décembre 2010

Après un remarquable rapport d'activité réalisé par notre secrétaire Laurent et le rapport financier de nos trésoriers Emile et Stéphane nous avons procédé au renouvellement du bureau.

Ont été élus ou réélus :
Présidents d'honneur : François Roussel Maire de Neuvic et Paul Eymery
Président actif : Jacques Large
Vice-présidents : Jean-Claude Coudert et François Le Reun
Secrétaires : Laurent Troubadis et Roger Petit
Trésoriers : Stéphane Augustin et Emilien Labails

Remise du chalenge Henriette et Guy Baunat le 05 septembre 2010

Au titre du conseil d'administration

Les membres du bureau ainsi que Mesdames Nicole Teillet, Marie-Thérèse Cassadour, Suzanne Chateauraynaud et Messieurs Jean-Pierre Pecout, Jacques Thevin, Albert Rubeaux, Roger Desfarges, Jean-Louis Ventadou, Charles Visse, Raymond Pareil.

Au titre de vérificateur aux comptes

Madame Odile DURAND et Monsieur Gilles PAPEGAY

Albert, Robert, Paul et Pierre ont fêté leurs 80 printemps

Sylvain Visse, encore à l'honneur

Avec deux titres de champion et un titre de vice-champion de Dordogne Sylvain jouera la saison 2011 avec une licence "élite départementale" distinction exceptionnelle chez les jeunes joueurs.

Bravo Sylvain

Les concours 2011

Mercredi 23 février : triplette +55ans
Samedi 19 mars : challenge des commerçants et artisans
Dimanche 8 Mai : challenge Christian Prioset
Dimanche 05 juin : challenge Alexis Grimaud
Dimanche 03 septembre : challenge Henriette et Guy Baunat

Régional triplette

Le grand prix du comité des fêtes aura lieu cette année le 19 juin 2011 à partir de 10 h il sera comme l'an passé doté de 2250€ aux quels s'ajouteront les participations des joueurs.

Et à partir de 14h30 un concours féminin doté de 250€ + le reversement intégral de leur indemnité de participation.

Championnat doublette district

Cette compétition qualifie les joueurs pour la finale départementale, elle aura lieu le samedi 09 avril.

Remise du chalenge Christian Prioset le 05 mai 2010

Finale départementale doublette

La boule Neuvicoise aura le plaisir d'organiser cette compétition le dimanche 10 avril à partir de 8h30.
64 doublettes masculines qualifiées la veille dans les districts, joueront pour le titre de champion de Dordogne, qualificatif pour le championnat de France.

A partir de 10h les féminines et les jeunes de toutes catégories entrent en compétition pour le même titre.

Si vous souhaitez nous rejoindre et pratiquer notre sport loisir n'hésitez pas à prendre contact avec le Président au 06 86 50 02 39 ou rendez-vous au boulodrome tous les jours à partir de 14h00.

NEUVIC TENNIS CLUB 2010

Très bonne saison 2010 au TCN. Les finances sont très saines ce qui fait que cette année nous n'avons pas demandé la traditionnelle subvention municipale malgré de gros achats réalisés.
Florent, notre professeur étant en contrat CAE, cela nous permet de faire une grosse économie sur son salaire. Nous verrons si pour 2011 nous aurons à nouveau besoin de l'aide municipale.

Florent BERANGER notre professeur 3/6.

Le court couvert a fait peau neuve car le bardage bois vieillissait mal, merci à la mairie qui a réalisé ces travaux en régie. Les deux courts extérieurs auraient besoin d'un gros ravalement à voir rapidement...

Coté sportif, nos féminines accèdent à la troisième série et nous les félicitons. Cette équipe composée d'une dizaine de membres opère toujours dans la bonne humeur et elle est très soudée.
Pour les messieurs, les résultats sont bons aussi et très porteurs pour l'avenir. Cette équipe composée de jeunes issus de l'école de tennis nous représente dans divers championnats ; elle est dirigée de main de maître par David, leur idole, classé 15/5.

Notre très sympathique professeur, Florent Béranger, classé 3/6 fait évoluer une trentaine de jeunes dans le cadre de l'école de tennis. Les cours ont lieu le mardi et le jeudi de 17h30 à 21h30. Certains de ces jeunes participent à des compétitions et ils nous représentent très bien.
En grandissant, elles ou ils viendront rejoindre nos équipes d'adultes. Nous sommes un club qui tient à garder son esprit de clocher et nous le conserverons...

Le tournoi annuel bien qu'ayant vu une quinzaine de participants en moins, s'est très bien déroulé et nous laisse un bon bénéfice. Des finales Périgourdines (comme nous les aimons) de très bonne qualité. C'est Benjamin Dufour classé 3/6 âgé de 17 ans qui remporte le tournoi messieurs. Chez les Dames aussi de très jeunes Périgourdines en finale, Myriam Bonal âgée de 14 ans classée 4/6 accède à la plus haute marche.

46 participants au tournoi jeune, un grand succès car certains tournois voisins ont été annulés faute de participants... Cette épreuve a lieu tous les ans depuis 25 ans la deuxième quinzaine d'août de 9h à tard dans la nuit, c'est la fête de notre club.

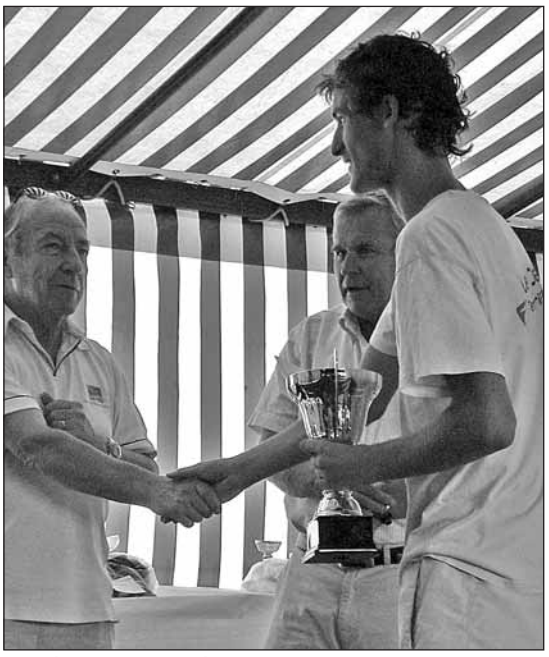

James Guérin Président de Trélissac et de la commission d'arbitrage du Comité départemental.
Le vainqueur Benjamin DUFOUR 3/6 et François ROUSSEL maire de Neuvic.

Myriam BONAL 4/6

Pour les licences s'adresser à J-M. Ranchou au :
06 88 82 40 85 ou par mail à contact@tcneuvic.fr
Pendant la période estivale des cartes sont en vente au camping merci à Jean Michel et son épouse.

Le TCN vous souhaite une bonne année 2011.

VIVRE A NEUVIC - Christian Sagot

Christian Sagot, Neuvicois, aventurier dans l'âme et conteur d'histoires vécues

Quand on croise dans les rues de Neuvic ce solide septuagénaire avec sa fine moustache et sa casquette de marin vissée sur la tête, on est loin d'imaginer la richesse du passé de cet homme. Pourtant, Christian Sagot en a connu des aventures tout au long de sa vie bien remplie. Fils de restaurateurs à Dunkerque, il connaîtra très jeune les bombardements et les harcèlements de l'occupant nazi, mais aussi les combines et magouilles pour survivre en temps de guerre. Il devra fuir en 1942 pour la Dordogne, où là encore son caractère bien trempé lui fera vivre des aventures hors du commun pour un petit garçon de 11 ans.

Comment ensuite ne pas choisir un autre chemin que celui de l'usine Marbot, et suivre les traces de son grand frère sur les mers de l'extrême orient ? Là encore, des aventures il en a vécu par centaines, un peu flibustier des mers de Chine, un peu contrebandier, toujours débrouillard. Et comme Christian Sagot est un conteur dans l'âme et qu'il a voulu faire partager les souvenirs qu'il avait vécu, il s'est mis à publier le récit de ses aventures maritimes en extrême orient, ouvrage qui lui a valu un prix littéraire en 2008 à Brest.

Quant à son passé pendant l'occupation allemande, il n'en avait rédigé qu'un recueil regroupant certains de ses "faits de guerre". Or la découverte dans les archives familiales d'un livret que détenait son père intitulé "La terreur en Dordogne" et regroupant d'autres témoignages des exactions perpétrées par les Nazis à Rouffignac, Mussidan, St Astier et Ribérac a tout changé. Et sur les conseils de certains de ses amis et d'associations de résistants, Christian Sagot a décidé de publier dans son intégralité ce fascicule à la suite du récit de ses aventures neuvicoises portant sur cette même période.

Il en résulte un ouvrage intitulé "A 13 ans, trop jeune pour mourir", qui se vend dans toutes les librairies, magasins de presse et autres grandes surfaces. Christian Sagot est également souvent invité sur les ondes locales pour parler de son livre et de ses témoignages.

Richement illustré de photos et de dessins, ce livre rassemble une première partie de souvenirs personnels et une seconde partie de retranscription de témoignages.

VIVRE A NEUVIC - Mémoire de Marbot

La municipalité est toujours à la recherche de témoignages, de documents concernant l'entreprise MARBOT.

Vous voulez apporter votre contribution à ce travail de mémoire, vous avez des photos, des écrits relatifs à l'entreprise, vous avez des anecdotes à raconter ; vous souhaitez que les générations futures puissent connaitre l'histoire, (la grande et la petite) de MARBOT.

Contactez nous à la Mairie au 05 53 82 81 80 ou adressez vous directement à Gérard GOURAUD ou à Nicolas CAMINEL.

Déjà beaucoup d'anciens salariés ont fait cette démarche et nous pouvons vous assurer que l'expérience est enrichissante pour tout le monde.

Merci d'avance pour votre participation.

VIVRE A NEUVIC - Noces d'or pour les époux Lavignac

Noces d'or pour les époux Lavignac

Maxime et Maryvone Lavignac née Madelpech, neuvicois depuis de nombreuses années à la Poutaque, se sont dit oui samedi 17 juillet dernier une nouvelle fois à la mairie, après 50 années de vie maritale. Anciens de Marbot tous les deux, ils ont célébré leurs noces d'or en présence de leurs enfants et petits-enfants, et de leurs amis.

RETROSPECTIVE

La Légion d'Honneur pour Jean-Paul Montagut

Le citoyen neuvicois Jean-Paul Montagut s'est vu remettre la médaille de la Légion d'Honneur par l'abbé Christian Miane dans la grande salle bien remplie du centre multimédia.

Fils de charcutiers, Jean-Paul Montagut a d'abord commencé sa carrière professionnelle en aidant le commerce de ses parents, pour s'orienter par la suite vers la direction d'établissements d'hébergement de personnes âgées, fonction qu'il a occupée jusqu'à sa retraite en 2005. Puis ce "jeune retraité" a occupé la majeure partie de son temps désormais libre à remplir des missions d'aide à l'étranger comme l'association A.G.I.R.A.B.C.D ou l'ameublement d'un hôpital à Yaoundé au Cameroun, mais aussi localement avec la création de l'auto-école sociale à Notre Dame de Sanilhac. C'est pour toutes ces actions que Jean-Paul Montagut a reçu cette honorable distinction, entouré de sa famille, ses amis et collègues, ainsi que de personnalités militaires et publiques !

DANS LES VILLAGES LA SOLIDARITE N'EST PAS UN VAIN MOT

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 15 mars 2010 un incendie a détruit notre maison à Planèze – 15, rue du Moulin à Vent.

Nous tenons à remercier, Monsieur le Maire, les Élus, les Services Municipaux et tous les voisins qui nous ont apporté leur soutien immédiat (Cathy Bonneau en particulier).

Vous avez été aussi nombreux à proposer spontanément votre aide matérielle, morale.
Cela nous a beaucoup touchés.

Madame Jeannine FRENTZEL à la Mairie, Madame Jeannine VALADE et Monsieur Jean SIOSSAC ont recueilli et enregistré tous vos dons. Ils nous les ont remis.

Nous sommes depuis le 6 juin, en location meublée au 4, rue de la Poutaque à Neuvic en attendant de revenir dans notre maison, après travaux.

En fonction de nos besoins immédiats et à plus ou moins long terme, nous vous solliciterons.

Nous retrouvons progressivement notre vie normale, votre solidarité nous a beaucoup aidés.

Merci une nouvelle fois à toutes et à tous.

Eric, Patricia
Raphaël, Marie-Sarah, Jade
LINGRAND

Adresse :
4, rue de la Poutaque - 24190 Neuvic
Téléphone : 05 53 80 22 49

RETROSPECTIVE (suite)

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ POUR LES JEUNES ELECTEURS

Depuis le décret n° 2007-168 du 8 février 2007 du Code électoral et son article R.241, la carte électorale des personnes inscrites sur les listes électorales de la commune qui ont atteint l'âge de dix-huit ans depuis le 1er mars de l'année précédente leur est remise lors d'une cérémonie de citoyenneté. Cette cérémonie est organisée par le maire dans un délai de trois mois à compter du 1er mars de chaque année ; elle ne peut pas être organisée durant la campagne électorale d'une élection concernant tout ou partie du territoire de la commune

A défaut de remise au cours de cette cérémonie ou lorsque celle-ci n'a pas été organisée, les cartes électorales sont adressées par courrier, au plus tard le 1er juillet. Les cartes qui n'ont pu être remises à leur titulaire font retour à la mairie. Elles sont remises le jour du scrutin au bureau de vote concerné et y sont tenues à la disposition de leur titulaire. Elles ne peuvent être délivrées à l'électeur que sur la présentation d'une pièce d'identité.

Cette cérémonie s'est déroulée à Neuvic, dans la salle du conseil municipal, samedi 6 mars 2010

ETAT CIVIL

LES MARIAGES

- Pascale COUTELLEC et Frédéric LEBRUN
le 02 janvier
- Mania WINDERSTHIN et William BONNEAU
le 20 février
- Karine DESCHAMPS et Laurent JAMIER
le 27 février

- Jacqueline RAVIDAT
et Richard VALAGEAS
le 15 mai
- Jézabel SIRE
et Sébastien THERMES
le 15 mai
- Karine DUMAS
et Cédric CHATELIER
le 21 mai
- Nazareth LENGLET et Ludovic SOUKUP
le 07 août
- Elodie BILAN et Philippe CONSTANTIN
le 07 août
- Bérangère QUAGLIARA et Sébastien PEYCHER
le 14 août
- Gaëlle BONNET et Chaffion SAÏNDOU
le 21 août
- Mélanie LABRUE et Vincent MARTIN
le 28 août
- Nadine CHARPENTIER et Philippe PÉCHEREAU
le 11 septembre
- Dominique HERNANDEZ et Thierry PODEVIN
le 25 septembre
- Sophie CASSADOUR et Vincent LAVAL
le 04 décembre

ETAT CIVIL

LES NAISSANCES

• Lisa, née le 06 février
au foyer de M. et Mme Sébastien COUPEAU
• Nathan, né le 18 mars
au foyer de M. et Mme Victorino OLIVEIRA DA SILVA
• Inès, née le 31 mars
au foyer de M. et Mme Rodolphe JAHAN
• Eva Marie, née le 13 avril au foyer
de M. Olivier PILLOT et de Melle Marie-Ange BESSE
• Lylou Camille Céline, née le 14 avril au foyer
de M. Stessy CAGNARD et de Melle Sandra CARRÉ
• Arthur Serge né le 16 avril
au foyer de M. Serge ANGLADE et Mme Corinne MICHEL
• Raphaël Thibaud, né le 28 avril
au foyer de M. et Mme Stéphane AUGUSTIN
• Iden, née le 16 mai
au foyer de M. Anthony CAUBET et de Melle Sarah VISSE
• Enzo, né le 10 juin au foyer
de M. Bruno LABARSOUQUE et de Melle Carla FERREIRA
• Maxence Didier Jacques, né le 17 juin au foyer
de M. Sébastien CHATIGNON et de Melle Géraldine BAYLET
• Louna, née le 28 juin au foyer
de M. Jean-Pierre LABROUSSE et de Melle Laure TUTIN
• Melinna Sylvie Stéphanie, née le 25 juillet au foyer
de Melle Gwenaëlle LUBY
• Kyslan William Mario, né le 27 juillet au foyer
de M. William BONNEAU et de Melle Mania WINDERSTHIN
• Garance Fleur Adèle, née le 13 août
au foyer de M. et Mme Laurent INGOUF
• Keneun, né le 24 août au foyer
de M. et Mme Tony WINDERSTHIN
• Léo Maliu Taeiloa, né le 29 août
au foyer de M. Amanaki NAU et
de Melle Emilie DE ROCCO
• Luca Mathéo, né le 02 septembre
au foyer de M. Brice LAUBUGE
et de Melle Maïté RIGAUX
• Ylan, né le 03 septembre
au foyer de M. et Mme Guillaume DESMARTIN
• Noa Roger, né le 12 septembre au foyer
de M. Patrick BOUYSSOU et de Melle Aurélie ROQUE
• Sowaille Kendji, née le 20 septembre au foyer
de M. Jean REINHARD et de Melle Sandra LAFLEUR
• Emma Marie Isabelle, née le 22 octobre au foyer
de M. Yann FOURNIER et de Melle Elisa FERNANDES
• Jade, née le 23 octobre
au foyer de Melle Aurore TUTIN
• Adam, né le 19 novembre au foyer
de M. Benatia EL ACHIRI et de Melle Estelle CORBEAU
• Shiny Marie-Christine Jacqueline, née le 5 décembre
au foyer de Melle Gaëlle ZAUZERE
• Gabriel Gaëtan, né le 13 décembre
au foyer de M. et Mme Pierre LABOUDIGUE
• Angella, née le 13 décembre au foyer
de M. Victor DE SOUSA
et de Maria DE ALMEIDA CAMARA DE SOUSA
• Lou, née le 20 décembre au foyer
de M. Thierry FRESSIGNAC et de Melle Muriel BÉNÉZIT
• Silas, né le 29 décembre au foyer
de M. Jérémie ROUX et de Melle Laetitia DUMONTEIL

LES DÉCÉS

• Jacques CAVAILLÉ, le 10 janvier, 86 ans
• Pierre BILLOT, le 19 janvier, 90 ans
• Bronislawa KUNAT veuve DOBINSKI, le 24 janvier, 97 ans
• Marguerite MATHIEUX épouse DEFARGE, le 9 janvier, 89 ans
• Jean-Marie LENGLET, le 26 janvier, 66 ans
• Jean-Claude DEGROOTE, le 28 janvier, 67 ans
• Robert CARPENTIER, le 7 février, 88 ans
• Henri JEAN, le 18 février, 85 ans
• Robert BALANÇA, le 8 mars, 86 ans
• Roland TRIMOULET, le 22 mars, 89 ans
• Sébastien GARCIA, le 24 mars, 27 ans
• Lucienne WEIDMANN veuve CAZANAVE, le 26 mars, 59 ans
• Naïsse POUYAT épouse WEISELDINGER le 31 mars, 90 ans
• Claude OLIVIER, le 2 avril, 66 ans
• Berthe VERITÉ veuve SIGNANI, le 10 avril, 80 ans
• Paul DARNIGE, le 18 avril, 74 ans
• Simone PAYENCET, le 7 mai, 91 ans
• Claudette PENVEN, épouse DEFFARGES le 11 mai, 71 ans
• René MARY, le 18 mai, 67 ans
• Fernande PETIT veuve DOUCET, le 22 mai, 94 ans
• Edouard SIMON, le 26 mai, 84 ans
• Paulette BARRIÉRE veuve POMMIER, le 30 mai, 85 ans
• Claire VERHIEST veuve LEMARCHAND, le 30 mai, 84 ans
• Yvon LE SAOUT, le 13 juin, 64 ans
• Solange DUPÉRIER épouse BELLUGUE,
le 9 juin, 75 ans
• Suzanne HÉRICOURT veuve LASTÉRIE,
le 8 juillet, 95 ans
• Elise BOISSIERE veuve LEYMONIE,
le 2 août, 87 ans
• Jeanne PETIT veuve ROZIER,
le 2 août, 101 ans
• Jean PETIT, le 9 août, 89 ans
• Robert CARRERE, le 8 août, 80 ans
• Colette POREE, le 4 août, 72 ans
• Yvette PEYRILLE, le 30 août, 82 ans
• Gabriel TRIGOULET, le 10 septembre, 85 ans
• Gustave LESCOT, le 7 septembre, 88 ans
• Jean-Claude GREGIS, le 21 septembre, 61 ans
• Marcelle ROI, veuve HéLY, le 23 septembre, 88 ans
• Roger JEGOUZO, le 24 septembre, 77 ans
• Marie MOUCHEBOEUF, le 13 octobre, 92 ans
• Maurice BOURDON, le 20 octobre, 74 ans
• Jean BOVARDET, le 22 octobre, 89 ans
• Marie Louise MOULLEC, le 31 octobre, 83 ans
• Raymond DARROUZÉS, le 10 novembre, 88 ans
• Clément MAISONGRANDE le 26 novembre, 70 ans
• Marie-Louise RAUSCH veuve CHERON le 1 décembre 98 ans
• Jeannine MÉNA épouse HAFFMANN le 3 décembre 76 ans
• Elisabeth BORDAS veuve VEYSSIERE le 18 décembre 91 ans

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE NEUVIC

de 1876 au 1er Janvier 2011

Année	*Habitants*	Année	*Habitants*
1876	*2 285*	1936	*2 052*
1881	*2 247*	1946	*2 271*
1886	*2 369*	1954	*2 433*
1891	*2 269*	1962	*2 727*
1896	*2 171*	1968	*2 747*
1901	*2 301*	1975	*2 941*
1906	*2 230*	1982	*2 861*
1911	*2 029*	1990	*2 829*
1921	*1 888*	1999	*3 411*
1926	*2 052*	2008	*3 615*
1931	*2 040*	2011	*3 699*

Publication des nouvelles populations

Les nouvelles populations légales de la commune ont été authentifiées par un décret du 30 décembre 2010.
Ces données sont en vigueur depuis le 1er janvier 2011 et peuvent être consultées commune par commune sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr. Leur date de référence est le 1er janvier 2008 ; elles remplacent les populations légales publiées en décembre 2009. Les populations légales sont désormais actualisées tous les ans.

Ainsi pour la commune de Neuvic, la nouvelle population est de 3699 habitants.

LE NOM DE FAMILLE

Vous attendez votre premier enfant commun, et vous êtes mariés

Vous déposerez, lors de la déclaration de naissance, une déclaration conjointe de choix de nom.

L'enfant pourra alors porter comme nom de famille soit le nom de son père, soit le nom de sa mère, soit les deux noms (accolés par un double tiret) dans l'ordre que vous souhaitez.

Important : le nom que vous choisirez pour votre premier enfant sera obligatoirement le même pour tous les autres enfants à naître.

Exemple : Alexandre, 1er enfant de Monsieur Dupont et Madame Durand, pourra s'appeler :
- Alexandre DUPONT - Alexandre DURAND
- Alexandre DUPONT - - DURAND
- Alexandre DURAND - - DUPONT

Si vous ne faites rien, l'enfant portera le nom de son père.

Important : en cas de désaccord entre les parents sur le choix du nom, l'enfant prend le nom de son père lors de la déclaration de naissance

Vous attendez votre premier enfant commun, et vous n'êtes pas mariés

1° - Si vous avez tous les deux reconnu l'enfant avant sa naissance, vous bénéficierez du même dispositif que les couples mariés, à savoir dépôt lors de la déclaration de naissance d'une déclaration conjointe de choix de nom.

L'enfant pourra alors porter comme nom de famille soit le nom de son père, soit le nom de sa mère, soit les deux noms (accolés par un double tiret) dans l'ordre que vous souhaitez.

À défaut, l'enfant portera le nom du père si vous l'avez reconnu conjointement, sinon le nom du parent qui a effectué la 1ère reconnaissance.

2° - Si la mère est seule à avoir reconnu l'enfant avant sa naissance, le père devra, pour que la règle du choix de nom s'applique, reconnaître l'enfant au moment de la déclaration de naissance.

À défaut, l'enfant portera le nom de la mère.

3° - Si aucun des parents n'a encore reconnu l'enfant à naître, nous vous invitons à établir une reconnaissance conjointe devant l'officier de l'état civil de votre choix (c'est à dire dans toute mairie, et pas nécessairement celle de votre domicile) afin de bénéficier du choix de nom pour votre enfant.

Important : le nom que vous choisirez pour votre premier enfant commun sera obligatoirement le même pour tous les autres enfants à naître possédant la même filiation.

ATTENTION : en cas de désaccord entre les parents sur le choix du nom, l'enfant prend le nom de son père (cas n° 1) ou de sa mère (cas n° 2) lors de la déclaration de naissance.

Vous attendez un enfant, mais ce n'est pas votre premier enfant commun

L'enfant à naître portera obligatoirement le même nom que l'aîné(e), sans choix possible.

Les cimetières de Neuvic

En introduction à ce chapitre de l'histoire de Neuvic, je citerai une communication faite en juillet 2002 sur Neuvic, par l'association "Radiesthésie Archéologique du Périgord".

"Les premiers hommes vivant sur cette commune que nous trouvons sont les Celtes. Leur implantation date de 500 à 800 ans avant J-C, car il nous est difficile de savoir quand ces peuples de l'Europe centrale sont venus en Périgord.

Ceux-ci se sont installés à Planèze en bordure de la route de Saint-Astier. Leur cimetière, caractérisé par des fibules en bronze, attachant leurs tuniques sont finalement identifiables car nous trouvons en radiation du bronze et des ossements.

Par la suite, sur Planèze nous trouvons deux cimetières qui doivent dater du début du Christianisme. L'inventaire n'a pu être fait car les superficies sont couvertes en maïs.

Sur Neuvic la présence de sarcophages mérovingiens destinés à l'inhumation de personnes très importantes nous conforte de la présence d'un monastère autour de l'église. En effet nous trouvons à cet endroit les tombes des moines jusqu'au n°14 de la place de l'église.

Sur le coté droit également des tombes avec un passage souterrain qui allait au n° 4 de la place. Nous trouvons également des tombes derrière le chœur de l'église et sur le coté de la halle.

Les bâtiments conventuels se situaient bien entendu sur le coté du n°4 de la place de l'église car nous ne trouvons pas de tombes dessous ces bâtiments.

Il devait y avoir également des bâtiments monastiques sous la pâtisserie et les deux magasins de boucherie et charcuterie, en effet nous trouvons l'emplacement de puits dans ces trois endroits et pas de tombes".

Cette information n'est confirmée par aucun document, la seule chose certaine est la présence de sarcophage en pierre autour de l'église, en effet plusieurs ont été localisés à l'occasion des terrassements effectués pour le passage des canalisations pour l'eau, l'assainissement puis le gaz. Si nous voulons avoir foi dans ce document, il faut situer son contenu bien avant l'an mil, c'est à dire avant la création de Novo Vic, alors...?

Nous irons donc vers une période mieux connue et nous savons que depuis le Moyen-âge, les morts pouvaient être enterrés dans des espaces différents, qui s'éloignaient progressivement du chœur de l'église, considéré alors comme le lieu le plus approprié et le plus honorable pour reposer éternellement. Il y eut donc des inhumations dans le chœur, le nef et dans l'ensemble de l'église. Bien sûr, suivant le rang que vous occupiez ou l'importance du don que vous consentiez à l'église vous aviez droit à un emplacement de choix.

C'est ainsi que jusqu'en 1752, il y a eu des inhumations dans l'église. La faveur d'y être enterré était détenue de droit par le seigneur de Neuvic. Les Fayolle de Mellet possédaient sous le chœur un caveau dans lequel fut inhumé Magdelon, tué à la bataille de Coutras en 1587, ensuite Philippe de Mellet y fut déposé en 1642. Un autre Philippe Fayolle de Mellet y fut inhumé en 1679 et son épouse, Louise de Taillefer l'y rejoignit en 1703. Plus tard Marie de Mellet, Dame de Cubjac y fut déposée en 1721. La dernière de la famille à être inhumée dans l'église fut Charlotte de Bertin, Dame de Neuvic, le 5 juin 1741. Par la suite la famille de Mellet disposa de la chapelle du château pour inhumer ses morts.

En 1700 un arrêt du Présidial de Périgueux nous informe que :

"Faisant droit sur les conclusions des parties, la Cour déclare recevables les offres faites par Lucrèce de Grimoard, dame, épouse de messire Jean de Carbonnière, Chevalier

Seigneur de la Capelle, et en conséquence ordonne que celle-ci paiera à la fabrique de l'église paroissiale de Neuvic, la somme de 90 livres qui sera employée aux réparations les plus urgentes de l'église, comme aussi elle créera une rente annuelle oblituelle et perpétuelle de la somme de trois livres sur des fonds suffisants, à portée, moyennant quoi le curé de l'église de Neuvic, tant pour lui comme ses successeurs sera tenu de dire annuellement et à perpétuité quatre messes basses de requiem pour le repos des défunts parents de la dite Grimoard et pour le repos de son âme à elle après son décès.

De plus au moment du paiement de la dite somme de 90 livres, les sieurs Faure et Dupuy syndics fabriciens seront tenus de concéder à la dite Grimoard droit de banc et de tombeau dans l'église de Neuvic à la place qui est entre les deux piliers, entre l'arcade de la chapelle St-Jean et proche du grand balustre et de passer titre de concession en présence du curé.

Enfin faisant droit des conclusions sur la préséance prise par ladite Grimoard, attendu que le fief des Vivants par elle possédée est une dépendance du fief de Frateau, premier fief de la paroisse de Neuvic, en date du 24 octobre 1533, la Cour reconnaît à ladite Grimoard, dame de la Capelle, le droit de précéder dans l'église paroissiale de Neuvic".

C'est ainsi que Jean Gilbert Carbonnière de la Capelle, époux de Lucrèce de Grimoard, fut enterré dans l'église le 30 août 1743 et elle même le 14 septembre 1744.

Les registres paroissiaux en dépôt aux archives départementales ne remontent pas au delà de 1730. En les consultant, on est surpris par le nombre d'inhumations qui ont eu lieu dans l'église. On sait que des familles fortunées ou titrées y avaient droit de tombeau, mais on s'aperçoit que beaucoup d'inhumations ont eu lieu sans droit de tombeau (SDT) notées sur les registres paroissiaux. On peut aisément imaginer que les inhumations et l'exercice du culte dans un même lieu devaient poser quelques problèmes. C'est ainsi que les inhumations dans l'église cesseront en 1752, bien avant l'Édit Royal du 10 mars 1776 les interdisant.

Voici la liste dans l'ordre chronologique de toutes les sépultures ayant eu lieu dans l'église de Neuvic de 1730 à 1752.

09-06-1703,	Louise de Taillefer,	dame de Neuvic,	72 ans
04-08-1707,	Marie Dehagie	du Bourg,	40 ans, dans la Chapelle Notre-Dame
18-10-1731,	Jeanne Hyver,		10 ans
16-02-1732,	Jeanne Bornet,		40 ans
16-03-1732,	Suzanne Chasteau,		90 ans
26-05-1733,	Jean de Carbonnière,	les Vivants,	30 ans
15-06-1733,	Guillen Bruneau,	Planèze,	25 ans
16-07-1733,	Antoinette Dupuy,		19 mois
28-07-1733,	Pierre Faure, menuisier,	le Terme	
10-11-1733,	Marie Hivert,	le Bourg,	60 ans, SDT
23-11-1733,	Isaac Cassier,	Planèze,	55 ans
22-02-1734,	Jean Chavalier,	la Petite Veyssière,	24 ans
01-04-1734,	Jean Chevalier,	la Petite Veyssière,	17 mois
05-07-1734,	Jean Lachaud,	le Breuil,	65 ans
15-07-1734,	Louise Peyronnie,	les Cinq-Ponts,	26 ans
24-07-1734,	Jean Millaret,	Théorat,	30 ans
18-02-1735,	Pierre de Laporte,	le Bourg,	SDT
	lieutenant de la présente juridiction,		
07-06-1735,	Pierre Bouty,	Teurac,	70 ans, SDT
19-01-1736,	Gabriel Deffarges,	le Bourg,	55 ans, SDT
18-04-1736,	Anne Moursin,	le Bourg,	90 ans.
14-08-1736,	Dupuy,	le Bourg,	2 ans, SDT
31-08-1736,	Toinette Couze,	la Robertie,	72 ans, SDT
04-09-1736,	Maguerite Cassier,	le Bourg,	Chapelle Notre-Dame, SDT
11-10-1736,	Pierre Lescure,	Teurac,	60 ans, SDT
29-07-1737,	Louis Millaret,	la Robertie,	11 jours, SDT.
05-08-1737,	Jacques Millaret,	la Robertie,	20 jours, SDT
26-03-1738,	Jean Millaret,	Teurac,	35 ans, SDT
13-11-1738,	Pierre Montozon, Sieur de Lapouze,	le Bourg,	SDT
10-03-1739,	Jean Durieu,	la Jaubertie,	45 ans, SDT
13-03-1739,	Anthoinette Durieux,	Vincent,	84 ans, SDT
20-04-1739,	un enfant mort à la naissance,		baptisé,
	père Raymond Brisseau - mère Catherine Lespinasse		
26-08-1739,	Anthoine Constantin, bachelier en droit,	Villeverneix,	50 ans
25-09-1739,	Gabrielle Brugière,	Villeverneix,	55 ans, SDT
14-11-1739,	Catherine Bruneau,	la Veyssière,	4 ans, SDT
03-04-1741,	Sicaire Legrand,	Teurac,	65 ans, SDT

14-05-1741,	Pierre Gimel,	Villeverneix,	60 ans, SDT
28-05-1741,	Pierre Peytoureau,	le But,	18 ans
29-05-1741,	Jeanne Rigaudie,	au Bourg,	30 ans, SDT
	épouse de Pierre Bornet, sieur de Léger,		
05-06-1741,	dans les tombeaux de Neuvic,		34 ans, décédée au château.
	Charlotte de Bertin, dame de Neuvic,		
05-06-1741,	Raymond Bruneau,	Ponteyx,	26 ans
06-06-1741,	Antoine Mazurie,	le But,	23 ans, SDT
14-06-1741,	Jean Mazurie, sieur de Lafon,	le But,	SDT
15-08-1741,	Jean Faure,	Villeverneix,	21 ans, SDT
04-09-1741,	Jérome Constantin,	le Villageou,	75 ans
02-10-1741,	Jean Dutheuil,	Villeverneix,	13 ans, SDT
08-01-1742,	Gabrielle Peyrou, demoiselle de Constantin,	le Pic,	35 ans, SDT
05-05-1742,	Elie Dupuy,	le bourg,	78 ans, SDT
08-09-1742,	Marie Boiner,	Planèze,	6 mois, SDT
20-09-1742,	Jeanne Millaret,	Teurac,	30 ans, SDT
16-11-1742,	André Millaret,	la Robertie,	5 ans, SDT
20-11-1742,	Jeanne Durieux,	Teurac,	60 ans, SDT
28-03-1743,	Toinette Constantin,		18 ans
17-07-1743,	Pierre Duperrier,	la Petite Veyssière,	3 mois, SDT
09-08-1743,	Jeanne Millaret,	le Bourg,	50 ans, dans le Chœur, SDT
18-08-1743,	Peyronne Rigaudie,	Planèze,	3 ans, SDT
30-08-1743,	Jean Gilbert de Carbonnière,	les Vivants,	85 ans Chapelle Notre-Dame, SDT
	vicomte de la Capelle,		
05-09-1743,	Jeanne Millaret,	la Robertie,	2 ans, SDT
15-09-1743,	Françoise Jammet,	le But,	20 mois, dans la Nef, SDT
24-10-1743,	Michel Rigaudie,	Planèze,	2 ans
23-12-1743,	Raymond Daurade,	Vincens,	22 ans, SDT
15-04-1744,	Anne Dupuy,	Planèze,	65 ans, SDT
15-05-1744,	Marie Reymondie,	Fratteau,	50 ans, SDT
16-05-1744,	Dupuy,	le Bourg,	84 ans, SDT
14-08-1744,	Marguerite Vacher,	la Cotte,	38 ans, SDT
14-09-1744,	Magdeleine de Grimoard,	les Vivants,	80 ans, SDT
	dame de la Capelle		
25-10-1744,	Pierre Darvieu,	la Veyssière,	60 ans, SDT
18-01-1745,	Marie Mazeau,	la Petite Veyssière,	75 ans, SDT
20-01-1745,	Leonard Bornet,	le Bourg,	36 ans, Chapelle Notre-Dame, SDT
22-01-1745,	Guillou Dauriac,	les Granges,	75 ans, dans la nef, SDT
29-01-1745,	Jean Grangier,	Moulin de Villeverneix,	66 ans, SDT
17-04-1745,	Peyronne Dauriac,	le Mayne,	86 ans, SDT
	demoiselle de la Cour		
11-01-1746,	Bornet Léger,	la Bourg,	60 ans, Chapelle Notre-Dame, SDT
25-09-1746,	Marguerite Pervieux,	Pontey,	65 ans.
	demoiselle de Bruneau		
06-10-1746,	Sicaire Joyel,	Magnou,	70 ans, dans la Nef, SDT
24-10-1746,	Jean Seyrat,	Teurac,	40 ans, dans la Nef.
29-03-1747,	Pierre Marrey,	la Veyssière,	80 ans, SDT
07-04-1747,	Pierre Daurade,	Vincent,	80 ans, SDT
10-04-1747,	Jean Defontal,	Villeverneix,	66 ans, dans la Nef, SDT
10-04-1747,	Jean de Moutu,	Villeverneix,	70 ans, dans la Nef, SDT
04-07-1747,	Jeanne Deffarges,	Planèze,	70 ans, dans la Nef, SDT
11-09-1747,	Hélie Dupuy, maitre chirurgien,	le Bourg,	70 ans, SDT
25-11-1747,	Pierre Dupuy,	le Bourg,	22 ans, Chapelle Notre-Dame, SDT
24-04-1748,	Léonard Lacour,	Planèze,	20 ans, SDT
21-05-1748,	Marie Peytoureau,	le Bourg,	27 ans, SDT
28-05-1748,	Pierre Durieux, sieur des Sables,	Planèze,	SDT
02-06-1748,	Françoise Faure,	Planèze,	89 ans, SDT
13-06-1748,	Etienne Lacour,	Planèze,	87 ans, SDT
06-07-1748,	Jean Laporte, marchand,	le Bourg,	48 ans, SDT
03-09-1748,	Isabeau Body,	le Buc (But),	60 ans SDT
22-10-1748,	Marguerite Peyronny,	le Maine,	52 ans, SDT
	demoiselle du Terne		
27-04-1749,	Jeanne Meynard,	Planèze,	70 ans, SDT

28-08-1749,	Marie Petit,	Puyhastier,	70 ans, SDT
07-10-1749,	Pierre Dupuy,	le Bourg,	70 ans, SDT
26-11-1749,	Marguerite Bruneau,	la Veyssière,	50 ans, dans la Nef.
24-12-1749,	Massale Rousset,	la Veyssière,	80 ans, SDT
13-09-1750,	Valérie Seyrac,	Puy-de-Pont,	
01-10-1750,	Marie Deffarges,	Planèze,	30 ans, SDT
20-11-1750,	Marie Lacour,	le Bourg,	7 ans, SDT
02-12-1750,	Jean Millaret,	Teurac,	6 ans.
05-12-1750,	Anne Mazière,	Planèze,	55 ans, SDT
15-12-1750,	Tourette Lavieu,	Puy-de-Pont,	20 jours.
25-07-1751,	Léonarde du Mas,		30 ans, SDT
02-09-1751,	Pascal Defarge,	Planèze,	66 ans, SDT
11-01-1752,	Léonard Grimaux,	le Bourg,	70 ans.

Ceux qui n'avaient pas le privilège d'être inhumés dans l'église, trouvaient place dans le cimetière situé devant l'église. Les limites de ce cimetière dépassaient largement la place Eugène Le Roy, les immeubles qui bordent cette place au sud, à l'ouest, et au nord ont été construits à la fin du XVIII^{ème} sur l'emplacement du cimetière. Les travaux de terrassements qui ont eu lieu depuis pour l'adduction d'eau ou l'assainissement ont permis d'en situer le contour qui allait de la rue de la Charmille au nord, au début de la rue de la Gare à l'ouest et au début de la rue du Docteur Léger au sud. Avant les travaux qui ont profondément modifié la façade de l'immeuble au 12 place Eugène Le Roy, la date "An IV" gravée sur une pierre au dessus d'une porte donnant sur la place, indiquait ainsi l'année de construction (1795).

Dans ce cimetière dans lequel on devait passer pour se rendre à l'église, les tombes n'étaient pas comme de nos jours marquées par un monument spécifique, c'était un terrain vague marqué ici et là par une croix ou une plaque et qui servait parfois de par son emplacement à des activités profanes.

C'est en 1754 que fut crée un nouveau cimetière à l'emplacement actuel. Sa superficie primitive était modeste, environ 15 ares, l'entrée unique était rue de la Font St Pey. Des agrandissements ont eu lieu au fil des ans en 1842, 1885, puis en 1915 et en 1931, ce qui permit la création de la rue de l'Abbé Breuil et un accès plus aisé pour les enterrements. Le dernier agrandissement eut lieu en 1958. Dans l'allée centrale du cimetière, le Conseil municipal décida en octobre 1922, la construction d'une colonne commémorative à la mémoire de enfants de Neuvic morts pour la France durant les guerres de 1870-71 et de 1914-1918.

Le 6 juillet 1890, Tardit, curé de Neuvic fait une demande au conseil municipal "il désire acheter dans le cimetière l'emplacement pour l'établissement d'un caveau où s'élèverait une croix monumentale avec piédestal en pierre de taille de La Tour Blanche d'une hauteur de cinq mètres et 40 centimètres, pour l'inhumation des prêtres" .

Le 17 août 1890, le Conseil municipal décide, suite à cette demande de lui concéder "une certaine étendue de terrain pour l'établissement d'un caveau pour l'inhumation du curé actuel, de sa mère et de sa sœur et des curés et vicaires qui se succèderont à Neuvic. Cette concession faite gratuitement, mais sous la condition de la construction aux frais du concessionnaire d'une croix monumentale".

Ce caveau fut construit dans l'allée centrale du cimetière financé par le curé Tardit et en dehors de lui même, de sa mère, de sa sœur, seul le Chanoine Beausoleil, curé de Neuvic de 1924 à 1958 y fut inhumé en 1964. Dans des écrits trouvés au presbytère il est noté que le curé Desmoulin serait également inhumé dans ce caveau, cependant ce prêtre fut curé de Neuvic de 1818 à 1835 bien avant la construction de ce caveau, ce qui laisse supposer qu'il avait demandé à être inhumé à Neuvic dans le caveau des prêtres.

Le cimetière de Neuvic est un lieu de recueillement où nos morts reposent en paix. Mais c'est aussi un lieu chargé d'histoire car en parcourant les allées de la partie la plus ancienne, on trouve les tombes des familles, dont aujourd'hui certaines ont disparu, mais qui ont au fil des ans marqué l'histoire de notre cité : Bosviel, Delaporte, Rougier, de Villesuzanne-Lagarde, Pouget, Labaisse, Bornet-Léger, Mallet-Maze, Gaussen, Marbot, Laporte, Pascaud, Valentin, et j'en oublie certainement.

Jean-Jacques ELIAS
Moulin de la Veyssière - Neuvic
Ancien élu, membre du conseil des sages

SOMMAIRE

Informations municipales

- Editorial 1
- Les services de la mairie 2-3
- Démarches administratives
  - Inscription sur listes électorales 3
  - Recensement militaire 3
- Collecte des déchets 4-6
- Interdiction de brûlage des déchets verts 6
- Composteurs 6
- Informations pratiques
  - Puits et forages à usage domestique 6
  - Entretien des terrains 7
  - Elagage aux abords des lignes électriques 7-8
  - Passage à la télé tout numérique 9
- Autorisation d'occuper le sol 10
- Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers 10
- Délais de conservation des papiers 11-13
- Budget - Fiscalité 13-15
- Les projets 15-18
- Bienvenue à Neuvic 18-19
- Distinctions honorifiques 19
- Conduite citoyenne 19
- Les Reconnaissez-vous 45-47

Les services publics

- Espace Solidarité Emploi-Service social Emploi 20-21
- Centre multimédia-programmes des spectacles 21-24
- Bibliothèque 24-25
- Crèche 25-26
- Accueil de loisirs maternel Maison de la Petite Enfance 27-29
- Accueil de loisirs primaire Les castors juniors 30-32
- Point Information Jeunesse Service Animations 33-34
- Maison de retraite – EHPAD 34-35
- La Paroisse 36
- Ecole Maternelle 37-39
- Ecole Elémentaire 39
- Collège - association sportive les Frelons 40
- Office de Tourisme 40-42
- Camping 43
- IME Le Château 44

La vie des associations

Associations de solidarité

- A.N.A.C.E. 48
(Association Neuvicoise d'Animation de Coordination et d'Entraide)
- A.I. des 2 vallées (Association Intermédiaire) 49
- A.S.C.S.N 49-51
(Association Culturelle et Solidarités Nouvelles)
- Don du sang bénévole 51-52
- Restaurants du Coeur 53
- Secours Catholique 53
- T.D. aux Devoirs 54
- Foyer Socio Educatif du Collège Henri Bretin 54

Association diverses, culturelles et de loisirs

- Comité des Fêtes - Neuvic-Anim' 55-56
- Majorettes Pompoms de la vallée de l'Isle 56
- Chorale "Amitié Musicale" 57
- Banda "Los Campanéros" 57-58
- N.C.P.C. – Neuvic Ciné Photo Club Modélisme 58-59
- Ateliers Neuvicois 60
- Colombophilie 61
(Société Colombophile de Neuvic-Vallereuil-Sourzac)
- Scrabble 61
- Comité de Jumelage – Neuvic-Tesbourne 62
- Comité de Jumelage – Neuvic-Sainte Béatrix 63
- Amicale du personnel du centre de détention 63-64
- Anciens Combattants 64-65
- Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fer 66
- Club Le Trait d'Union 66-67
- Pêche-Société de Pêche "La Gaule Neuvicoise" 67-68
- Chasse Association des propriétaires et chasseurs 68-69

Associations sportives

- Badminton 69-70
- Basket – Sporting Club Neuvicois 70-71
- Canoë Kayak 71-72
- Rugby 72-73
- Football 74-75
- Judo 76
- Pétanque – La Boule Neuvicoise 77
- Tennis 78

Vivre à Neuvic

- Christian SAGOT 79
- Mémoire MARBOT 79
- Noces d'Or 80
- Rétrospective 80-81
- Etat Civil 81-82
- Evolution de la population de Neuvic et recensement 83
- Le nom de famille 83
- Neuvic Mon Histoire 84-87
- Sommaire 88

Bulletin d'Informations Municipales - Janvier 2011
Directeur de la publication : François ROUSSEL
Rédaction : Equipe municipale, associations et clubs Neuvicois
Crédit photos : Mairie, Nicolas CAMINEL, clubs et associations
Imprimerie : IOTA Saint-Astier
Imprimé sur papier PEFC - IMPRIM'VERT®

Page de couverture : cette crèche réalisée par Pierre et Solange BROUSSOULOUX, 7 rue du Lavoir au village de Planèze, a fait cette année l'admiration de nombreux visiteurs, tout comme celle réalisée par Jean Claude DURIEUX et Marie Claude FOULARD au 12 rue de la Mazille, toujours à Planèze.
(voir BM de janvier 2010)